

## L'Hydro se rendra à la demande de Bourassa

par André Tardif

L'Hydro-Québec consentira sous deux conditions à signer une entente avec ses 9,500 grévistes, comme elle a été invitée formellement à le faire par le premier ministre, M. Robert Bourassa: la première est que les grévistes acceptent quelques modifications au protocole de retour, et la deuxième que les mêmes grévistes s'entendent exactement aux propositions du ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer.

C'est ce qu'a déclaré hier à Montréal le vice-président de la société, M. Robert Boyd, précisant que les commissaires de

l'Hydro avaient découvert "à la lecture de l'entente que nous soumet la partie syndicale... qu'elle va un peu plus loin que les propositions de M. Cournoyer".

Au cours d'une rencontre avec M. Bourassa lundi, ce dernier avait verbalement exigé des commissaires qu'ils "acceptent et appliquent" les quatre propositions litigieuses du rapport Cournoyer. Elles concernent entre autres la promotion par ancienneté, qui pourra être soumise à l'arbitrage, et la classification des tâches.

"Étant donné qu'en définitive, le gouvernement porte la responsabilité des décisions qu'il juge les meilleures pour le bien-être des citoyens du Québec, a dit M.

Boyd, la Commission acceptera, même si elle considère que l'application de ces quatre recommandations sera contraire aux principes d'une saine gestion et susceptible de nuire au maintien de la qualité du service d'électricité, et même si sa position a reçu l'appui de 37 cadres relevant directement de la Commission et de 2,800 cadres hiérarchiques."

Mercredi soir, ces cadres avaient signé une pétition appuyant la position des commissaires. Hier par contre 500 cadres intermédiaires, membres du Syndicat des ingénieurs de l'Hydro, dénonçaient la "stratégie de la direction" qui leur offrait de signer une pétition visant à l'appuyer

aux dépens des trois groupes syndicaux des grévistes.

Le Montreal Board of Trade, de son côté, s'est inquiété hier "des pressions actuelles exercées sur les administrateurs de l'Hydro concernant l'acceptation de certaines propositions jugées inacceptables, qui régleraient la présente grève légale".

L'organisme recommande au gouvernement de ne pas prendre de décisions hâtives et insiste pour qu'il agisse prudemment, le communiqué ajoutant que "les exigences politiques ne devraient pas primer sur les effets économiques que pourraient avoir certaines décisions sur tous

les niveaux d'activité au Québec".

M. Boyd a ajouté hier que M. Bourassa s'était engagé à confirmer ses exigences verbales par écrit.

D'autre part M. Claude Morrisseau, porte-parole du comité syndical de négociation, a dit que les changements proposés au protocole de retour étaient inacceptables.

"La direction prétend être d'accord avec les propositions mises de l'avant par MM. Bourassa et Cournoyer, et que nous avons entièrement acceptées, mais elle n'est toujours pas d'accord sur le protocole," a déclaré M. Morrisseau, ajoutant toutefois que les conditions de la partie

patronale lui semblaient des accrochages mineurs, et qu'il avait toujours bon espoir que les discussions finiraient par aboutir à un règlement.

La neige des deux derniers jours a fait s'élever dans l'intervalle le nombre des pannes. En fin d'après-midi hier, un porte-parole de l'Hydro en dénombrait 178, affectant 2,429 abonnés. Les régions les plus touchées étaient celles des Laurentides et du Richelieu. "Plus tôt dans la journée toutefois, a-t-il précisé, près de 3,600 clients étaient privés d'électricité. Les réparations s'effectuent toujours aussi normalement que possible dans des conditions de grève."

## Bourassa défie Lévesque de discuter monnaie

Le premier ministre a défié hier le président du Parti québécois de discuter avec lui, face à face, des conséquences économiques du référendum que propose le PQ sur l'indépendance et de son impact sur le dollar canadien.

Participant à l'émission radiophonique Présent à l'écoute, de Radio-Canada, M. Robert Bourassa a invité le chef péquiste, "s'il n'a pas peur, à participer avec moi à un débat, que ce soit au cours d'une conférence téléphonique radiodiffusée ou au cours d'une émission pré-enregistrée à laquelle nous pourrions nous prêter au cours des prochains jours".

"La monnaie est la traduction économique de la situation d'un peuple", a expliqué le chef libéral, accusant les dirigeants péquistes d'avoir peur de discuter publiquement avec les libéraux des questions économiques majeures. Il y a de l'intérêt public, dit-il. "Tout le monde parle de la

baisse de la valeur du dollar canadien hier (mercredi), et tout le monde fait le lien avec le sondage qui donne une grande avance au Parti québécois".

Le dollar canadien a baissé mercredi à New York de \$102.70 en fonds américains à \$102.41.

Bien que certains analystes aient fait un lien entre cette baisse et le sondage favorable au PQ, d'autres l'expliquent par l'inflation et l'état de l'économie canadienne.

Un interlocuteur a dit au premier ministre qu'un dollar canadien moins élevé pourrait aider au tourisme et aux exportations.

M. Bourassa a répondu que l'Allemagne de l'Ouest, dont la situation économique est l'une des plus fortes au monde, possède une monnaie solide. En revanche, la Grande-Bretagne et l'Italie ont des économies faibles et dévaluent constamment leur monnaie.

Le chef libéral a soutenu que la baisse du dollar canadien est une conséquence directe de la présence du PQ et de l'incertitude provoquée par l'opinion "séparatiste".

"M. Lévesque, a déclaré M. Bourassa, soutient le contraire et a affirmé que la dévaluation du dollar est une bonne chose. Il n'avait qu'à se taire. S'il a fait des commentaires, qu'il accepte de vider la question avec moi. La population jugera".

Selon le chef libéral, personne ne conteste son leadership au sein du Parti. "Il n'y a que M. Jérôme Choquette qui a contesté mon leadership et, depuis qu'il en est réduit à lui-même, son leadership est pitoyable. Non seulement il n'a été suivi par aucun ministre ou député, mais il a été incapable de rallier son association de comté".

Voir page 6: Bourassa



Deux des enfants du premier ministre, Justin et Sacha Trudeau, regardent le défilé des anciens combattants auprès de Mme Olive Jubb, de Victoria, en Colombie-Britannique, (à gauche), mère de deux garçons morts au combat durant la seconde guerre mondiale. Mme Jubb représentait hier toutes les mères de fils tués au combat, à la cérémonie commémorative, à Ottawa. (Téléphoto PC)

## Lévesque: c'est une invitation ridicule

par François Barbeau

"On sait que les libéraux ont l'habitude de faire flèche de tout bois, mais ils en sont rendus à faire flèche avec des allumettes". C'est en ces mots que le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a commenté hier la supposée "dévaluation" du dollar canadien que M. Bourassa attribue à la popularité du Parti québécois traduite dans le récent sondage de l'INCI.

"On voudrait en faire un drame, mais c'est comme une souris qui voudrait accoucher d'une montagne", a déclaré M. Lévesque, en ajoutant que cette baisse de trois-dixièmes d'un cent n'était rien. La valeur du dollar canadien a baissé d'un demi-cent au mois d'août, et personne n'en a parlé, a-t-il rappelé.

D'un autre revers de la main, M. Lévesque a rejeté l'invitation que lui a faite M. Bourassa d'entamer un débat public sur

l'indépendance. "A trois ou quatre jours du scrutin, cette idée est aussi absurde que prématurée. C'est une invraisemblable invention, profondément ridicule, et on n'a pas de temps à perdre là-dessus", a souligné M. Lévesque.

Après les élections, M. Bourassa, comme les autres, pourra demander des explications, mais ce qui importe à l'heure actuelle, c'est de terminer cette campagne électorale et d'en arriver à un scrutin au cours duquel les électeurs pourront décider d'un gouvernement vraiment québécois, a précisé M. Lévesque.

M. Lévesque, à qui M. Bourassa a reproché tout au long de la campagne de faire des promesses coûteuses et irréalistes, s'est amusé à compiler le coût des promesses du "premier ministre sortant", et celles de ses candidats. En tout, a signalé M. Lévesque, nous avons pu

Voir page 6: Lévesque

## mon carnet électoral

### Rien de certain

par Guy Deshais

À trois jours des élections, les certitudes sur le scrutin sont encore rares. Tout le monde se dit perplexe, personne ne sait au juste ce qui va se produire malgré les sondages.

On voit ça notamment par les prédictions que les gens aiment à faire: celles qu'on écrit sur des bouts de papier, qu'on met dans des boîtes qu'on ouvrira le soir des élections. Ces prévisions-maison faites au gré des tendances de chacun, des souhaits non avoués et des perceptions personnelles.

En 1973, il y avait une sorte de consensus dans ces prévisions: on voyait les libéraux très forts mais on accordait au Parti québécois plus de sièges qu'il n'en a eu. Cette année, la boulesse des profanes est en folie. On parle de gouvernement minoritaire, de bouleversement, de changement, de balayage. Certains au contraire, comme un avocat de mes amis, ne voient que peu de changement. Lui, il prédit 90 libéraux et neuf péquistes.

Un courtier d'assurance de la Rive sud donne 36 sièges à l'Union nationale sur son papier et prédit, une victoire fragile du PQ. Il y a des gars qui prédisent comté par comté, d'autres qui prédisent globalement. La plupart des gens accordent d'abord un certain nombre de sièges à un parti et après, ils déduisent mathématiquement pour les autres. Mais rien ne se confirme, rien de clair ne ressort, c'est bizarre. La campagne a été brève et relativement peu tapageuse bien que les gens en parlent beaucoup. Il y a eu la rage des anglophones, la révolte des agriculteurs, la montée "bironienne", le lot des indécis, le début de l'hiver, la publicité péquiste et la hâte à Bourassa. Lui, le premier ministre, a un soudainement incarné tout ce mécontentement. Il est devenu cible et une cible ce n'est pas exactement l'article idéal pour attaquer. Il a fallu qu'il se défende, qu'il fasse front, qu'il relève le défi. C'a été dur pour lui. Mais on ne voit pas encore clairement comment se répartira le vote. C'est l'élection où l'on répète plus que jamais que "tout peut arriver" et où on parle de "vague possible". Mais une vague ça reste vague justement et personne ne peut préciser s'il s'agit d'un froissement de surface ou d'une lame de fond.

Alors, forcément il y a des "si" dans les conversations. "Si les indécis se décident, s'il y a une vague, si les Anglais disent vrai, s'il y a une

Voir page 6: Mon carnet

## Biron disposerait d'excédents de \$2.5 milliards

par Marie Laurier

QUÉBEC — Ce n'est pas le budget de l'An un de l'ère Biron qui a été présenté hier midi devant quelque 200 membres de la Chambre de commerce de la région de Québec, mais une comptabilité beaucoup plus modeste, quoique impressionnante, qui contient des "prévisions budgétaires" échelonnées sur quatre ans d'un régime unioniste porté au pouvoir le 15 novembre prochain.

M. Rodrigue Biron a fait lui-même cette restriction dès le début de son exposé, afin d'éviter une fausse interprétation de son texte et de ne pas commettre l'erreur qui avait coûté très cher au Parti québécois en 1973. Mais c'est en véritable magicien qu'il a jonglé avec les millions de dollars dont les Québécois bénéficieront à peu près dans tous les domaines, économique, social, culturel, éducatif, fiscal. En somme, pour parodier Victor Hugo, "chacun en a sa part et tous l'ont en entier".

"Ce document de travail, a dit M. Biron, ne fait que refléter l'esprit de mon programme électoral fondé sur le réalisme financier et une saine administration des fonds publics, car je n'ai jamais fait de promesses miroitantes". M. Biron a invité les autres chefs de parti à divulguer eux aussi leurs intentions quant à la répartition de l'argent des contribuables.

Les prévisions budgétaires de l'Union nationale tiennent compte d'un taux d'inflation fixé à 6% (toujours selon une moyenne de quatre ans), d'une augmentation naturelle de la population, d'un accroissement du revenu annuel de 13% et d'un taux moyen de croissance économique de 4% qui donneraient un total de \$2.5 milliards de revenus excédentaires. Cette somme sera distribuée par tranches d'une moyenne d'environ \$700 millions par année d'ici 1981, selon les besoins les plus urgents". Et en premier lieu M. Biron place la relance économique du Québec, notamment celle des petites et moyennes entreprises.

Le "surplus de revenus" permettra également de réaliser les mesures suivantes en quatre ans:

— l'abolition de l'impôt foncier scolaire;

— l'aide aux municipalités et au transport en commun;

— l'indexation des impôts;

— un réseau de garderies pour les dévalorisés et les citoyens à faible revenu, de même qu'un remaniement de l'administration des affaires sociales, grâce à une décentralisation des structures;

— la gratuité scolaire jusqu'à l'université en fonction du nombre de cours offerts dans une année, assortie d'un appui financier aux étudiants;

— des subventions aux établissements culturels qui existent déjà, à ceux qui seront créés et bien d'autres injections de fonds aux communications, aux loisirs et aux sports.

Cette mirobolante comptabilité repose sur une philosophie résumée dans ces ter-

mes: "Grâce à un contrôle des coûts et à une administration saine, l'Union nationale disposera de revenus discrétionnaires lors de la préparation de ses budgets, et ces revenus atteindront la somme globale de \$2.5 milliards en quatre ans". Dans cette perspective il n'est bien sûr pas question de nouveaux projets ou des imprévus qui peuvent survenir, mais là-dessus M. Biron souligne qu'il peut toujours "réviser ses priorités" et il préfère parler plutôt d'épargne, d'administration rationnelle et de répartition logique.

Le chef de l'Union nationale est conscient qu'il prendra une gestion déjà déficitaire de plus d'un milliard de dollars. Mais cela ne l'effraie pas outre mesure. En homme d'affaires "averti", il entend afficher "une plus grande responsabilité fiscale" et une partie des \$2.5 milliards de revenu supplémentaire servira à atténuer cette impasse budgétaire. Quant au déficit olympique, il sera financé par les loteries et la ville de Montréal, et M. Biron

est même disposé à reprendre des négociations auprès de M. Trudeau pour le convaincre de faire sa part dans cet événement dont il a tiré lui-même une réputation pan-canadienne qui doit se rentabiliser. Le premier ministre canadien a pourtant répété cette semaine qu'il n'en serait rien. "Qu'à cela ne tienne, rétorque M. Biron, il s'agit de changer les négociateurs".

D'ailleurs il n'écarte pas du tout la contribution d'Ottawa au régime social, notamment pour assurer le revenu minimum garanti, puisqu'il "s'intégrerait dans un programme canadien un peu comme les programmes d'assurance-maladie et de régime de retraite".

L'industriel de Lotbinière a rappelé que les revenus du gouvernement de la province de Québec s'élevaient à \$9.3 milliards et que ces revenus ont augmenté à un taux annuel moyen de 18.6% depuis quatre ans. Durant cette période cependant le taux annuel d'inflation fut de l'ordre de 8% et le taux de croissance réelle de l'économie de 5%. Les chiffres qu'il avance ne sont donc pas pris dans les nuages, dit-il. Mais cette comptabilité, brossée par des experts dont on ne sait qui ils sont ni d'où ils viennent, fait foi d'un "redressement du lourd fardeau fiscal que portent les Québécois déjà surtaxés".

En résumé, le chef de l'Union nationale entend "récupérer, économiser et dépenser" \$700 millions par année.

## Un Québécois à la Commission du lait

OTTAWA (d'après CP). — Quatre jours à peine avant la consultation électorale québécoise le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé hier à Ottawa la nomination de son propre chef de cabinet, M. Gilles Choquette, lui-même originaire de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, non loin de Saint-Hyacinthe, comme président de la Commission canadienne du lait. Il a en même temps démis de leurs fonctions le titulaire antérieur de la présidence, M. Ellard Powers, qui se trouvait en congé sans solde depuis le mois d'août, et le vice-président de l'organisme, M. Jules Thibaut, au Conseil national de commercialisation des produits de ferme.

La rumeur de ces bouleversements à caractère électoral circulait depuis déjà quelques jours, mais M. Whelan, qui se trouvait à London ce jour-là, s'était défendu mercredi d'avoir favorisé le choix de M. Choquette, comme on semblait le sous-entendre, parce que ce dernier venait d'un village non éloigné de la région des producteurs laitiers québécois, qu'il portait un nom français, qu'il avait déjà

appartenu à la Fédération canadienne des producteurs de lait et que sa nomination, dans l'actuel climat de soulèvement des producteurs québécois irrités par les con-

tingements provinciaux d'inspiration fédérale, pouvait influencer sur les résultats des élections québécoises d'une façon favorable aux libéraux provinciaux.

M. Whelan s'était indigné qu'on pût soupçonner une nomination semblable d'être empreinte d'une forme quelconque de favoritisme. Il n'avait pas voulu reconnaître la relation naturelle qui s'établissait spontanément entre cette nomination annoncée quelques jours avant la consultation, et le déroulement éventuel de la même consultation.

La détermination des contingents de lait industriel à l'échelon des producteurs relève effectivement des régies provinciales de mise en marché, même si les quotas d'ensemble, restreints à cette époque de 15%, avaient été révisés en avril dernier par M. Whelan lui-même. Mais dans ce tableau, c'est en général la Commission canadienne du lait qui a le dernier mot en matière d'appoints financiers.

La sévérité des contingents revus en avril avait mis en colère les producteurs de lait industriel du Québec. Ils avaient peu après, au nombre d'environ 5,000, en-

vahi la colline parlementaire d'Ottawa, et s'étaient livrés à de bruyantes manifestations qui avaient vite tourné au désordre. M. Whelan lui-même, qui avait voulu dire quelques mots aux manifestants à l'extérieur, avait été inondé de lait et lapidé de mottes de beurre.

M. Choquette appartenait au cabinet de M. Whelan depuis deux ans. C'est entre son séjour au ministère québécois de l'Agriculture, où il avait dirigé le service des récoltes agraires, et son entrée dans le fonctionnarisme fédéral, qu'il avait assumé des fonctions administratives au sein de la Fédération canadienne des producteurs de lait.

Le ministère fédéral a de plus annoncé la nomination de M. James Boynton à la vice-présidence du Conseil national de commercialisation des produits de ferme, où il remplace M. Jerry Pringle, lui-même nommé voici peu président de l'Office national de commercialisation des oeufs. Quant à la vice-présidence de la Commission du lait, elle reste pour l'instant dépourvue de titulaire.

**Un service d'imprimerie ultra-rapide!**  
Bas prix & Qualité Assurée

**Impressions**  
2120 Drummond 1417 Mackay  
842-6405 284-0482

**Obligations d'épargne du Canada**  
tassé & associés, Ltée

Montréal  
Québec  
Trois-Rivières  
Saint-Jean

Granby Sorel  
Mont-Saint-Hilaire Victoriaville  
Sainte-Thérèse

# les élections du 15 novembre



## Sur la trace des chefs

Le chef du Parti libéral, M. Robert BOURASSA, sera l'invité ce midi de la Chambre de commerce de Laval. Il terminera la journée par une assemblée publique à l'école Saint-Raymond de Hull.

Le président du PQ, M. René LÉVESQUE participera à l'émission Présent à l'écoute à Radio-Canada puis sera interrogé par les journalistes Michel Roy et Marc Laurendeau dans le cadre de l'émission Elections 1976 à la télévision du canal 10.

Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue BIRON, se rendra à Saint-Hyacinthe, Drummondville et Granby. Il présidera en soirée une assemblée publique au Centre catholique de Nicolet.

Le chef du PNP, Me Jérôme CHOQUETTE, participera au débat-midi des étudiants de Polytechnique de l'Université de Montréal, passera l'après-midi dans Outremont et la soirée dans Westmount.

Le chef de l'Alliance démocratique, M. Nick AUF DER MAUR, donnera une conférence de presse à 11 heures à son comité central de la rue Sherbrooke. Il consacra le reste de la journée à du porte-à-porte dans Westmount et à une rencontre à laquelle participeront le candidat libéral Springate et l'unioniste Fairhead, au centre d'achats Rock Hill.

## La soirée des élections à la télévision

Les chefs de partis ont déjà fait savoir où ils seront le soir du 15 novembre en attendant le verdict du peuple. M. Bourassa ira rejoindre ses députés élus au comité central de Guilford. M. Lévesque se rendra auprès des siens au centre Paul-Sauvé de Montréal. M. Biron tiendra compagnie aux journalistes à son comité central de Laurier Station dans Lotbinière. M. Choquette se rendra à l'hôtel Quatre-Saisons de Montréal et M. Samson communiquera son message à la nation depuis sa ville natale de Rouyn-Noranda. De son côté, Radio-Canada a tout mis en oeuvre pour permettre à ses téléspectateurs d'être témoins et de vibrer à chacun des moments de cette soirée mémorable. En vue de la réalisation de cette émission spéciale de télévision, la province électorale sera divisée en cinq régions où auront été recrutés 80 Québécois qui se retrouveront tous au studio 42 pour commenter le comportement des électeurs. Bernard Deromé agira comme chef d'orchestre secondé de Michel Héroux, Guy Lamarche, François Perreault, Michelle Viroly, Jean-Pierre Perron, Madeleine Poulin, Claude-Jean DeVirieux et Gilles Morin. L'émission qui débutera à 10 heures sera alimentée par l'ordinateur et fournira les projections devenues maintenant coutume. Le lendemain soir au 60, MM. Marcel Masse, Pierre Bourgault et Eric Kierans seront invités à faire l'analyse des résultats.

## Un appel pathétique à René Lévesque

Mécène québécois bien connu, M. Jean-Joffre Gourde vient de prendre au mot M. René Lévesque. Le président de Saint-Lawrence Colombium réfère aux intentions exprimées par le président du PQ depuis le début de la campagne pour aider les petites et moyennes entreprises. M. Gourde rappelle à M. Lévesque que son entreprise, aux prises avec de graves difficultés financières, est victime de la concurrence de la multinationale Norman Keevil and Associates. M. Gourde soutient en outre que le vice-président de Soquem, M. Edgar A. Manker, est largement responsable du mauvais sort fait à Saint-Lawrence Colombium au profit de la multinationale. Enfin, M. Gourde indique que nombre d'autres entreprises québécoises se trouvent dans la même situation, victimes "du système de monopole actuel, néfaste à la petite et moyenne entreprise, seules capables de libérer l'économie par le renouvellement."

## Du triplotage "préventif"

C'est l'accusation que le ministre Guy Saint-Pierre, candidat libéral dans le comté de Chambly, porte contre l'organisation du candidat péquiste, M. Denis Lazure. Essentiellement, M. St-Pierre soupçonne le PQ d'avoir tenté de présenter un autre candidat du nom de Guy Saint-Pierre sous la bannière du PNP. Le président des élections aurait rayé la candidature du dénommé Saint-Pierre, après vérification auprès du chef du PNP, M. Jérôme Choquette.

## La main noire

La pègre, ayant compris que rien ne peut empêcher l'élection de M. René Lévesque dans le comté de Taillon, aurait démenagé ses pénates dans le comté de Verchères où se présente l'auteur de "La filière canadienne", l'irréductible adversaire du crime organisé, M. Jean-Pierre Charbonneau. C'est du moins ce que prétend un informateur anonyme du PQ, qui précise que M. Charbonneau est sans cesse suivi par de "longues voitures noires à l'allure louche".

## La Tribuna Italiana

Il s'agit d'un périodique influent qui dessert la communauté italienne de Montréal. Cette revue mensuelle condamne le régime Bourassa et indique sa préférence pour le Parti québécois. Même au chapitre de la langue d'enseignement, La Tribuna Italiana fait valoir que le PQ a la qualité d'avoir parlé clairement aux groupes ethniques. "Par les temps qui courent, c'est surtout de clarté dont nous avons besoin", souligne la direction de la revue, dans un article sur les élections du 15 novembre.

## Un sondage de CKGM

Même les anglophones contribuent à créer l'impression que le Parti québécois va prendre le pouvoir. Un sondage réalisé par le poste de radio anglophone CKGM de Montréal indique que les auditeurs préfèrent le Parti québécois par la marge de deux pour cent. Il faut dire toutefois que 530 des 1,028 répondants sont de langue maternelle française.

## Les Fétéquistes et leurs leaders

Il semble que les syndiqués de la FTQ ne suivront pas en bloc le mot d'ordre de leur président Louis Laberge en faveur du Parti québécois. Les dirigeants et les permanents syndicaux des locaux 271 des chaudronniers et 711 des monteurs de fer structural refusent d'influencer leurs membres. Cette position, déclarent-ils, s'inspire de la démocratie qui s'exerce dans les locaux de la FTQ-Construction et de leurs préoccupations à ne pas entraîner unions et membres dans des considérations politiques. D'autre part, le Conseil du travail de Québec (FTQ) vient de désavouer un membre de l'exécutif parce qu'il a accepté de porter la bannière de l'Union nationale dans le comté de Montmorency. Mlle Denise Deslauriers voit dans l'attitude de la FTQ, "un dirigisme inquiétant par la démocratie au pays".

## 14 scrutateurs destitués

L'action cette fois se passe dans le comté de Sainte-Marie. Quatorze scrutateurs furent surpris à recevoir des instructions des organisateurs libéraux. Au nom du PQ, c'est Me Pierre-Olivier Boucher qui a porté plainte auprès du président des élections en vertu des articles 24 et 2 de la loi électorale. Il a obtenu gain de cause.

## La popularité de M. Bourassa

Les sondages voudraient faire croire à une baisse de popularité, mais l'accueil retentissant dont M. Bourassa fut gratifié l'autre soir à East-Angus tend à prouver le contraire. Après s'être fait dire par le député de la place, M. J-Omer Dionne, combien c'est "émotionnant" de recevoir un premier ministre, l'auditoire est devenu tout simplement euphorique. M. Bourassa ne fut pas chahuté. Plus encore, chacune de ses attaques percutantes contre le PQ était soulignée par le son des trompettes dont s'étaient armés des militants libéraux. Le vacarme fut tel que le chef libéral eut toutes les misères du monde à compléter sa harangue.

## Pour une revalorisation du pouvoir local

L'équipe des candidats du Parti québécois de Montréal juge absolument essentiel que les citoyens puissent véritablement avoir leur mot à dire dans la conduite de leurs affaires. Ce problème, croient-ils, est particulièrement grave à Montréal où les citoyens "ne sont jamais appelés à participer" aux décisions qui les concernent. Le PQ-Montréal conclut: "On ne pourra revaloriser le pouvoir local qu'en le rapprochant des citoyens."

## La pensée libérale en bref

Le ministre de la Justice, M. Gérard-D. Lévesque, est d'avis que la hantise des perturbations monétaires, causées par l'accession éventuelle à l'indépendance, constitue l'obstacle qui éloigne le plus grand nombre d'électeurs du Parti québécois. Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, trouve tout à fait normal qu'un libéral comme lui soit effrayé par les conséquences prévisibles de l'indépendance lorsque des péquistes notoires expriment publiquement cette inquiétude. Le président régional du Parti libéral à Québec, M. Guy Morin, soutient que le Parti québécois profite des assemblées publiques pour infiltrer ses troupes de choc, ses chahuteurs et ses fiers-à-bras. Selon le directeur du bureau de presse du PLQ, M. Gabriel Biron, le premier ministre Bourassa "ne prononce pas de paroles en l'air" lorsqu'il propose une clarification des mécanismes inhérents aux négociations patronales-syndicales.

# Les indécis

## Les "machines" intensifient leur chasse

par Lise Bissonnette

MONT-LAURIER — Quand la cloche des élections a sonné, dans le comté de Laurentides-Labelle, personne n'avait envie de quitter son coin et d'aller se battre. La faune et les humains se préparaient plutôt à hiverner tranquilles dans les grandes forêts et les lieux de villégiature de cette immense circonscription qui va de Mont-Laurier, aux portes du Nord, jusqu'à Val-Morin, à moins d'une heure de Montréal.

Trois semaines après, on finit à peine de se frotter les yeux pour se retrouver dans une situation typique du Québec que révèlent les sondages: 40% d'indécis qui font le désespoir des organisations, une campagne sans thème dominant ni incidents majeurs, des tiers partis qui brouillent le paysage sans qu'on puisse mesurer réellement leur importance. C'est donc le dernier virage qui comptera, pour faire la chasse aux indécis, et à trois jours des élections, les "machines" ne semblent tout simplement pas savoir comment le prendre.

Chez les libéraux, dont le candidat et député sortant Roger Lapointe faisait quasiment campagne comme un "indépendant", on se décide enfin, malgré l'angoisse de chambouler toute une stratégie, à agiter légèrement l'épouvantail "séparatiste".

C'était si peu à l'ordre du jour que les organisateurs avaient eux-mêmes retranché de toutes les affiches libérales le "non au séparatisme" proposé par la publicité nationale. Et dans le journal de quatre pages que M. Lapointe, député sortant, a fait distribuer aux électeurs, pas un mot du parti rival ou de son adversaire. Village par village, on énumère les projets réalisés, et les subventions venues de Québec, de même que les éléments locaux d'un programme "réaliste et progressif" qui ne contient aucune promesse formelle.

Dans ce comté traditionnellement "bleu" que l'unioniste et ex-ministre Fernand Lafontaine n'a concédé aux "rouges" qu'en 1973, les organisateurs libéraux sont souvent des anciens de l'Union nationale, comme le reconnaît l'un d'eux, fier de dire qu'il n'a même pas sa carte du PLQ. Aussi ils ont évité les thèmes nationaux du parti et l'image de Robert Bourassa. "Si on avait eu un congrès au leadership en août, ce serait moins chaud aujourd'hui", dit-on même ouvertement au quartier général de la rue Madone, à Mont-Laurier.

Pour "faire sortir" le vote des indécis, on se résigne maintenant à dévier légèrement mais certainement de cette stratégie toute locale. Samedi soir dernier, en compagnie du ministre des Finances, M. Raymond Garneau, M. Lapointe s'est prêt à une assemblée publique toute centrée sur l'offensive envers le "séparatisme".

Le candidat libéral n'hésite plus à s'entretenir avec les gens quand il fait, comme tout bon candidat, ses heures quotidiennes de porte à porte. "Les gens ont peur de l'indépendance et nous en parlent, c'est une peur qui existe, nous ne l'inculquons pas", nous déclare-t-il presque en s'excusant. Et hier soir, à Saint-Jovite, on avait fait venir pour une assemblée publique nul autre qu'un notrimant canon anti-péquistes, le président du Parti libéral, M. Ben Payeur.

Mais cela ne rassure pas l'organisateur chevronné qui a téléphoné au "national" hier matin pour faire avertir M. Payeur de ne pas trop en remettre dans ses attaques. La "machine" serait beaucoup plus encline à faire confiance, pour le déclin final qu'attendent les indécis, à un moyen bien traditionnel mais, paraît-il, psychologiquement efficace: une parade de pas moins de 750 automobiles, de bas en haut du comté ou vice-versa, dimanche soir, qui se terminera dans le village natal de M. Lapointe, à Ferme-neuve, où le pointage libéral a besoin d'un coup de pouce. On reviendra donc, la veille du scrutin, à la stratégie initiale centrée sur "les petits gars du comté".

La "machine" péquiste, qui commence aussi à avoir ses traditions, n'a guère plus d'imagination. Parade pour parade, elle aura la sienne samedi soir, et promet tout autant de véhicules que son adversaire. Comme chacun gaspille de l'essence pour impressionner les badauds cachés dans l'intimité de leurs salons, on finira peut-être par augmenter ainsi le nombre des indécis.

Le candidat péquiste, M. Jacques Léonard, un universitaire originaire de la région mais qui n'y réside pas — selon ses adversaires, ce serait un handicap majeur — continue à ressasser ses thèmes locaux: pollution des rivières, vente des terres aux américains.

Pas de grande offensive de dernière heure en vue. Il continuera à rencontrer des petits groupes car son organisation le trouve "très bon" mais en même temps pas très "sortable" car pauvre orateur en public. On s'apprête plutôt à lancer une opération-charme: hier, au quartier général de l'autre bout de la rue Madone, rentraient par piles les grandes affiches bleu royal adoucie d'une neige blanche, faisant gloire à un René Lévesque rassérené, et souriant pour une fois.

On se propose enfin de faire une dernière "rappel" dans tous les foyers dimanche, pendant que les libéraux seront occupés à préparer leur parade. Il paraît que le "national" va expédier aux organisations locales un "tract" dont on parlera encore longtemps dans les chaumières, au lendemain des élections.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, dans un comté qui fut si longtemps unioniste, le candidat de l'Union nationale, M. Laurent Jetté, est à peu près absent, du moins dans le "haut du comté", au nord. Pas une seule affiche sur les routes, du moins pour l'observateur moyen, entre Grand-Rémous et Saint-Jovite. Originaire de Sainte-Agathe, M. Jetté y concentre

ses efforts, mais le Parti québécois, fort au nord et faible au sud, trouve qu'il n'en fait pas assez. Le dernier virage, ce sera la présence de Rodrigue Biron lui-même à Sainte-Agathe samedi.

Le candidat créditiste tire de l'arrière et semble avoir renoncé à profiter du dernier virage. Il clôturera samedi soir par une assemblée publique dans son propre

quartier général; c'est donc qu'il n'y attend pas des centaines de personnes.

Dans ce comté caractéristique, que tous les observateurs ne cessent de décrire comme le plus "chaud" de l'Outaouais, la fièvre ne monte donc pas chez les électeurs. Il se pourrait même, craint-on, que les indécis restent chez eux. Cela ferait un peu l'affaire du Parti québécois, malgré

ses principes, quand son organisation regarde d'un peu près les derniers sondages.

Mais à moins d'un grand coup venant des états-majors, cette campagne que la plupart ressentent comme inutile se terminera comme elle a commencé, artificielle, terne, lente, infiniment régionale et locale. On se cherche tellement dans le brouillard que dans ce coin de pays où le chômage atteint souvent plus de 30%, on préfère par exemple dissenter sur les relations de travail alors que le conflit du secteur public a effleuré de façon très peu tragique les écoles et rares hôpitaux de la région. Rien ne "prend" auprès des électeurs. "La campagne se fait sur rien", de déplorer une jeune militante péquiste. Ce n'est certes pas de quoi décider les indécis.

Typique, il faudra donc surveiller Laurentides-Labelle le 15 novembre. M. Lapointe y a eu 2,400 voix de majorité, et 42% des votes. Les deux principaux partis se disent gagnants avec 500 voix de majorité.

## Rectificatif

C'est par inadvertance que LE DEVOIR titrait hier matin sur huit colonnes: "La moitié du vote péquiste dit non à l'indépendance". Ainsi qu'on a pu le constater en consultant les tableaux publiés à la page 2 et à la lecture de l'article que coiffait notre manchette, c'est l'inverse qui est vrai puisque 49% du vote péquiste dit oui à l'indépendance; 26% du vote péquiste n'est pas en faveur de l'indépendance et 24% des répondants péquistes sont indécis.

Il eût été plus juste de titrer que "la moitié du vote péquiste n'est pas encore acquis à l'indépendance".

## Mise en garde de Samson

# L'UN courtise les créditistes

LAC MEGANTIC (PC) — L'Union nationale courtise le vote créditiste dans plusieurs comtés du Québec.

"On fait des promesses aux créditistes pour avoir nos votes, en échange de quoi on dit qu'on va nous aider au fédéral", a dit cette semaine le chef créditiste, M. Camil Samson, au cours d'une assemblée publique dans le comté de Mégantic-Compton.

Selon M. Samson, les unionistes tentent d'obtenir les votes créditistes afin de récupérer certains comtés où l'Union nationale était très forte de 1966 à 1970.

Ces comtés sont ensuite passés sous le giron créditiste à l'élection de 1970: Mégantic-Compton, Frontenac, Richmond.

Le chef créditiste a mis en garde ses militants de ne pas succomber à la même erreur qu'en 1956, lorsque certains créditistes avaient cru aux promesses des libéraux.

"Comme on ne présentait pas de candidats en 1956, les libéraux ont tenté de nous attirer en nous faisant des promesses, a dit M. Samson. Mais lorsqu'ils ont pris le pouvoir en 1960, ils nous ont oublié. Ne tombons pas dans le même panneau."

Le chef créditiste a vigoureusement dénoncé la cour que mène aux partisans créditistes le candidat de l'Union nationale

et ex-député de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier.

"Les bleus nous invitent à voter pour eux, et ils nous promettent qu'ils vont nous aider à Ottawa", a-t-il dit.

C'est néanmoins ce même M. Grenier qui aurait contribué à faire battre au fédéral, en 1974, le député créditiste du comté, M. Henri Latulippe, en sabotant sa campagne électorale de l'intérieur, selon M. Samson.

"Si on accepte, non seulement on va perdre des plumes au Québec, mais on va faire battre tous nos députés créditistes à Ottawa", croit le député de Rouyn-Noranda.

Le chef créditiste ne l'a pas précisé, mais la tactique unioniste de Mégantic-Compton serait également utilisée dans Frontenac et dans Richmond. A ce dernier endroit, le candidat unioniste est l'ancien député créditiste Yvon Brochu.

M. Samson a également dénoncé les autres formations politiques qui, pour attirer les voix créditistes, affirment qu'ils ont repris une partie du programme du Ralliement.

"L'Union nationale dit qu'elle a une partie de notre programme, le Parti libéral une autre partie, et le Parti québécois une autre. En votant créditiste, vous vous trouvez à voter pour tout le programme

en même temps", a lancé le député de Rouyn-Noranda.

"Méfiez-vous de ceux qui veulent faire de vous des éternels exploités, a-t-il poursuivi. Le système actuel des bleus et des rouges est un système diabolique qu'il nous faut combattre et battre."

"Pendant que la maison est en feu, les vieux partis nous proposent de changer la couleur des chapeaux de pompiers du rouge au bleu, et du bleu au rouge. Mais c'est de l'eau que ça prend, et ça presse", a dit M. Samson.

La tournée de M. Samson se poursuivra d'ici la fin de la campagne électorale dans le nord-ouest québécois.

Il sera aujourd'hui à Val d'Or, dans le comté d'Abitibi-est, puis à La Sarre samedi, et à Rouyn dimanche.

Hier, M. Samson a connu une journée relativement tranquille. Il a visité une usine à Québec avant de participer à une émission de lignes ouvertes.

Lundi, M. Samson attendra les résultats dans son comté de Rouyn-Noranda, où il votera.

Ses adversaires sont le libéral Henri Miljours, le péquiste Réal Guay, et l'unioniste Jean-Claude Chevalier. M. Samson avait une majorité de 1,032 voix en 1973 sur le libéral, qui était le même M. Miljours.

# Tout est affaire de synchronisme

### Au bon endroit au bon moment

Air Canada dessert les destinations canadiennes avec une ponctualité et une fréquence exemplaires. Il y a, par exemple, six vols quotidiens Montréal-Vancouver. Bien répartis à travers la journée, ces vols se font parfois sans escale, parfois en 727 ou en L1011 avec cinéma. Le service de réservations de vingt-quatre heures vous réservera sur-le-champ une voiture, une chambre d'hôtel et votre place à bord d'un vol d'affaires.

### L'art de bien voyager

Air Canada offre encore plus aux gens d'affaires: le plaisir de bien voyager, sous le signe de l'hospitalité et de la courtoisie. Pourquoi ne pas profiter des tarifs excursion? Votre voyage d'affaires devient alors une aventure touristique, à prix réduit. Loisir bien mérité! Votre agent de voyage connaît tous les détails des tarifs excursion.

## Vancouver

- Six vols quotidiens: deux le matin, dont un en L1011 avec cinéma, deux l'après-midi, deux le soir dont un sans escale et un en 727

## Calgary

- Trois vols quotidiens: deux le matin dont un sans escale, un le soir en 727

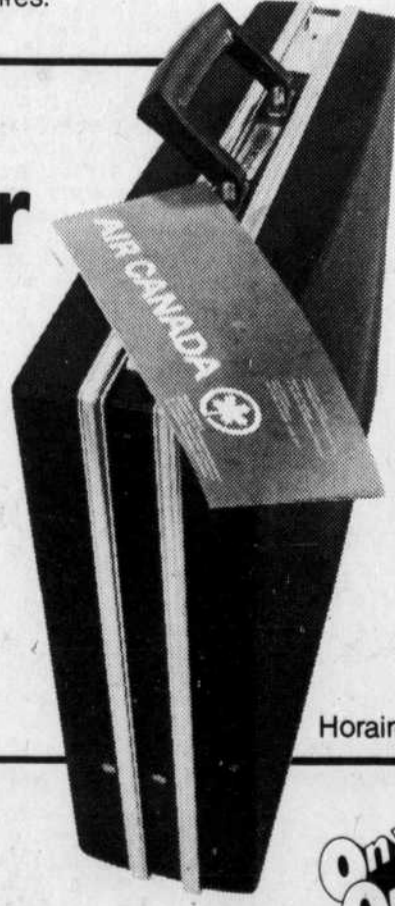
## Edmonton

- Deux vols quotidiens: un le matin, un le soir en 727

## Winnipeg

- Six vols quotidiens: trois le matin dont un sans escale, deux l'après-midi, un le soir sans escale en 727

Horaires en vigueur le 31 octobre 1976



Ony va? Ony va!

AIR CANADA



Aide FAME PEREO dans sa lutte contre la lèpre.

## L'Office des droits des détenus réclame la disparition du "trou"

par Clément Trudel

La prison de Bordeaux vient de rafraîchir sa vétuste infirmerie. On le doit en partie à la Corporation professionnelle des médecins du Québec qui adressait une demande en ce sens au directeur Desrivières, au début d'octobre. Une autre demande de la Corporation est toutefois restée sans réponse: peut-on abréger les délais parfois intolérables pour le transfert à Pinel de détenus qui ont besoin de soins psychiatriques?

Hier, le président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Augustin Roy, donnait son appui à l'Office des droits des détenus (l'une des constituantes de la Ligue des droits de l'homme) qui, en conférence de presse, réclamait une enquête sur des événements récents survenus à Bordeaux: quatre jeunes détenus, transférés au "trou" ou en cellule de ségrégation, ont tenté de suicider.

L'Office, le Dr Roy et la femme que l'on surnomme "l'ombudsman" des prisonniers, Inger Hansen, trouvent "dégradant" le trou. Mme Hansen a déclaré mardi à une commission parlementaire, à Ottawa, qu'elle ne voyait pas de solution immédiate à cet "isolement" des détenus. Le Dr Roy et les responsables de l'Office des droits des détenus, vont plus loin et optent pour l'abolition pure et simple du "trou". La réclamation vaut pour toutes les institutions pénales au Canada, de sorte qu'il n'y aurait plus de "sentence à l'intérieur d'une sentence" et l'on mettrait fin à tout traitement qui implique l'isolement d'un détenu.

Qui donc pourrait se charger d'enquêter sur les conditions "dégradantes" imposées à certains détenus? Nulle autre que la toute jeune Commission des droits de la personne, dirigée par Me René Hurtubise, dont l'équipe s'est mise à l'oeuvre pour de bon il y a moins de six mois.

Voici les faits récents survenus à Bordeaux, tels que rapportés dans le communiqué d'hier: le 3 novembre, une dame prévient l'Office des droits des détenus de tentatives de suicides survenues à Bordeaux (le directeur Desrivières tient au terme "automutilation" et n'entend pas céder à ce "chantage"). Le 4, l'Office ren-

contre trois des quatre détenus qui auraient tenté de se suicider. A eux quatre, ils totalisent 107 points de suture.

Le 8, dans l'après-midi se produit une mini-émeute (la nuit précédente, deux des quatre avaient essayé de s'automutiler). Il s'écoule trois heures avant que le médecin n'ordonne le transfert à l'hôpital d'un détenu qui doit faire refaire ses points. Le 9, autre rencontre des détenus impliqués — on dit que Jean Mitchell, l'un des quatre, a répété sa tentative. Mercredi et hier, le directeur Desrivières dit que les détenus sont "invisibles" et s'interroge sur l'à-propos des visites de représentants de l'Office à Bordeaux.

Pourquoi ces tentatives de suicide? En bonne partie, dit le communiqué, parce que l'on vise à protester contre les conditions de vie dans les ailes et surtout dans le "trou". Conscients de leur besoin de soins, ces détenus demandent que des psychiatres de Pinel les examinent (à qui

servent les ordres des juges? se demande le Dr Roy). L'un d'eux est au trou depuis trois mois et demi.

Le président de la Corporation des médecins dit comprendre la logique de cette demande de supprimer le "trou", surtout lorsque l'on réfère à une ségrégation arbitraire, dite "administrative" qui, dans certains pénitenciers, peut signifier moins de quatre heures de marche par semaine concédées à un détenu ainsi puni.

Nous demandons que les "cas" psychiatriques soient vus sans délai dit le Dr Roy; il est venu à notre connaissance que parfois, les délais s'étendent de trois à cinq mois. La demande faite s'adresse à deux ministères: ceux de la Justice et des Affaires sociales, qui se partagent l'administration des institutions mentionnées. A noter cependant que l'organisme auquel l'on demande de faire enquête, la Commission des droits de la personne, relève du ministère québécois de la Justice.

Aucun traitement ne nécessite l'isolement perpétuel, disent les responsables de l'Office qui ont en tête un détenu (ailleurs qu'à Bordeaux) qui a déjà passé trois ans et demi dans le "trou". Or, l'on calcule que sept jours d'isolement suffisent à provoquer chez l'isolé de l'aigreur et de l'agressivité, sans rien apporter de positif à la thérapie ni à la réinsertion sociale.

Si l'on a ainsi repeint l'infirmerie de Bordeaux et trouvé des vrais lits d'hôpitaux pour ce service après une demande expresse d'une corporation professionnelle, pourra-t-on rouvrir tout ce dossier de la ségrégation des détenus, du "trou", sans délai? L'Office des droits des détenus le souhaite, en rappelant un jugement de la Cour fédérale rendu en décembre 1975 et estimant que "l'isolement est un traitement cruel et inhumain" qui va à l'encontre de l'article 2(b) de la Déclaration canadienne des droits.

## Le PQ s'engage à transformer l'Île Ste-Thérèse en parc public

par Gilles Provost

Le Parti québécois s'est engagé hier à transformer l'île Sainte-Thérèse, à la hauteur de Pointe-aux-Trembles, en un immense parc public naturel qui serait deux fois plus grand que le Jardin botanique, le parc Viau et le parc du Mont-Royal réunis.

En faisant hier cette promesse électorale, le député péquiste Marcel Léger a soutenu qu'il a obtenu l'appui de M. René Lévesque à ce sujet, si bien qu'elle engagerait, à ses dires, le Parti québécois lui-même.

Ardent défenseur du projet "Un fleuve-Un parc" depuis plusieurs années, M. Léger s'est inspiré de la même philosophie pour prévoir l'aménagement du futur "parc du bout de l'île": Cette "enclave de campagne à la ville" resterait isolée du milieu urbain par son bras du Saint-Laurent et les citoyens devraient utiliser des bateaux-mouches pour avoir accès à ce paradis de verdure.

M. Léger soutient qu'il en coûterait moins de \$2 millions pour aménager ce parc puisque les installations y seraient réduites au minimum: pistes cyclables, sentiers de nature, camping léger, plage

publique (quand on aura achevé le détournement des égouts), tables de pique-nique, jardins communautaires loués à l'année, etc. Evidemment, l'hiver, on pourrait y pratiquer le patinage, le ski de fond, etc.

M. Léger, député de Lafontaine dans l'Est montréalais, a souligné que ses administrés (ses électeurs) souffrent particulièrement des méfaits de l'industrialisation et de la pollution. Il serait donc raisonnable, à titre de compensation, de leur donner accès à des espaces verts avec vue sur le fleuve. Le parc le plus rapproché, présentement, c'est le parc Viau, a-t-il dit.

Le projet du Parti québécois serait d'autant plus facile à réaliser que le gouvernement libéral sortant a justement acheté cette immense île, il y a quelques mois à peine. Pour des raisons qu'on ignore, cet achat de \$800,000 (\$0.1 le pied carré) a été gardé sous silence.

En se basant sur des informations parues récemment dans le quotidien La Presse, M. Léger a accusé le gouvernement Bourassa d'avoir acheté cette île dans le seul but de participer à la planification du développement portuaire montréalais: de toutes façons, le Conseil des ports nationaux y évoyait démanteler

sur l'île; il devra dorénavant négocier avec le gouvernement québécois pour ce faire.

M. Léger, pour sa part, soutient que les citoyens de l'est de Montréal ont eu plus que leur part d'industrialisation. Pour cette raison, il suggère soit de rénover les installations portuaires existantes, soit de démanteler certaines installations plus en aval, jusqu'à Varennes, Tracy ou même Sorel.

"À la vitesse où croît Montréal, a-t-il dit, il faut voir grand et penser que la métropole s'étendra jusqu'à Sorel, Saint-Jérôme et Valleyfield, dans quelques années."

Comme les partis politiques ont peu parlé d'environnement au cours de la présente campagne, Le Devoir a demandé à M. Léger si le Parti québécois a l'intention de consacrer plus d'argent que le dernier gouvernement à la protection de l'environnement.

Sachant que le traitement minimal des égouts de l'île de Montréal coûtera à lui seul plus de \$1 milliard, le critique du Parti québécois sur les questions d'environnement a manifesté une très grande prudence.

Voir page 6: Parc



Dans le cadre de leur lutte pour obtenir un fonds de pension juste et équitable, les policiers de la Communauté urbaine de Montréal poursuivent aujourd'hui encore la distribution de leurs communiqués pour informer la population. Un premier communiqué réclamait la disparition du Conseil de sécurité publique, "un organisme bâtard", tandis qu'un deuxième invite les citoyens à deviner parmi 24 numéros de téléphone celui qu'ils doivent composer pour atteindre la police en cas d'urgence. (Photo Alain Renaud)

## Mystère autour du rapport sur le rôle d'évaluation de la CUM

par Gilles Lesage

Le mystère continue de planer sur le rapport, gardé secret depuis le mois de mai, et dans lequel trois évaluateurs professionnels accusent la Communauté urbaine de Montréal (CUM) de "grossières erreurs de calcul" dans le rôle d'évaluation pour 1976.

Le rapport a été remis le 16 mai au ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, qui l'a soumis à l'étude de ses fonctionnaires et de son contentieux. Il ne l'a pas rendu public, alléguant que, s'il le faisait, il pourrait être accusé de mépris

### aujourd'hui

A 14 h, conférence de M. John R. Thomas, directeur du programme États-Unis-URSS, de la fondation nationale de science. Le sujet sera "Les politiques de science soviétiques et leurs implications sur la coopération scientifique internationale". Salle: 3260. Immeuble des sciences sociales, Université de Montréal.

Séminar d'une journée traitant des perspectives économiques et des marchés de capitaux, organisé par l'Association des analystes financiers de Montréal. Lieu: Hôtel Quatre Saisons. Informations: M. James S. Kinnear, 871-1250.

de Cour, en raison des procédures judiciaires intentées par le conseil de Ville Mont-Royal et par le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) à l'encontre du rôle d'évaluation. Le ministre a toutefois fait savoir que le rapport des experts était incomplet et nécessitait d'autres études.

La Gazette n'en a pas moins révélé hier, citant une source anonyme de Québec, que le rapport fait état de variations énormes dans le rôle d'évaluation des villes qui font partie de la CUM.

Le comité d'étude a été formé l'hiver dernier par le gouvernement, à la suite de plaintes nombreuses voulant que l'évaluation foncière ait subi des hausses allant jusqu'à 60% pour des maisons unifamiliales. L'évaluation des propriétés résidentielles avait grimpé en moyenne de 34,6% cette année et avait suscité des pétitions de protestation. L'évaluation étant plus élevée, les taxes de la CUM ont également grimpé.

En campagne à l'extérieur de la ville, M. Goldbloom n'a pu être rejoint hier pour obtenir ses commentaires sur les révélations du quotidien du matin.

En février dernier, au cours d'une rencontre avec les citoyens du West Island montréalais, le Dr Goldbloom avait promis une transformation radicale de la CUM, notamment la disparition du ser-

vice d'évaluation de la CUM et le rattachement par les municipalités membres, de la confection du rôle, comme avant 1970.

Pour sa part, le président de la CUM a déclaré au DEVOIR qu'il n'avait pas vu le rapport et qu'il n'en connaissait pas le contenu. Tout ce que sait M. Lawrence Hanigan, c'est que les procureurs du gouvernement ont recommandé qu'il ne soit pas rendu public, en raison des procédures en cassation du rôle. Et si ce dernier devait être cassé, il y aurait des conséquences extrêmement graves et sérieuses, note le président. Car il faudrait refaire la taxation et les comptes. L'affaire risque toutefois d'être longue en Cour supérieure, sans compter les appels possibles de la décision à rendre. M. Hanigan craint que si des éléments du rapport sont diffusés, il y a risque de préjudice. Et dans les circonstances il ne veut pas dire un mot de plus.

Le président de la Conférence des maires de banlieue, M. Guy Descary, n'est pas du même avis. Il a vu le rapport et il confirme que les renseignements publiés hier matin sont essentiellement vrais. Il ne comprend pas pourquoi l'on fait tant de mystère autour de ce rapport, qui ne fait que confirmer ce qui est de commune renommée depuis longtemps: que l'évaluation foncière de la CUM n'est pas ce qu'il y a de meilleur, à dire le moins.

M. Guy Descary est d'avis que le rapport aurait dû être rendu public depuis longtemps, ce qui éviterait sa divulgation par bribes et toute controverse à son sujet. Tout le monde sait qu'il y a des lacunes et pose un diagnostic, note le maire de Lachine. Le problème, au-delà de l'évaluation, en est d'abord un de taxation. Mais le gouvernement n'a pas eu le courage de prendre les mesures qui s'imposent à cet égard. En publiant le rapport, il faudrait qu'il dise en même temps les mesures qu'il entend prendre pour corriger les lacunes.

La est le noeud, et il n'est pas dénoué, rappelle le président des maires de banlieue, en dépit de plusieurs rencontres entre les membres de la CUM et les fonctionnaires québécois.

M. Descary déplore au passage que les problèmes municipaux ne soient pas une priorité des hommes politiques, quels qu'ils soient. "Même avec les problèmes cuisants que connaît la CUM, pas un seul programme de parti politique n'en mentionne même le nom."

Pour sa part, le maire de Montréal-Nord dit qu'il n'a pas besoin d'un rapport, qu'il n'a d'ailleurs pas vu, pour lui faire savoir qu'il n'y a rien à comprendre dans le rôle d'évaluation de la CUM et dans ses disparités énormes d'une ville à l'autre. "C'est une patente qui ressemble à celle d'un gars qui peinture au fusil", lance-t-il au DEVOIR.

Le rapport révèle, par exemple, que pour les fins de la taxation municipale à Montréal-Nord, des maisons sont évaluées entre 59 et 97% du prix de vente anticipé.

M. Yves Ryan ne saurait dire si tel est bien le cas pour sa ville. Mais il dit qu'il a réglé le problème en accordant une prime à l'embellissement des maisons unifamiliales.

M. Ryan ne pense pas beaucoup de bien des systèmes d'évaluation en général. "Il y a autant de chapelles de pensée que de bureaux d'évaluation. Il y a des disparités à travers toute l'île. Et il y en aurait encore plus si l'île Jésus faisait partie de la CUM."

Le maire de Montréal-Nord est d'accord pour dire que l'évaluation n'est "pas

Voir page 6: CUM

Pour appuyer les professeurs en grève à Laval et à l'UQAM contre les tentatives du Gouvernement et du patronat universitaire d'instaurer un contrôle absolu de l'enseignement et de la recherche.

En solidarité avec les employés de soutien, contre les mesures d'intimidation qui les visent (ex. les coupures de salaire à l'UQAM)

Contre les administrations universitaires qui se moquent des sessions d'études des étudiants en laissant pourrir les conflits de travail.

À L'APPEL DU SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (SPUQ-CSN)

ET AVEC LE CONCOURS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (FNEQ-CSN), DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE L'UQAM (AGEUQAM) ET DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'UQAM (SEUQAM-FTQ).

### MANIFESTATION

Vendredi, le 12 novembre 1976 à 19.30, au Carré PHILLIPS (angle Ste-Catherine et Université)

### SOIRÉE DE SOLIDARITÉ

Vendredi, le 12 novembre à 21 heures, à la Polyvalente Emile Nelligan, 4750 rue Henri-Julien (métro Mont-Royal)

Les enseignants, les étudiants, les employés et tous les syndicats du secteur de l'éducation sont invités à participer à cette manifestation et à cette soirée de solidarité.

## ÉLECTIONS PROVINCIALES AVIS

### À TOUS LES ÉLECTEURS

LES BUREAUX SPÉCIAUX DE SCRUTIN SERONT OUVERTS DE 2 HRES P.M. À 10 HRES P.M. LES VENDREDI ET SAMEDI 12 ET 13 NOVEMBRE

Les Présidents d'élection de tous les districts électoraux délivreront les attestations requises pour voter aux bureaux spéciaux de scrutin. Ces attestations seront délivrées entre 1 hre p.m. et 10 hres p.m. les 12 et 13 novembre aux électeurs qui en feront la demande et qui auront le droit de voter à ces bureaux spéciaux de scrutin conformément à l'article 283 de la loi électorale du Québec.

"Sont seuls admis à voter dans un bureau spécial de scrutin les employés de chemin de fer, des postes et de messageries, les navigateurs, prêtres-missionnaires, voyageurs de commerce et toutes autres personnes que leurs occupations habituelles contraignent à s'absenter du lieu de leur domicile et qui ont raison de croire que leurs occupations ordinaires les obligeront, le jour fixé pour le scrutin général, à s'absenter de la municipalité où ils ont leur domicile et les empêcheront de voter à l'élection en cours". (Article 283).



PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

# éditorial

## LE DEVOIR et l'élection du 15 novembre

# 1) Le meilleur choix, abstraction faite de l'indépendance

A mesure que se rapproche le jour d'un scrutin qui promet d'être historique, l'électeur consciencieux doit faire face à l'inéluctable question que voici: parmi les partis en présence, lequel est le plus apte à l'heure actuelle à procurer au Québec le leadership politique dont il a besoin?

Il serait facile de contourner cette question en cherchant refuge dans l'argument voulant que l'on appuie le meilleur homme ou que l'on jette son dévolu du côté des tiers partis. Mais cela ne changerait rien à une loi capitale de notre régime de gouvernement: c'est un parti, non un homme, que l'on porte au pouvoir à l'occasion d'une élection.

Vue dans cette perspective, l'élection se ramène en dernière analyse, et sans diminuer le rôle utile des tiers partis, à un choix entre le Parti libéral et le Parti québécois. Seuls ces deux partis peuvent en effet aspirer à former un gouvernement le 15 novembre.

Aux deux derniers scrutins, l'UN manifestait des signes évidents d'effondrement. Le Parti québécois, qui commençait à peine de s'affirmer, devenait soudain la principale solution de rechange. Il fallait réagir fermement et affirmer sans ambiguïté la préférence des Québécois pour le fédéralisme, par le truchement d'un solide appui au Parti libéral.

Le Parti libéral émergeait alors tout juste d'un séjour salubre dans l'opposition. Il s'était donné un nouveau chef, Robert Bourassa, lequel avait réussi à s'entourer d'une équipe jeune et aux compétences diversifiées. Autant en 1970 qu'en 1973, cette équipe, homme pour homme, nous apparaît supérieure à celle que présentait le PQ. Nous n'eûmes pas d'hésitation à l'appuyer.

Cette fois, la situation est différente. L'équipe Bourassa a été au pouvoir pendant six ans. Elle sollicite un nouveau mandat des électeurs alors que le précédent n'est pas encore échu. Aussi avant d'examiner le lien entre l'indépendance et l'élection du 15 novembre, faut-il d'abord se demander si, dans des conditions normales, il conviendrait de la reporter au pouvoir.

Le plus grand succès du PQ au cours de la présente campagne n'a pas été la mise en veilleuse habile de l'idée d'indépendance. Il a plutôt consisté à créer une impression très répandue voulant que tout aille mal au Québec. Lorsque l'économie, les écoles, les hôpitaux et les services d'électricité vont bien, le gouvernement s'en attribue volontiers le mérite. Il est fatal, en contrepartie, qu'on lui impute la responsabilité de la situation sociale ou économique si celle-ci est mauvaise. Or, c'est précisément cette impression qu'à coups de fresques souvent exagérées, on a réussi à créer. Et le Parti libéral la paie très cher.

Bien des chapitres du bilan de M. Bourassa sont loin d'être négatifs. Au plan économique, par exemple, la performance du Québec a été meilleure, ainsi que le démontre hier encore André Raynaud, que certains ne voudraient le faire croire. De même, en matière de relations du travail, le gouvernement Bourassa a dû naviguer contre des courants contraires extrêmement forts; il a su, malgré tout, accumuler un dossier plus favorable que ne veulent le reconnaître ses critiques de gauche et de droite. On avait également prédit que, sous l'administration Bourassa, on verrait s'étioler le début d'engagement dans l'activité économique qui avait pris forme à travers SGF, SIDBEC, SOQUEM, etc. C'est plutôt le contraire qui s'est produit: on observe au-

jourd'hui un engagement accru du gouvernement dans ce secteur.

On pourrait multiplier ces exemples, et on eût aimé que le Parti libéral le fit davantage au cours de sa campagne, au lieu de centrer sa propagande sur la menace séparatiste. Cela n'eût toutefois point effacé la dangereuse impression de dérive morale et politique qui a marqué les trois dernières années de la vie politique à Québec.

M. Bourassa disposait d'une majorité sans précédent. Il pouvait s'en servir pour faire passer dans les lois et dans le style de son administration les grands objectifs d'efficacité, d'intégrité et de dynamisme qu'il définissait en 1970. Au lieu de cela, il a gouverné trop souvent à la petite semaine, s'intéressant à des détails insignifiants et délaissant trop facilement les questions fondamentales qui relèvent d'une vision éthique et intellectuelle exigeante. Quand il a voulu légiférer en profondeur, il n'a pas su s'élever au-dessus des vues parfois étiolées de ses conseillers; il en est résulté, comme dans le cas de la Loi 22, des textes législatifs ou réglementaires qui ont été source inutile de divisions et de frustrations.

Au plan éthique, M. Bourassa, soit par faiblesse, soit par manque de conviction, a donné une administration trop calculatrice, trop chahutière et trop lente à réagir devant des situations qui exigeaient une intervention rapide et ferme. Avec lui, on ne sait plus trop si c'est le principe ou l'intérêt du parti qui est premier. De là est née une méfiance parfois excessive à son endroit, mais qu'on ne peut pas soupçonner d'être infondée.

En matière de finances publiques, la gestion de M. Bourassa avait généralement été bonne, ainsi qu'en témoigne une comparaison objective des finances du Québec avec celles des autres provinces. Deux grands projets ont cependant donné lieu à des erreurs de calcul qui infirment sérieusement cette performance. Dans le cas de la baie James, M. Bourassa a empêché dès le début qu'elle devienne un grand projet unificateur, en en faisant une utilisation étroitement partisane. Dans le cas des Jeux olympiques, il s'est laissé entraîner dans un véritable gouffre financier par les autorités montréalaises.

Du gouvernement, on attend qu'il s'élève à certains jours au-dessus de la mêlée partisane pour proposer des vues nobles qui rejoignent ce qu'il y a de plus profond et de meilleur chez les citoyens. On attend du chef du gouvernement qu'il le fasse non seulement à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de sa propre équipe. Ici encore, M. Bourassa n'a pas été à la hauteur. Son impopularité actuelle s'explique en grande partie par le leadership souvent zigzagant et calculateur qu'il a déployé. Ce n'est pas qu'il n'ait pas été voué à sa tâche; il y a consacré au contraire à peu près tout son temps. Mais il a volé trop en surface; il n'a pas vraiment approfondi les questions essentielles.

Dans le Parti québécois, tout n'est pas parfait, loin de là. Outre qu'avec l'expérience, on en vient à éprouver une méfiance instinctive envers tout ce qui aime trop se parer des atours de la vertu, on n'a qu'à penser à des "nouvelles" recrutées comme Lise Payette et Jean-Guy Cardinal (le plus piètre des ministres de l'Éducation qu'ait eus le Québec) pour se rendre compte qu'il faut éviter de verser, à propos de ce parti, dans l'espoir de foi religieuse que lui vouent naïvement plusieurs de ses adeptes.

Le PQ se targue de faire des leçons au Parti libéral en matière de relations de travail. C'est

chercher à faire oublier trop aisément ses propres fautes d'omission et de complaisance envers des "establishments" syndicaux souvent irresponsables. M. Claude Forget signalait l'autre jour les nombreuses incohérences de la "praxis" péquiste dans ce domaine. Elles étaient l'expression de l'ambiguïté dans laquelle baigne ce parti par rapport aux syndicats.

Ainsi que l'illustre la composition de son équipe de candidats, la représentativité du PQ laisse encore à désirer. Près de 40% des candidats péquistes sont issus du milieu de l'enseignement, ce qui confirme qu'il demeure fortement un parti de professeurs. Plus de 50% proviennent du secteur public et parapublic, lequel ne représente qu'environ 10% de la main-d'œuvre totale.

Mais en contrepartie de ces faiblesses, le PQ a de nombreuses qualités qui le rendent apte à aspirer au pouvoir:

1) de tous les partis, il est celui qui possède les structures de direction et de financement les plus ouvertes;

2) son leader, René Lévesque, a conservé à travers les années un dynamisme remarquable. Autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Québec, il jouit d'une audience exceptionnelle;

3) le PQ est le reflet sur la scène politique des valeurs d'une forte proportion des citoyens appartenant à la jeune génération. Il offre le véhicule le plus apte à favoriser l'insertion de ces citoyens dans le processus politique;

4) malgré les limites que nous avons signalées au sujet de son équipe de candidats, il offre néanmoins une équipe capable de donner au Québec un gouvernement compétent et honnête;

5) il offre enfin une vision élevée de ce que devrait être la vie publique au Québec.

Ce que le PQ offre de plus valable à long terme, c'est peut-être enfin la chance d'un renouvellement authentique des termes mêmes de l'alternative politique au Québec. Les joutes traditionnelles entre libéraux et conservateurs passent trop souvent à côté des vrais problèmes. L'alternative qui caractérise désormais les sociétés libérales, c'est de plus en plus celle qui met en présence le courant conservateur-libéral d'un côté, et le courant social-démocrate de l'autre. Le PQ offre une version authentiquement québécoise de ce dernier courant. Il oblige l'autre courant à se définir avec plus de rigueur.

L'élection du PQ apparaîtrait à plusieurs comme une drôle de récompense à donner à maints dirigeants et militants syndicaux qui ont démissionné dans le secteur public d'un mépris à peine voilé pour l'État et ses institutions. Mais elle aurait en retour une contrepartie. Obligés d'assumer davantage le pouvoir, certains des critiques les plus farouches de l'État en découvriraient à leur tour la complexité et les embûches.

C'est de ces alternances paradoxales mais bienfaisantes qu'est faite la santé du processus démocratique dans les sociétés libérales. Mais pour que le processus fonctionne avec vigueur, il faut que l'alternance joue assez régulièrement. Au Québec, après 12 années de régime libéral depuis 1960, un changement serait dans l'ordre des choses si l'objection de l'indépendance peut être mise entre parenthèses de manière loyale et satisfaisante.

Claude RYAN

Demain: L'objection de l'indépendance.

## LIBRE OPINION

# L'avenir constitutionnel du Canada passe-t-il par la consultation populaire?

par ANDRÉ D. FORTAS

Le départ de James Richardson du cabinet fédéral, jugé "prématuré" par le Premier ministre Trudeau, aura pour l'intéressé, dans l'immédiat tout au moins, un avantage probable: celui d'assurer sa réélection, en lui donnant dans l'Ouest un prestige que ne lui méritaient ni sa gestion gouvernementale ni sa performance nationale. Ce que James Richardson y aura gagné en faux prestige, le Canada est toutefois en train de le perdre en crédibilité politique. Dès lors, il est assez ironique que ce soit au nom de la survivance de l'entité canadienne que cette opération de destruction et de sappe du projet canadien ait été entreprise. On aurait préféré que M. Richardson mit son énergie à défendre et expliquer auprès des communautés canadiennes les politiques qui ont réussi jusqu'à ce jour à neutraliser les forces centrifuges à l'intérieur de la Confédération. Mais c'était apparemment une tâche à la mesure de géants de la politique, d'humanistes et de véritables hommes d'État.

Toutefois, il y a un aspect salubre à cette démission. Elle repose en termes brutaux et urgents le problème constitutionnel canadien. Cette remise en question, à la lumière des événements qui iront se précipitant au cours des prochaines semaines, paraît viser non seulement la méthode employée pour aborder le problème, mais aussi le contenu même de la future loi fondamentale du pays. Chacun semble mal à l'aise dans la cote mal taillée qu'est devenu l'A.A.N.B. On peut se demander si le temps n'est pas venu de s'adresser aux citoyens eux-mêmes.

Que ce soit dans l'Ouest ou au Québec, on remet en question les conférences constitutionnelles fédérales provinciales. Leur utilité devient sujette à caution dès lors que les réalités

vécues par le citoyen ordinaire ou les groupes ethniques n'y trouvent pas un écho fidèle.

Si la loi fondamentale doit régir les rapports entre les citoyens au plan des échanges économiques, du partage de la richesse, du milieu de vie, il ne fait pas de doute que les dispositions constitutionnelles actuelles correspondent peu aux réalités humaines de la mosaïque canadienne.

Ainsi les groupes ethniques sont éparpillés dans plusieurs provinces, et malgré une organisation administrative différenciée, on des problèmes fondamentaux qui transcendent les frontières provinciales. Il en va ainsi des Canadiens français qui sont localisés de manière presque continue sur un territoire qui s'étend du Manitoba au nord-est ontarien, s'élargit au Québec, pour se rétrécir de plus en plus au nord, nord-est et sud du Nouveau-Brunswick. De la sorte on ne trouve que quelques îlots de survivance française, à vrai dire folkloriques, dans l'île du Prince Édouard et au Cap-Breton.

Les Indiens et Inuits du Québec, du Nouveau-Brunswick, des provinces de l'Ouest et des Territoires du Nord-Ouest, restent des entités dont la présence se reflète peu au niveau des institutions politiques du pays. Or, ces gens ont des droits de la main, sans risques d'annihiler ceux de tous les autres groupes.

Les Ukrainiens représentent une réalité dans l'Ouest du pays. Ils disposent dans l'Ouest d'un poids politique plus important que les Canadiens français. L'échec actuel du fédéralisme centralisateur au Canada vient de ce qu'on a ignoré ces nuances et ces différences dans l'élaboration et l'application des politiques dites nationales. L'uniformisation de ces politi-

ques est apparue dans un grand nombre de domaines comme une tentative d'imposer une camisole de force à des populations qui n'en voyaient pas la justification. Tolérées au niveau économique où elles sont insidieuses et susceptibles de correction, ces politiques ont été rejetées symptomatiquement quand elles s'attaquaient à des cordes sensibles comme les traditions culturelles, religieuses, soit l'ensemble des valeurs qui sont viscérales.

Vu que la géographie humaine ne correspond que très peu à la géographie administrative, les habitants d'une province peuvent voter pour une équipe de gestion au niveau de cette province, sans estimer pour autant que cette équipe a reçu mandat pour les représenter dans un débat aussi important que celui de la Constitution. Dans un cas, il s'agit d'administrer des biens communs, dans l'autre de préserver ce qu'il est convenu d'appeler un patrimoine, soit un héritage qui dépasse les simples biens matériels. Dans ce genre de débat les minorités se sentent en droit d'exiger des garanties, alors qu'au niveau de la gestion, elles se contenteront des fluctuations normales de la vie quotidienne où les majorités sont circonscrites et temporaires. Dans un tel contexte, avec les majorités qui caractérisent les élections tant provinciales que fédérales, au scrutin unanime à un tour, on peut dire que sur ces options fondamentales, ni les députés fédéraux ni les députés provinciaux ne représentent légitimement les groupes ethniques de ce pays. Cela est particulièrement évident de la Colombie-Britannique avec ses Indiens, de l'Alberta avec ses siens, du Manitoba, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick avec leurs Canadiens français, du Québec avec ses anglophones, ses Indiens et Inuits.

Cette confusion oblige le gouvernement fédéral à se poser en protecteur des minorités ethniques sans avoir respecté les moyens de faire respecter leurs droits. Deuxième élément de confusion: le gouvernement fédéral en est arrivé à défendre un concept d'unité nationale dont les citoyens n'ont pas eu à discuter — par exemple celui des deux nations — et qu'un grand nombre rejettent pour des raisons souvent opposées. La poursuite du dialogue constitutionnel sur les bases actuelles valoir d'abord la lutte de pouvoir entre deux entités politiques et administratives et par voie de conséquence entre les deux paliers de décision. Elle fausse en conséquence le jeu démocratique et le processus lui-même, puisque celui-ci se déroule à l'écart de l'expression des vœux des citoyens. Dans l'esprit de ces derniers, le Parti Libéral au pouvoir est associé de plus en plus à une situation dont il n'a pas la paternité, et dont il est facile de lui imputer les imperfections accumulées depuis plus de cent ans. Cette conséquence électorale est vnielle à côté des possibilités de schismes ouvertes par un document nouveau qui n'aura pas reçu l'imprimatur des citoyens et des groupes ethniques, parce qu'il ne reflète pas les changements intervenus dans la société canadienne.

Ainsi on s'évertue à parler de deux communautés nationales en oubliant que deux autres, l'indienne et l'esquimaude, restent menacées physiquement, culturellement, économiquement et qu'elles n'ont reçu aucune garantie constitutionnelle. Au Québec, la présence d'un million de citoyens anglophones pose avec ambiguïté la légitimité politique d'une sécession qui dénierait à ces citoyens le droit à l'auto-détermination et à la gestion des territoires qu'ils occupent.

Voir page 6: L'avenir

## Les caprices de la Loi des Élections

# Le droit de ne pas prêter serment "sur les saints Évangiles"

■ A quelques jours du scrutin du 15 novembre, la Commission des Droits de la personne, créée pour veiller sur l'application de la Charte québécoise des droits de la personne, constate que l'application littérale de certains articles de la Loi des élections pourrait donner lieu le 15 novembre à des abus de droit regrettables. Aussi a-t-elle tenu à préciser suivant quelles modalités il sera loisible à chaque citoyen de "se lier à ne déclarer que la vérité" s'il en est requis. Voici le texte d'une mise au point que la Commission nous adresse à ce sujet.

La Commission des droits de la personne a été en mesure récemment d'identifier un problème extrêmement sérieux, qui risque de se poser le jour du scrutin et de priver des citoyens de l'exercice du droit de vote. Il s'agit, dans le contexte de l'application et de l'interprétation de la Loi électorale, de l'obligation qui peut être faite à des personnes de prêter serment "sur les Saints Évangiles", en leur refusant par ailleurs de reconnaître comme équivalente au serment "sur les Saints Évangiles" une Affirmation solennelle.

Le jour du scrutin, par exemple, un scrutateur ou un greffier peut exiger le serment "sur les Saints Évangiles" pour des fins d'identification et ceux qui refuseraient de le prêter, au nom de la liberté de conscience notamment, pourraient se voir refuser de voter. En effet, l'article 239 de la Loi électorale prescrit:

"239.1. Avant de recevoir son bulletin de vote, toute personne qui se présente pour voter doit, si elle y est requis par le scrutateur ou le greffier, par un des candidats ou son représentant, prêter serment, suivant la Formule 51 et..."

L'article 241 ajoute: "241.1. Il ne doit pas être donné de bulletin de vote à une personne qui refuse de prêter le serment prévu à l'article 239..."

De plus, la Loi électorale, à l'article 7 paragraphe 3, affirme que: "Les serments prescrits par la présente loi doivent être prêtés sur les Saints Évangiles."

Mais cette exigence est atténuée au paragraphe 4 du même article qui se lit ainsi: "Toutefois, la manière de prêter serment peut être changée suivant la croyance religieuse de celui qui le prête, de façon à le lier à ne déclarer que la vérité."

Il est du devoir de la Commission de clarifier cette question et de situer les droits en cause pour la population et pour ceux qui sont chargés d'appliquer et d'interpréter la Loi électorale.

Il apparaît à la Commission que la préoccupation du Législateur, c'est qu'un serment soit prêté de façon à "liar à ne déclarer que la vérité". Cette obligation doit évidemment être une obligation légale, mais on se rend compte que la loi a prévu d'autres façons que le serment "sur les Saints Évangiles" de "se lier à ne déclarer que la vérité". Affirmer solennellement la vérité par une autre formule est un droit. Il est fondé à la fois sur l'interprétation de la Loi électorale, elle-même comprise à la lumière de la Loi d'interprétation, sur le Code de procédure civile et sur la jurisprudence. Son exercice doit être permis à quiconque veut s'en prévaloir. Les témoins assignés devant un tribunal et qui refusent de prêter serment "sur les Saints Évangiles" pour une question de conscience, peuvent le faire en raison du Code de procédure civile. Constatons à cet égard qu'il y aurait une étonnante disproportion à être plus exigeant à l'égard de celui qui doit s'identifier conformément aux dispositions de la Loi électorale, qu'à l'égard de celui qui, en témoignant devant les tribunaux, a le lourd fardeau d'aider les tribunaux et les juges à administrer la justice.

Ne pas permettre l'utilisation d'une formule équivalente au serment "sur les Saints Évangiles" ne constitue pas seulement une interprétation restrictive de la Loi, mais une violation de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, qui garantit notamment le droit de vote (art. 22), de même que la liberté de conscience (art. 3), la liberté de religion (art. 3), la liberté d'opinion (art. 3), la liberté d'expression (art. 3), qui toutes sont impliquées dans l'expression du droit de vote. De plus, obliger quelqu'un à prêter serment "sur les Saints Évangiles" lorsqu'il ne croit pas, c'est le forcer soit à mettre de côté ses convictions les plus profondes, soit à se priver du droit de voter. Cela équivaut à susciter l'inégalité devant la loi et à créer deux catégories de citoyens quant au droit de vote dans ce contexte: ceux qui croient aux Évangiles et ceux qui n'y croient pas. Les premiers peuvent facilement voter; les autres, si on les oblige à prêter serment sur l'Évangile, ne peuvent le faire.

Il convient enfin de dire, en regard d'une notion de respect qui est inhérente au domaine des droits, qu'obliger quelqu'un à prêter serment sur des Évangiles auxquels il ne croit pas, c'est aussi risquer de jeter du discrédit sur des valeurs partagées par une partie de la population, ou même les tourner en ridicule. Ces valeurs religieuses ont aussi droit au respect.

## lettres au DEVOIR

### Des chiffres dangereusement amplifiés

M. le directeur,

Ayant reconstitué (à quelques unités près) la dimension de l'échantillon du sondage que Le Devoir publie depuis deux jours, je me dois d'observer que le taux de réponse réel est de 31% et ne justifie pas les trois ou quatre pages d'analyse et d'interprétation. En effet, au départ il y a 1800 numéros de téléphone. Il est justifié de retirer: — 104 services interrompus — 31 sans droit de vote — 38 numéros non résidentiels

La vraie dimension de l'échantillon est donc 1627, qui se répartit comme suit: — 512 décidés — 141 indecis "tentés" — 329 indecis non tentés — 358 refus (66 refus de répondre à la question + 292 refus de répondre au questionnaire) — 117 absents — 91 (89 pas disponibles + 22 numéros difficiles) — 30 ne parlant ni français, ni anglais — 49 intentions de ne pas voter. Sur la question de vote, le taux

de réponse est donc 512 sur 1627, soit 31%. Le sondage révèle donc: — PQ 16% — PL 8% — UN 4% — RC 2% — Autres 1% — Non mesurés 69% Le reste n'est qu'hypothèses. De plus, l'échantillon représente mal la population du point de vue sexe et ethnique.

A. ZINGER mathématicien-statisticien Outremont, le 11 novembre 1976

### Qui est fort en chiffres?

M. le rédacteur,

M. Bourassa, en mettant les Péquistes en garde contre les salissures qu'il leur peut faire aux Libéraux, plus que le fait même le Parti péquiste. Les Libéraux et les fédéralistes ont tellement peur de la popularité des Péquistes que tous les moyens leur sont bons pour les salir. M. Bourassa dit que M. Lévesque n'est pas fort en chiffres. Pour le premier ministre, cette remarque "salissante" lui retombe sur le nez, car, en disant que le Québec reçoit du fédéral un milliard de dollars par année, il oublie ce que le fédéral reçoit du Québec sous forme de taxes directes et indirectes tous les ans, c'est-à-dire, plus de sept (7) milliards de dollars, ce qui est beaucoup plus que le milliard que remboursent, pour ainsi dire, au Québec, les fédéralistes.

L'autre jour, M. Bourassa a déclaré à la télévision que nous ne sommes qu'un petit peuple de 2 p. cent en Amérique du Nord. Il ne s'agit pas de l'Amérique du Nord, mais bien du Canada. Les anglophones de notre pays ne prient pas du tout de faire partie de nos puissants voisins du sud. Comme il s'agit donc du Canada, ce n'est pas 2 p. cent mais environ

33 (trente-trois) p. cent que notre peuple représente au Canada. Ce n'est pas fort en chiffre pourtant. Et M. Bourassa devrait dire la vérité au lieu d'accuser un parti dangereux pour lui de vouloir salir les Libéraux. Je ne suis pas plus péquiste que partisan d'un autre parti, mais comme tous les électeurs, je tiens à ce que nos gouvernements finissent de nous prendre pour des imbéciles. Nous voulons la franchise et la vérité.

J. FRANÇOIS LALIBERTÉ pour un Canada où l'on se comprend Val-des-Monts, novembre 1976

### Une publicité tendancieuse

M. le directeur,

Dans votre édition du samedi 6 novembre dernier, j'ai constaté que le Parti libéral avait une publicité, à mon avis, très spéciale. En effet, les "spots" publicitaires libéraux que j'ai relevés au nombre de dix, ici et là dans votre journal, m'ont amèrement déçu. Il s'agit de ces petits textes, mal écrits, accompagnés d'un visage mécontent, tantôt celui d'un ouvrier, tantôt d'une infirmière ou encore d'un simple citoyen. Je veux en venir au contenu

même de chaque texte où le mot séparatiste est à l'honneur. M. Bourassa semble obsédé par ce mot puisqu'on le retrouve partout dans sa publicité électorale parlée et écrite. Celui-ci tourne le dos à une réalité telle que l'indépendance du Québec qui devient de plus en plus concrète aux yeux des Québécois.

M. Bourassa manque de "fair play" lorsqu'il introduit sa psychose de peur de l'indépendance auprès du public avec le mot séparatiste. C'est un mot qui ne veut plus rien dire, un mot qui désormais

n'a plus sa place dans le vocabulaire québécois. Celui-ci croit préserver son château-fort en comptant sur la peur des électeurs avec son mot "séparatiste". Assurément, M. Bourassa et ses libéraux reprendront le pouvoir lundi prochain, journée d'élection provinciale. Il aura encore réussi avec son mot détesté mais les Québécois démontreront par leur vote une confiance encore plus grande au Parti québécois. Ce n'est que partie remise...  
Jacinthe LATULIPPE étudiante Montréal, le 8 novembre 1976

### Un carnet électoral fort apprécié

Cher M. Deshaies,

Votre carnet électoral est un vrai beau sourire du matin dans une atmosphère politique plutôt tendue et sombre. Depuis mon arrivée au Canada, j'ai toujours été un lecteur régulier du Devoir, je le serai toujours, mais après la découverte de votre imbatteable Espritisme, avec plus de joie. Si M. Claude Ryan est à comparer d'une façon ou d'autre avec l'unique Sirius, et si M. Georges Vigny nous offre souvent un monde éventuel plus humanisé,

vos rubriques donnent aux tristes lectures d'aujourd'hui les couleurs d'un beau papillon qui survit au froid du climat et à l'absurdité de la politique.

Étant moi-même journaliste depuis seize ans, et n'ayant pas trouvé jusqu'ici le moyen de m'exprimer dans cette nouvelle patrie, le Canada, je trouve dans vos articles la même joie comme si j'étais dans le métier de plume à nouveau.

Samir ATALLAH Montréal, le 5 novembre 1976

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean-François Pierre Loignon

Tésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bovin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$52 par année; six mois: \$28. À l'étranger: \$57 par année; six mois: \$31, trois mois: \$19. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$13,35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Les sources du nouveau nationalisme québécois

# Comment s'est effectué le passage graduel de l'identification canadienne à l'identification québécoise

On ne convainc pas le Québécois d'adhérer à l'idée de l'indépendance. Il en éprouve ou non lui-même le besoin. L'adhésion à cette idée est un phénomène de perception et non un acte de compréhension. C'est une erreur de croire que simplement par des arguments ou des incitations d'ordre logique, une personne adoptera l'idée de l'indépendance. Cette adhésion résulte d'une prise de conscience. Celle-ci se fait par l'accumulation d'actes amenant une personne à découvrir son identité. Cette identification du groupe s'élabore par comparaison avec d'autres entités. Tant que les gens d'ici se sont appelés "Anglais", le problème de l'identité ne se posait pas, mais quand les gens d'ici se sont aperçus qu'ils n'étaient pas ou plus les "Canadiens", la recherche commençait. Le processus est lent mais inéluctable. Le groupe se redéfinit. Lorsque la définition est complète, un pays nouveau naît. La délimitation du territoire suit le sentiment collectif d'appartenance. Un vrai pays vit d'abord dans le cœur de ses habitants.

On a prétendu favoriser l'unité canadienne en faisant connaître entre eux les habitants des différentes provinces. C'est une profonde erreur. Mon propos est de démontrer que l'inverse en résulte.

Plus la télévision, la radio et la publicité font connaître l'autre entité, plus la prise de conscience s'intensifie. Plus on précipite le processus de définition d'un Québécois et son identification, plus le fossé entre lui et le "Canadien" se creuse. La campagne de propagande menée par le gouvernement fédéral visant à consolider l'unité nationale s'avère le processus idéal menant à l'indépendance. Quotidiennement, les médias de communication rappellent aux Québécois qu'ils sont différents. Jour après jour, ceux-ci se comparent, donc s'identifient. Pendant des générations, les gens d'ici ne se sont pas comparés. Ils étaient eux-mêmes et ils s'identifiaient au Canada parce que le Canada, c'était eux. Actuellement, ils découvrent un autre Canada.

Le fait que le Parti québécois soit né et vive d'abord à Montréal n'est pas un hasard. La prise de conscience de l'identification nationale est à deux pas. Dans les campagnes, l'idée de l'indépendance et le Parti québécois se développent beaucoup plus lentement parce que la prise de cons-

science est lointaine. Les occasions de côtoyer d'autres entités et de s'y comparer sont rares. Le sentiment de propriété exclusive du territoire n'est pas compromis. L'image du groupe n'est pas perturbée. Le miroir social réfléchit la bonne image. Une nouvelle définition et une nouvelle identification ne sont pas nécessaires puisqu'il n'y a pas de modifications dans la perception de l'entité collective. Les gens de province perçoivent encore le Canada comme un prolongement du patelin qu'ils connaissent. On note toutefois que graduellement, les moyens de communication conscientisent à ces gens le phénomène montréalais.

Le processus de conscientisation collective n'est pas d'ordre logique. L'argumentation est donc inutile d'où la difficulté de convaincre les vieux nationalistes fédéralistes de modifier leur position. Le processus d'identification est gelé. Ils acceptent théoriquement un Canada bilingue, bi-culturel, etc. Par le passé, la conscientisation collective était purement défensive. Le peuple se définissait comme "Canadien". La perception n'était pas tout à fait exacte mais répondait bien à un besoin naturel. Le nationalisme traditionnel satisfait les aspirations du moment. De part et d'autre, celui-ci ne brisait pas les schémas établis. Un nationalisme à la Henri Bourassa était l'arme du moment. Cette arme se devait de n'être que défensive. D'ailleurs ceci correspondait bien à la volonté populaire puisque la masse s'identifiait encore au mot Canada.

À l'époque de Papineau, l'identification par la comparaison n'était pas nécessaire. L'identification nationale allait de soi. À ce moment, il ne s'agissait pas d'une identification nationale mais d'un problème de libération. La libération n'était pas un phénomène mental comme elle l'est aujourd'hui, c'était la confrontation avec le pouvoir. Les chaînes des conquérants étaient récentes et la crainte de la domination extérieure vivait encore.

## Libération ou identification: l'inutile argumentation

Aujourd'hui, le mot libération n'a pas auprès de la population beaucoup de résonance. La phrase célèbre "Vive le Québec libre!" sonne faux parce que la

conquête et la domination sont oubliées. Aussi ces mots engendrent chez le peuple la division. Certains indépendantistes présentent leur position comme une libération alors que chez le peuple, le problème est autre. Il s'agit plutôt d'une identification collective. La division dans la population québécoise vient essentiellement de là. Les fédéralistes prétendent, avec raison, qu'il n'est point besoin de faire la libération. Par contre, beaucoup d'indépendantistes préchent la libération. En fait, la population n'attend pas une libération mais une nouvelle identification. Quand je dis que les fédéralistes ont raison de prétendre que nous n'avons pas besoin d'une libération, je dis simplement que la population n'est pas consciente d'une domination et n'attend donc pas de libération. Le fédéraliste sait que le peuple ne sent pas le besoin de se libérer et il s'oppose avec acharnement à ce qu'un groupe impose ce processus au peuple. Par contre, l'indépendantiste trouve aberrant que des Québécois soient contre leur propre libération. Cette mauvaise interprétation entretient, depuis des années, des animosités. Je ne dis pas que les mauvaises définitions sont à l'origine de ces luttes. Elles engendrent toutefois le mépris qu'ont les indépendantistes pour les fédéralistes et l'incompréhension témoignée par les fédéralistes pour les indépendantistes. Loin de prétendre que la division réelle et fondamentale est d'ordre étymologique, je dis qu'elle est d'ordre perceptif.

Pour l'élite traditionnelle, l'indépendance est un faux problème. Elle est théorique et elle n'a pas de fondement dans la réalité. C'est une chimère. Le peuple n'en veut pas et n'en voudra jamais. Aussi, est-ce une erreur de vouloir convaincre les nationalistes traditionnels. Cette attitude envers eux les gêne dans leur position et les empêche d'évoluer vers une prise de conscience. Il est probable qu'ils mourront avec leur idée et ce sera une erreur de dire qu'ils n'ont pas compris. Leur prise de conscience était autre.

Face à la nouvelle génération d'indépendantistes, les élites traditionnelles traduisent ce que sont les professeurs qui préchent des idées subversives. En général, c'est faux, sauf quelques phénomènes isolés. La nouvelle génération est simple, naturelle et sans déterminement. Elle fait simplement sauter certaines entraves.

Elle est sans artifice. Les jeunes s'identifient naturellement. L'identification comme Canadien est trop compliquée, elle ne correspond pas à leur réalité. L'identification québécoise est la leur, le problème est simple, ils regardent les schémas des autres et ce n'est pas pour eux. Ceci est un phénomène général chez la jeune génération. Je ne dis même pas qu'objectivement, ils font les bons choix. Je dis simplement que leur adhésion est en référence avec leur perception et non en référence avec des principes que d'autres leur définissent. Cette génération est le monde de demain. En faisant fi des principes établis, en se définissant eux-mêmes, ses membres s'identifient à la communauté québécoise. Les communications modernes leur ont fait prendre conscience de leur identification. Qu'ils soient politisés ou non, ils sont Québécois. Les professeurs n'y peuvent rien. Les jeunes rejettent d'emblée la définition de Canadien que leurs parents tentent de leur imposer. Les jeunes, actuellement, n'ont pas besoin d'accidents de parcours pour adhérer à l'idée de l'indépendance et je m'explique.

Lors de la première guerre mondiale, les gens d'ici ont eu une prise de conscience collective. Ils se sont identifiés. Le phénomène de la guerre était d'ampleur, les deux solitudes se sont retrouvées ensemble devant un problème commun mais elles se sont retrouvées face à face. Les deux peuples avaient, face à la guerre, une position complètement différente. La question était d'importance et les positions complètement opposées. Pendant un certain temps, les gens se sont collectivement identifiés. Toutefois, la communication de cette différenciation était purement accidentelle. Elle fut temporaire et chacun retourna dans son coin. En retournant chacun dans son coin, personne n'avait plus à se définir face à qui. Le Canadien n'était pas encore le Canadien français.

Lors de la deuxième guerre, le phénomène se reproduisit, la communication entre les groupes fut plus adéquate et l'identification poussa plus loin. Un parti, le Bloc Populaire, vit le jour. Son succès, quant au vote populaire, fut surprenant. La communication de cette différenciation nationale était accidentelle et temporaire, le projet avorta. Les initiateurs crurent avoir mal évalué la situation. En réalité, le phénomène engendrant la comparaison

et la nouvelle identification avait été de courte durée et était artificiel. Cette guerre était un autre accident. Le regard des Canadiens avait été, pendant quelque temps, braqué sur l'autre Canada. Pendant un court instant, les gens d'ici avaient perçu ce qu'était le Canada. Les autres n'étaient plus les Anglais. Les activités habituelles refirent surface, le champ gravitationnel reprit sa place, le Canadien se sentit à nouveau chez lui, Québec était maître à nouveau de tout et la vie continuait.

## L'erreur d'Ottawa

Vers les années 60, les bombes explosent. Certains ont pris conscience d'une réalité qu'ils veulent faire éclater. C'est pourtant vrai, il y a au Canada, deux peuples, peut-être deux nations, personne ne sait. Autrement, l'ignorance de l'autre régnait. Je me rappelle, en 1958, avoir appris à un diplômé d'une université de la Colombie-Britannique qu'au Québec, les francophones allaient à l'école française. Pour lui, toutes les écoles du Canada étaient anglaises. Evidemment, il savait, qu'au Québec, il y avait une concentration de descendants de Français. Ceux-ci parlaient, à la maison, une espèce de patois, ressemblant vaguement au français; l'école était de soi canadienne donc anglaise. Nous étions des immigrants français non complètement assimilés et, s'il vous plaît, imaginez, ce type était un licencié de langues d'une université canadienne. Comment était-ce possible? le "from cost to cost" était relatif, c'était une connaissance purement cartographique. Le Canadien percevait les Canadiens à sa propre image.

M'interrogeant sur une ignorance aussi fondamentale du fait français par les anglophones vivant à l'extérieur du Québec, j'eus l'idée de feuilleter les manuels d'Histoire enseignés au primaire dans la province de l'Ontario. Je fis l'incroyable découverte suivante: le fait français n'avait duré que deux pages. Avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, deux personnes étaient venues au Canada, Jacques-Cartier

par  
GEORGES LABRECQUE

■ L'auteur de cette libre opinion pratique le droit à Sherbrooke

et Champlain. L'un était mort en France, l'autre à Québec.

Vers les années 60, grâce aux bombes, le vrai Canada est né. Il y a ici des Canadiens français et des Canadiens anglais. Les masques tombent, les gens s'interrogent. On est deux dans la même maison. Est-ce que l'on est marié? Est-ce que l'on a un contrat? Les Canadiens anglais nous regardent sortir de notre boîte. "What does Quebec want?" Pour nous, le choc est dur. D'autres ont pris notre nom. Ces autres contestent même notre place ici. C'est la bouche bée qu'ils nous ont vu sortir de notre boîte. Les Canadiens français apprennent qu'on ne les voyait même pas.

Les gens d'ici descendent alors dans la rue et les marches commencent. La St-Jean-Baptiste, ce n'est pas assez. Le temps des banderoles est terminé, maintenant on casse. On est là.

Ottawa lui, sait. Il sait et il le sait même depuis longtemps. Maintenant Ottawa sait que le peuple sait, alors aux grands maux, les grands remèdes. Pearson, Dieffenbaker et les autres n'ont plus qu'un mot en tête, l'unité canadienne. Les deux solitudes, ce n'est plus possible. Les gens savent maintenant qu'ils sont dans la même maison. Puisque les deux cultures veulent vivre, on va leur apprendre à vivre ensemble. D'abord, il faut qu'elles se comprennent et pour ceci, il faut qu'elles se connaissent. La télévision est là, la route est là. Le gouvernement encourage la connaissance des provinces canadiennes. Des films sont réalisés et diffusés. Des voyages sont organisés. Des échanges inter-provinciaux sont mis sur pied. Tout le monde s'en mêle. L'avenir du Canada est en jeu. C'est simple, s'ils se connaissent, ils s'aimeront, ils feront vie commune.

L'erreur est grande. La comparaison engendre inévitablement l'identification. L'identification collective est maintenant permanente. Plus on prêche l'unité canadienne, plus on conscientise le sentiment d'appartenance, plus l'identification collective se précise et plus le Canada se divise. Ce qui n'était qu'accidentel est maintenant un processus permanent.

## Une mauvaise lecture d'une pensée généreuse

# La véritable pensée de Lord Elgin sur les Canadiens français et la vie politique

M. Claude Ryan, directeur

Prenant connaissance dans LE DEVOIR du 5 novembre d'une lettre de M. Lucien Lessard, député de Saguenay à l'Assemblée nationale, je suis surpris des conclusions qu'il tire à partir des écrits du gouverneur du Canada entre 1847 et 1854, James Bruce comte d'Elgin, mieux connu ici sous le nom de Lord Elgin. M. Lessard tire des conclusions erronées des propos de Lord Elgin. En effet, celui-ci, s'il était un défenseur opiniâtre de la nationalité canadienne-française, n'en réprovoit pas moins l'existence d'un bloc politique unique basé sur la nationalité. Il serait, quoi qu'en dise M. Lessard, un opposant farouche au Parti québécois qui, justement cherche à faire revivre ce bloc politique, soit de réunir autour d'une idéologie nationaliste tous les Québécois.

Quand Lord Elgin manifeste l'espoir que les Canadiens français vont se diviser en libéraux et en conservateurs, c'est justement pour éviter qu'ils fassent bloc autour d'une idée nationale. Le gouverneur Elgin comprend pourquoi ils se sont réunis dans un seul parti: le parti réformiste de LaFontaine (1). Mais il ne l'accepte pas à long terme. Elgin croit qu'au lendemain de la rébellion de 1837-1838, des gouverneurs comme Durham, Sydenham et Metcalfe ont mal agi, qu'ils ont exacerbé le nationalisme canadien-français en prêchant, surtout Durham dans son rapport, l'assimilation des Canadiens

français. Craignant pour leur survivance, Elgin comprend que ceux-ci ont voulu former un bloc national pour résister à l'assimilation. S'il comprend, Elgin se refuse à l'existence d'un tel bloc politique national parce qu'il fausse le jeu politique.

Selon lui, la société est divisée socialement, politiquement et économiquement et non sur une base nationale. Il ne veut pas que se perpétue cette situation politique de 1847 où du côté anglophone on retrouve des réformistes et des "tories" alors que du côté francophone, il n'y a qu'un seul parti qui gravite autour de LaFontaine. Cependant pour réussir à diviser les Canadiens français, il faut absolument qu'il leur prouve que les projets d'assimilation sont rejetés et qu'il n'est pas question que les institutions britanniques fonctionnent sans les Canadiens français. Lord Elgin veut retrouver leur confiance en accordant la responsabilité ministérielle et en insistant pour favoriser la langue française (2) et la nationalité canadienne-française. L'espoir de Lord Elgin est que lorsque les Canadiens français

comprendront que leur nationalité n'est pas en danger et que le gouvernement responsable fonctionne pour eux aussi bien que pour les anglophones, ils ne sentiront plus le besoin de rester unis dans un seul parti. Lorsque le but pour lequel ils s'étaient unis à savoir leur opposition à l'assimilation sera atteint, les divergences idéologiques se manifesteront et ils se diviseront en libéraux et en conservateurs.

Lord Elgin est donc un défenseur acharné de la nationalité canadienne-française en qui il voit un soutien très solide des institutions britanniques en Amérique et c'est pourquoi il ne croit pas aux solutions de lord Durham qui voulait en faire des anglais (3). Selon Elgin, les Canadiens français resteront fidèles aux institutions britanniques en autant que l'on respecte leur nationalité. Il croit qu'il y a davantage de gens déloyaux du côté anglophone que du côté francophone. L'incendie du Parlement du Canada à Montréal en 1849 par des émeutiers anglophones le confirmera dans cette position. Il dira même en 1850, quand viendra le temps de déménager la capitale du Canada ailleurs qu'à Montréal: vaut mieux aller à Toronto car c'est là qu'il faut revitaliser le loyalisme à l'égard des institutions britanniques et non pas à Québec.

Malgré ses efforts pour se concilier les Canadiens français, il n'oublie pas son ambition première qui est de diviser politiquement les Canadiens-français pour assurer une vie politique normale au pays. Selon lui, l'existence d'un bloc canadien-français paralyse justement cette vie politique. Une division nationale est inadmissible. Or, lorsqu'en 1854, les Canadiens français, regroupés surtout dans le parti réformiste, s'associent aux "tories" du Haut-Canada et que les libéraux canadiens-français se manifestent, Elgin croit avoir solutionné le problème national. Il écrit le 9 septembre 1854:

Le développement le plus important qu'ont entraîné les dernières élections est l'établissement d'une véritable division dans les rangs des Canadiens français... Après quelques années de "Justice au Bas-Canada" les résultats prouvent mes prédictions. Nous avons maintenant un parti conservateur et un parti radical

Voir page 6: Elgin

(1) "Les Canadiens français sont réfractaires à l'Union parce qu'ils croient qu'elle les assimilera". Elgin à Grey, 26 avril 1847 in A.G. Doughty (ed.), La collection Elgin-Grey (1846-1852), Ottawa, Imprimeur du Roi, 1937, vol. I, p. 33.

(2) "J'ai hâte d'entendre dire que vous avez pris des mesures pour rappeler certains passages de l'acte d'Union qui restreignent l'usage du français". Elgin à Grey, 4 mai 1848, Ibid, p. 149.

(3) "Je dois vous dire que je suis profondément convaincu de l'inopportunité de toutes ces tentatives pour assimiler les Canadiens français". Ibid, p. 150.

“On n'a pas le temps d'écrire une lettre. Appelons-le par l'interurbain.”

Bell  
Canada

COALITION NPD-RMS  
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE (NPD)  
REGROUPEMENT DES MILITANTS  
SYNDICAUX (RMS)

**TRAVAILLEURS**  
POUR LA SATISFACTION  
DE NOS REVENDICATIONS

SOYONS PRÉSENTS

VENDREDI, LE 12 NOVEMBRE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

À 19.30 hres

SOUS-SOL ÉGLISE ST-LOUIS DE FRANCE  
750 EST, RUE ROY (MÉTRO SHERBROOKE)

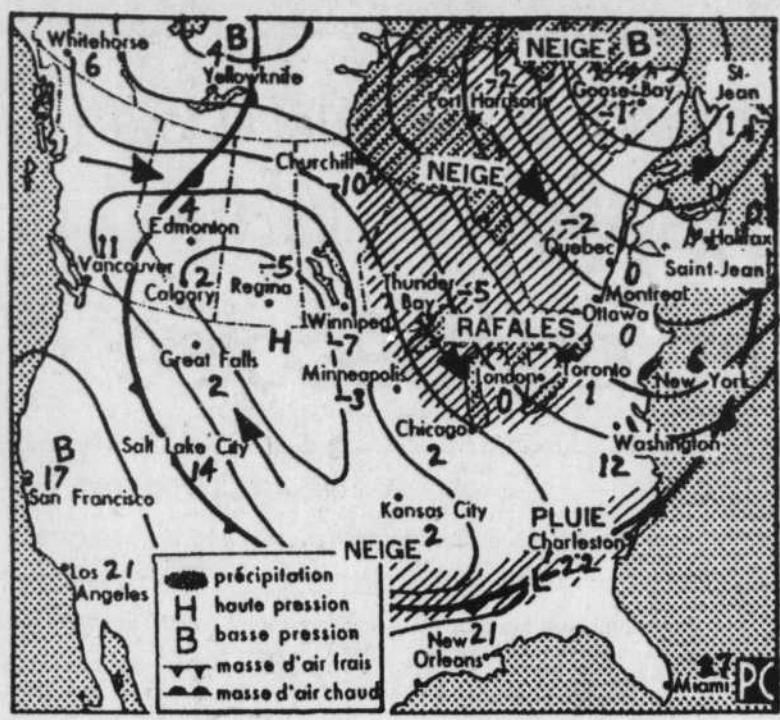
VOTONS

LE 15 NOVEMBRE

COALITION NPD-RMS

Publié pour le compte de Roch Denis, 3752 rue Parc Lafontaine, Montréal. Agent officiel de la COALITION NPD-RMS

# la météo



Une légère perturbation sur l'extrême sud du Québec a déposé plusieurs centimètres de neige sur la région de Montréal ainsi que sur les Cantons de l'Est hier matin. Ailleurs cependant, le temps était généralement ensoleillé et froid à l'exception du nord-ouest québécois où une autre perturbation apportait de la neige. Cette perturbation va se déplacer lentement vers le sud et affectera la vallée du Saint-Laurent aujourd'hui. On prévoit que de faibles chutes de neige avec cette perturbation sauf pour les régions montagneuses ou en bordure du fleuve où les précipitations pourraient être localement plus fortes. Les températures continueront d'être sous la normale.

Montréal, Outaouais, Québec, Trois-Rivières: Généralement ensoleillé avec quelques chutes de neige. Maximum de -2 à -4. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Cantons de l'Est: Faible neige pas-

sagère se poursuivant en après-midi. Maximum de -2 à -4. Aperçu pour samedi: quelques passages nuageux.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, Haute-Mauricie: Nuageux avec neige légère et ventoux par moments. Maximum de -3 à -5. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Abitibi, Chibougamau: Nuageux avec quelques chutes de neige, ventoux par moments. Maximum de -3 à -5. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Sept-Îles: Nuageux avec quelques chutes de neige et ventoux. Maximum de -4 à -6. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Rimouski, Gaspésie: Nuageux avec quelques chutes de neige et ventoux. Maximum de -3 à -5. Aperçu pour samedi: passages nuageux.

de Montréal: le service d'évaluation fait preuve d'incompétence; la taxation est régressive, favorisant les industries et les commerces, et pénalisant les petits propriétaires; la loi 50 relative à l'évaluation est injuste, et le reste.

Le conseiller municipal ne comprend pas les raisons invoquées par Québec et la CUM pour retarder la divulgation du rapport. Il y voit quant à lui l'influence du lobby des grosses corporations, satisfaites du mode actuel de taxation qui les favorise et qui n'en veulent rien changer.

Selon la Gazette, il y a des disparités partout, notamment à Montréal même, où l'évaluation varierait entre 72% et 112% de la valeur réelle, allant même au-delà du prix de vente dans certains cas. Et à cause des calculs erronés des évaluateurs, des milliers de propriétaires auraient été trop taxés, tandis que d'autres s'en sont tirés à bon compte.

Quoi qu'il en soit, le sujet rebondira ces jours-ci, puisque les maires de banlieue se sont réunis hier soir, tandis que le budget 1977 de la CUM sera rendu public incessamment.

## PARC Suite de la page 3

"Si je suis élu et si je deviens ministre de l'Environnement, a dit M. Léger, je vais certainement me battre plus fort que M. Victor Goldbloom pour obtenir des budgets raisonnables..."

M. Léger a aussi promis que le Parti québécois augmenterait grandement le personnel et les inspecteurs des Services de protection de l'Environnement. "Sous un gouvernement péquiste, le budget de l'environnement sera à la hauteur des besoins, a-t-il dit. Nous couperons les dépenses dans des domaines secondaires pour nous occuper des vrais problèmes". Il n'a toutefois pas précisé quels domaines "secondaires" seraient ainsi dégrainés au profit de l'environnement.

## L'AVENIR Suite de la page 4

Il apparaît à l'évidence dans la situation actuelle que le pacte fédératif reste une nécessité absolue, sous peine d'engendrer des injustices et des calamités encore plus grandes que celles que nous connaissons. Par contre, si on accepte cette nécessité, les termes du contrat de mariage entre les ethnies et les entités administratives doivent être redéfinis. Dans cet ordre d'idée, il est tout à l'honneur des péquistes au Québec d'avoir posé le problème du référendum, car c'est à travers la consultation directe de la population canadienne que peut être posée et désamorcée la question constitutionnelle. Cette consultation peut se faire en deux étapes, d'une part en convoquant une assemblée constituante élue à la proportionnelle des groupes ethniques, d'autre part en soumettant à l'approbation populaire la nouvelle loi fondamentale qui aura pu émerger des discussions.

Dans l'intergène, la réalité du pouvoir peut être assurée par un gouvernement d'union nationale. Au point où nous sommes parvenus, nier que le retour devant les citoyens soit le seul recours, spéculer sur les appels réels dont disposerait James Richardson, c'est éviter d'abord de front le problème et s'exposer à précipiter une crise qui risque d'être le point de non-retour. Il est peut-être utopique de penser que la refonte de la Constitution passe par la discussion des relations qu'entend établir entre eux les groupes qui composent la communauté canadienne. On voit mal par contre la contribution positive que les luttes entre gouvernements des deux paliers peuvent apporter à la solution d'un problème qui est d'abord du ressort des citoyens. Dans un tel contexte, le bilinguisme prendrait une autre dimension, et le consensus national au sens anglais du terme, serait alors le résultat de discussions entre les citoyens au lieu de n'exister qu'au niveau de l'Etat. Avant de parler de l'organisation de l'Etat, il faut lui donner vie et légitimité. Or, cette légitimité ne peut procéder que des citoyens. En l'oubliant, on s'est peu à peu coupé des réalités, et engagé dans une crise qui traduit avant tout l'absence de plus en plus flagrante de consensus vis-à-vis l'organisation politique du pays.

## ELGIN Suite de la page 5

au Bas-Canada... Les partis canadiens-français coopèrent avec les Haut-Canadiens avec qui ils ont des affinités et la division entre les provinces s'effacera graduellement.

Pour Elgin, l'existence d'un bloc politique est un ferment de division qui attise l'animosité nationale. Aujourd'hui, il se verrait contre le Parti québécois en ce qu'il verrait la renaissance du bloc de LaFontaine qui faussait le jeu politique. Lord Elgin comprendrait sûrement cependant les motivations qui sont à l'origine de la formation du Parti québécois.

D'autre part et quoi qu'en dise M. Lessard, il ne fut pas rare dans l'Histoire du Québec de voir des hommes ou des partis essayer de faire la synthèse nationale, c'est-à-dire d'unir tous les Canadiens français sous une même bannière simplement parce qu'ils étaient Canadiens français. Qu'il suffise de mentionner Honoré Mercier avec son Parti national en 1886 ou on retrouve des Libéraux, des Conservateurs et des Ultramontains; le Bloc Populaire qui, en servant de l'opposition systématique à la conscription a réuni des gens de tendances politiques différentes. Le Parti québécois n'est que la suite logique de ces mouvements nationalistes qui existent au Québec depuis les débuts du XIXe siècle.

Lord Elgin écrivait entre 1847 et 1854: la survivance de la nationalité canadienne-française dépend du bon fonctionnement du gouvernement responsable et des institutions britanniques et la présence britannique en Amérique du Nord dépend de l'existence et surtout de la vitalité de la nationalité canadienne-française. Tout en cherchant à rétablir au Québec une lutte entre conservateurs et progressistes et non une lutte entre fédéralistes et indépendantistes, lord Elgin écrivait probablement: "l'existence du Québec dépend de l'existence d'un Canada qui offre une alternative forte à l'envahissement de la société américaine et l'existence du Canada dépend de la force de l'Etat du Québec à qui on doit fournir les pouvoirs nécessaires pour assurer l'épanouissement de la nationalité québécoise."

En conclusion, nous devons dire que si, aujourd'hui, lord Elgin luttait contre le Parti québécois, il s'attaquerait aussi avec énergie aux anglophones du type CATCA et CALPA qui eux aussi sont un ferment de division.

# Les bureaux spéciaux ouverts aujourd'hui

Un certain nombre de Québécois voteront dès aujourd'hui et demain pour le candidat de leur choix aux élections provinciales du 15 novembre.

En effet, les bureaux spéciaux de scrutin sont ouverts de 14 h à 22 h, aujourd'hui et demain, dans chacun des 110 comtés du Québec.

Les présidents d'élection de chaque comté délivrent les attestations requises à compter de 13 heures.

Mais ne vote pas à l'avance qui veut.

En effet, selon la loi électorale, seules les personnes que leurs occupations habituelles contraignent à s'absenter lundi du lieu de leur domicile peuvent voter aujourd'hui ou demain. C'est le cas, par exemple, des employés de chemin de fer, des postes et de messageries, les navigateurs, prêtres-missionnaires, voyageurs de commerce".

Ainsi le veut la loi.

Bien sûr, le résultat de ce vote anticipé ne peut être dévoilé avant lundi soir, soit en même temps que le scrutin général.

# 250 cm de neige coûtent \$29 millions

Pour l'enlèvement de la neige, il est prévu cette année à Montréal \$29 millions de crédits. Et si tout fonctionne comme ce fut le cas les autres hivers, 26,000 automobilistes iront chercher leur voiture à la fourrière parce qu'ils auront omis de se conformer aux règlements édictés.

Tout en rappelant quelques précautions utiles et en lançant un appel à la coopération des automobilistes, le directeur du service de la voie publique, M. Richard Vanier, a souligné hier que les prévisions budgétaires valent pour une chute approximative de 250 cm de neige. Tout fait mieux si les automobilistes choisissent le transport en commun dans les trois jours qui suivront les tempêtes d'automne (il y en a huit ordinairement par saison).

La ville assume le déblaiement de 800 km de rues et confie à 43 entrepreneurs privés le soin de déneiger 900 km de réseau.

Veut-on quelques preuves tangibles de l'effort consenti pour atténuer les rigueurs de l'hiver à Montréal: 100,000 tonnes de sel, 25,000 tonnes de sable, 15,000 tonnes de pierre (ou gravier) en plus de 500,000 livres de chlorure de calcium.

Sur ce scénario de mobilisation anti-neige, l'on doit ajouter que chaque propriétaire de véhicule doit prendre la précaution de se munir de pneus à neige, de dégivrateurs efficaces et d'une patience plus qu'habituelle face aux embouteillages inévitables.

Près de 1,600 véhicules de tous genres sont susceptibles d'entrer en action cet hiver pour se défaire d'environ 9 millions de mètres cubes de neige.

# L'avenir est entre les mains de la minorité

M. Bryce Mackasey a prévenu les anglophones que leur "haine aveugle" contre le Parti libéral pouvait porter le Parti québécois au pouvoir, le 16 novembre prochain.

Au cours d'une assemblée à Châteauguay, l'ex-ministre fédéral et candidat libéral dans Notre-Dame-de-Grâce a déclaré: "Nous allons probablement nous éveiller, mardi prochain, avec le Parti québécois au pouvoir... Nous, la minorité, avec notre haine aveugle, aurons placé nos propres intérêts, nos propres passions, au-dessus des intérêts de ce pays".

M. Mackasey a ajouté: "Peut-être plus tard allez-vous regarder en arrière et dire: Mon Dieu, qu'est-ce que j'ai fait? Pourquoi ai-je laissé René Lévesque gagner?"

Interviewé par un journal de langue anglaise, M. Mackasey et sept autres candidats libéraux de la région de Montréal ont exprimé la crainte de voir les anglophones voter pour l'Union nationale, qui s'allierait à un gouvernement minoritaire péquiste.

"Il est ironique de constater, a commenté M. Mackasey, que l'avenir de ce pays est entre les mains de la minorité anglophone du Québec."

Il a souligné qu'environ le quart des 110 circonscriptions électorales du Québec comportaient une population suffisante de langue autre que française et que cette population, en tournant le dos aux libéraux, pouvait conduire à la séparation du Québec.

"Il s'agit, a-t-il dit, de l'élection la plus cruciale de l'histoire du Canada."

# Retour en classe à Chauveau

QUÉBEC (PC) — Les quelque 550 enseignants de l'école primaire régionale Chauveau retournent en classe aujourd'hui à la suite d'une grève d'une journée.

Réunis en assemblée générale hier, les professeurs, membres du Syndicat de l'enseignement Chauveau-Charlesbourg (CEQ), ont accepté par un vote de 76% les termes d'une entente intervenue avec la partie patronale.

Un porte-parole syndical a déclaré que la commission scolaire avait accepté de "mettre en veilleuse" l'injonction dont les enseignants réclamaient le retrait.



Du haut de son perchoir, cet électricien a pu contempler à satiété la ville de Toronto après avoir escaladé jusqu'à son sommet la Tour CN pour aller réparer l'antenne de l'édifice. Des panneaux protecteurs en fibre de verre pesant 200 livres chacun ont été détruits par un orage électrique. Un photographe du Toronto Star a pu croquer sur le vif ce spectacle inusité. (Téléphoto CP)

# Le français, langue de travail en Ontario...

TORONTO (PC) — Le ministre ontarien du Travail, Mme Bette Stephenson, a déclaré, que son ministère se penchait sur la question des droits linguistiques des travailleurs dans l'industrie privée.

Elle répondait ainsi à l'Assemblée législative au chef du groupe parlementaire libéral, M. James Breithaupt, qui s'indignait que Inco Ltd à Sudbury, n'accepte que l'anglais comme langue de travail.

Il a déclaré que les 8,000 travailleurs de cette entreprise, originaires d'une région à 30 pour cent francophone, devaient passer des examens en anglais, utiliser des manuels de sécurité en anglais et faire leurs réclamations en anglais seulement.

Mme Stephenson a répliqué qu'elle n'avait pas été au courant de cette question, avant que le cas d'un travailleur francophone qui n'acceptait pas la procédure de réclamation n'ait été porté à son attention.

"Nous nous sommes penchés sur cette question et nous ferons un rapport à la Chambre ultérieurement", a-t-elle affirmé.

Mme Stephenson a souligné que son ministère considère la communication comme une partie importante des implications de la nouvelle loi sur la santé du travail et les responsabilités en matière de sécurité, qui doit être votée au cours de l'actuelle session.

"Nous tenterons de faire en sorte que la communication soit aussi complète que possible, dans toutes les langues nécessaires".

Par la suite, le ministre du Travail a, dans une interview, expliqué qu'il n'y avait pas pour l'instant de législation garantissant les droits linguistiques aux travailleurs du secteur privé.

Depuis l'ajout qu'en raison de l'aspect sécurité, le ministère aurait "des conversations persuasives" avec la direction d'Inco.

Le député néo-démocrate de Nickel Belt, M. Floyd Laughren a déclaré devant l'Assemblée que M. Léo Bernier, ministre des Ressources naturelles, qui est responsable de cette question jusqu'à ce que la nouvelle législation prenne effet, avait connaissance du problème mais qu'il n'avait rien fait pour le régler.

# DÉCÈS

DESCARRIES, Marcelle. — À Montréal, le 1er novembre 1976 à l'âge de 75 ans, est décédée, Mme Marcelle Descaries, nee Létourneau, épouse de feu Auguste Descaries. Elle laisse sa fille Francine (épouse de Robert Bélanger, C.A.), son fils Michel (époux de Thérèse Landry), son fils le Dr Laurent (époux de Lucie Leroux), ses frères et sœurs: Paul, Emile Létourneau, Jean Létourneau, Hubert Létourneau, Madeleine Boyer et Rachelle Smith ainsi que ses petits-enfants: Suzanne, Marc, Marie-Claude, Isabelle, Anais, Laurence, Anick, et Pascale. Selon les desirs de la défunte un service religieux a été célébré avant que ne paraisse cet avis de décès. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

HUET, J. Edmond. — À Montréal, le 11 novembre 1976, à l'âge de 81 ans, est décédé J. Edmond Huet, époux de feu Janet MacKay. Ayant quitté Montréal depuis plusieurs années, il vivait à Granby. Il laisse dans le deuil sa bru Mme Peggy Bird (veuve de feu Kay Huet), ses petits-enfants: Michael, Karen et Margot ainsi que plusieurs parents des familles Leclaire, Renaud et Farley et de nombreux amis à Granby comme à Montréal. Les derniers devoirs seront rendus au défunt au Salon J.A. Lesteur, 855, Principale à Granby, à l'église Ste-Famille à Granby à 10 heures, le samedi 13 novembre puis au cimetière de la Côte-des-Neiges à Montréal. Parents et amis y sont invités.

# IN MEMORIAM

HUGONNIER de GINET, Sylvain  
Tu nous a quittés brutalement le 12 novembre 1974  
14 jours avant tes 20 ans...  
to tout le testament spirituel  
se résumait dans le  
"sentiment que d'être utile est important... car toute personne a quelque chose à faire dans la vie"  
TU es toujours présent toi qui partages l'éternelle jeunesse du Christ. Aurovoir, papa et maman

# MESSE ANNIVERSAIRE de CHANTERELLE LANZA DEL VASTO

Messe anniversaire de Chanterelle Lanza del Vasto à la Cathédrale de Montréal, vendredi 12 novembre à 18:00 heures. Lanza del Vasto sera présent et rencontrera les amis après la célébration dans le sous-sol de la Cathédrale.

# Cargo en perdition

SAN FRANCISCO (AP) — Les 33 hommes d'équipage d'un cargo panamien Carnelian-1 ont abandonné leur navire en perdition, hier soir, au milieu de vagues de près de dix mètres de haut, dans une tempête qui faisait rage à quelque 2,000 kilomètres au nord-ouest d'Honolulu, ont annoncé des garde-côtes américains.

Les marins se sont embarqués sur des bateaux de sauvetage, mais ils ne disposent ni d'eau ni de vivres. Des secours ont immédiatement été envoyés dans cette zone.

# IN MEMORIAM

HUGONNIER de GINET, Sylvain  
Tu nous a quittés brutalement le 12 novembre 1974  
14 jours avant tes 20 ans...  
to tout le testament spirituel  
se résumait dans le  
"sentiment que d'être utile est important... car toute personne a quelque chose à faire dans la vie"  
TU es toujours présent toi qui partages l'éternelle jeunesse du Christ. Aurovoir, papa et maman

# MESSE ANNIVERSAIRE de CHANTERELLE LANZA DEL VASTO

Messe anniversaire de Chanterelle Lanza del Vasto à la Cathédrale de Montréal, vendredi 12 novembre à 18:00 heures. Lanza del Vasto sera présent et rencontrera les amis après la célébration dans le sous-sol de la Cathédrale.

# IN MEMORIAM

HUGONNIER de GINET, Sylvain  
Tu nous a quittés brutalement le 12 novembre 1974  
14 jours avant tes 20 ans...  
to tout le testament spirituel  
se résumait dans le  
"sentiment que d'être utile est important... car toute personne a quelque chose à faire dans la vie"  
TU es toujours présent toi qui partages l'éternelle jeunesse du Christ. Aurovoir, papa et maman

# MESSE ANNIVERSAIRE de CHANTERELLE LANZA DEL VASTO

Messe anniversaire de Chanterelle Lanza del Vasto à la Cathédrale de Montréal, vendredi 12 novembre à 18:00 heures. Lanza del Vasto sera présent et rencontrera les amis après la célébration dans le sous-sol de la Cathédrale.

# IN MEMORIAM

HUGONNIER de GINET, Sylvain  
Tu nous a quittés brutalement le 12 novembre 1974  
14 jours avant tes 20 ans...  
to tout le testament spirituel  
se résumait dans le  
"sentiment que d'être utile est important... car toute personne a quelque chose à faire dans la vie"  
TU es toujours présent toi qui partages l'éternelle jeunesse du Christ. Aurovoir, papa et maman

# suites de la première page

# MON CARNET

tempête de neige le 15, etc., etc." Le soir du 15, il y aura des déceptions amères chez plusieurs candidats. Des quelque 550 en lice, il y en a peut-être 300 qui, dans ce flottement de l'opinion, peuvent entretenir des "espoirs légitimes", mais il n'y en aura que 110 d'élus.

Des épouses qui ont suivi leur bonhomme jusqu'au bout; qui se sont habillées de neuf pour la campagne, qui ont serré plus de mains en 15 jours qu'elles ne feront le reste de leur vie, et qui imaginent déjà leur pied-à-terre à Québec, retourneront vite fait dans leur cuisine. C'est comme ça, c'est le côté inhumain de l'aventure politique.

La plupart des candidats se présentent parce qu'ils pensent qu'ils vont gagner mais cette campagne électorale ne leur donne pas de balises, de signes concrets qui leur serviraient à se préparer le moral pour la défaite ou la victoire. Et, dans plusieurs circonscriptions, les majorités seront si minces que les victoires seront aussi incertaines que les chances. Je vois d'ici les re-comptages.

Pour ceux qui se sont répandus dans le paysage comme moi, la campagne électorale a une fois de plus été l'occasion de mesurer l'immensité de cette province et le caractère à la fois discret et mystérieux de ses habitants. Leur mécontentement évident, les Québécois peuvent l'exprimer parfois mieux par le vote que par la parole mais ils peuvent aussi refroidir les joies précoces des adversaires trop optimistes du gouvernement.

C'est difficile à dire et puis il y a encore le week-end avec son sprint final et les gens qui se retrouvent à la maison pour repenser à leur choix et prendre leur décision ultime.

Le peuple va bientôt parler, mais bien malin celui qui peut deviner tout de suite ce qu'il dira.

# BOURASSA

Au cours d'une entrevue, le premier ministre a, par ailleurs, nié qu'il était au courant des pressions qui auraient été exercées par les trésoriers du Parti libéral pour remplir les coffres électoraux en 1972. "Personne ne m'a mis au courant, dit-il, et de toute façon, ce qui touche aux fonds électoraux et au financement du Parti ne m'intéresse pas du tout".

Selon des rapports de presse, la Sûreté du Québec aurait recommandé que des accusations d'extorsion soient portées contre deux collecteurs de fonds auprès des concessionnaires de Loto-Québec. M. Bourassa a dit que, comme par le passé, des accusations seront portées si les preuves sont suffisantes.

Faisant écho aux propos extrêmement durs tenus plus tôt cette semaine par le candidat libéral dans la circonscription de Kamouraska-Témiscouata, M. Jean-Marie Pelletier, à l'égard de son parti et du gouvernement, le premier ministre a admis que son gouvernement n'avait pas été parfait et que certaines personnes peuvent manifester du mécontentement.

# 12 novembre

par la PC et l'AP

Sir John Hawkins, fondateur de la traite des esclaves en Grande-Bretagne, mourut en mer il y a 381 ans aujourd'hui, le 12 novembre 1595. Il s'enrichit grâce à l'esclavage et à la contrebande avec les colonies espagnoles. Après avoir combattu l'Armada espagnole, il devint trésorier de la marine royale.

1974 — L'équipe équestre canadienne se classe quatrième au concours hippique national de New York.

1965 — Le Conseil de sécurité de l'ONU invite la communauté internationale à ne pas reconnaître l'indépendance unilatérale du régime blanc de Rhodesie.

1956 — Janos Kadar refuse l'entrée d'observateurs des Nations unies en Hongrie.

1951 — Fin de la visite de la princesse Elizabeth et du duc d'Edimbourg au Canada.

1941 — L'offensive allemande est stoppée devant Moscou par l'Armée rouge.

1937 — Les troupes japonaises occupent Shanghai.

1933 — Victoire électorale du Parti national-socialiste nazi en Allemagne.

1927 — Trotsky est exclu du Parti communiste d'Union soviétique.

1812 — Arrivée à Smolensk des armées napoléoniennes battant retraite.

Ils sont nés un 12 novembre: Sun Yat-sen, homme politique chinois 1866-1926; la princesse Grace de Monaco 1929.

"Tout de même, a-t-il observé, M. Pelletier est toujours libéral."

Tout au long de cette émission diffusée sur le réseau français de la radio d'Etat, le chef du gouvernement a eu affaire à des correspondants qui lui étaient manifestement hostiles. A un point tel que le modérateur de l'émission a dû rappeler les interlocuteurs à l'ordre à plusieurs reprises.

Une auditrice, notamment, a reproché au premier ministre de "faire peur au monde" et s'est étonnée qu'il attache une si grande importance au fléchissement, mercadi, de la valeur du dollar canadien. "Ce genre de fluctuations arrive tous les jours", a-t-elle déclaré.

# LÉVESQUE

compter 41 promesses purement électorales, avec des montants précis, et 75 autres promesses non "chiffrees".

Ces jours derniers, M. Bourassa a fait des promesses de \$212 millions. Depuis le début de la campagne, les promesses libérales se chiffrent par \$371 millions, et ce calcul ne tient pas compte des promesses d'un seul candidat, qui en est rendu à \$900 millions pour son comté.

Il est assez curieux que les libéraux n'aient pas de préoccupations budgétaires quand il s'agit de leurs promesses, a fait observer le chef du PQ.

M. Lévesque avait débuté sa journée tôt à Chicoutimi en se prêtant aux questions des journalistes du Saguenay, à Chicoutimi. De là, le chef du PQ s'est rendu à Rouyn-Noranda, pour participer à un autre "hot-line", puis est rentré à Montréal pour répondre, sur les ondes du réseau Radio-Mutuel, aux questions des auditeurs. L'occasion: une téléphoniste prenait note des questions adressées à M. Lévesque, et l'animateur de l'émission en faisait lecture, en les groupant, de façon à accélérer le débat.

En fin de soirée, M. Lévesque était au petit écran de Radio-Canada, à l'émission Téléscopie.

# CUM

Suite de la page 3  
correcte". Sa ville n'a pas contesté le dernier rôle, mais M. Ryan approuve ceux qui l'ont fait.

De son côté, le porte-parole du RCM ne peut faire de commentaires sur un rapport qu'il n'a pas vu non plus. Mais M. Michael Faïnstat rappelle les nombreuses critiques de l'opposition à l'hôtel de ville

# L'avenir constitutionnel du Québec: ce que proposent les partis en lice

Une analyse  
de JEAN BÉLANGER

La constitution, parce qu'elle fournit l'un des thèmes électoraux invoqués par M. Bourassa pour démontrer la nécessité d'un déclenchement hâtif des élections, demande certaines précisions sur les positions prises par les différents partis politiques dans la lutte électorale au Québec.

C'est pourquoi, en tant qu'étudiant en sciences politiques à l'Université Laval, il me semble important d'éclaircir certains points obscurs contenus dans le programme électoral de certains partis. Il est évident que le fait constitutionnel est l'une des priorités des gouvernements provinciaux canadiens et naturellement des partis politiques québécois. Pour sa part, au cours de son dernier mandat, le gouvernement Bourassa a soulevé la nécessité d'établir au Québec une politique de "souveraineté culturelle"; c'est d'ailleurs dans ce contexte que le bill 22 fut adopté à l'Assemblée nationale.

De plus, cet élément de la politique provinciale a pris de l'ampleur suite à la dernière conférence des premiers ministres canadiens tenue dernièrement à Toronto et portant sur le rapatriement constitutionnel et une formule d'amendement. Or, cette conférence mène à un cul-de-sac dans la mesure où le gouvernement fédéral en anticipait un accord sur une formule d'amendement et où, au contraire, les provinces en sont parvenues à un consensus au niveau des modalités d'un rapatriement mais en désaccord partiel sur une formule d'amendement (sur ce point le Québec optait sur la formule proposée à Victoria en 1971).

C'est dans ce contexte que nous tenterons d'analyser les positions prises par les différents partis politiques au Québec face à la constitution.

## Le Parti libéral

Grâce au programme politique du Parti libéral, nous pouvons pour la première fois comprendre ce que M. Bourassa entend par "souveraineté culturelle" des années 73 à 76 et qu'il définit maintenant comme primauté culturelle (M. Bourassa ayant sans doute compris que la souveraineté est un fait indissociable en ce sens qu'il ne peut y avoir de politiques souverainistes et fédéralistes au sein d'une même entité politique). Ainsi, M. Bourassa propose six conditions dans lesquelles devrait s'effectuer le rapatriement de la constitution:

- Reconnaissance de la primauté législative du Québec en matière d'arts, de lettres et de patrimoine culturel.
- Reconnaissance constitutionnelle du principe de la dualité linguistique au niveau du gouvernement fédéral.
- Reconnaissance de la primauté de la législation provinciale sur les systèmes de

communication à l'intérieur des provinces (surtout la cablodistribution) incluant les systèmes originant d'en dehors de la province.

- Sauvegarde et renforcement du régime fédéral canadien.
- Reconnaissance de la primauté législative du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'admission des immigrants et de la primauté de la législation des provinces en ce qui concerne l'établissement, l'intégration et le placement des immigrants avec une garantie de participation des provinces au recrutement et à la sélection des immigrants par le gouvernement fédéral.
- Institution d'un mécanisme permanent de révision constitutionnelle et une formule d'amendement à la Constitution accordant aux provinces un droit de veto sur toute modification future à la Constitution canadienne.

On constate à la lumière de ces six conditions une volonté de la part du Parti libéral de limiter les pouvoirs fédéraux et, en restreignant le pouvoir général de légiférer, le pouvoir de dépenser et le pouvoir déclaratoire du gouvernement fédéral.

On constate également que le Parti libéral a changé l'objet de sa primauté face à un rapatriement constitutionnel: en effet, en 1971 à la Conférence de Victoria, MM. Bourassa et Castonguay opposaient au rapatriement constitutionnel une garantie pour le Québec d'un accroissement des pouvoirs en matière de politique sociale. Or, depuis son élection de 1973, M. Bourassa n'a pas explicité ce changement de politique et par conséquent, nous amené à s'interroger si la politique culturelle est plus rentable électoralement parlant que la politique sociale?

De plus, dans l'éventualité où M. Trudeau accepterait une future conférence fédérale-provinciale axée non seulement sur le rapatriement constitutionnel et une formule d'amendement mais également sur les modalités d'un tel rapatriement, on peut s'interroger sur l'attitude qu'adopterait le gouvernement fédéral face au Québec (naturellement dans l'éventualité où M. Bourassa serait reporté au pouvoir) avec la venue des députés fédéraux, en l'occurrence MM. Marchand, Maskasey et Comtois. En effet, dès lors que s'installe un climat de négociation, le gouvernement fédéral doit non seulement négocier des points communs aux provinces (formule d'amendement) mais également des

priorités souvent différentes entre les provinces; ainsi, le Québec désirant la reconnaissance de sa primauté en matière de politique culturelle, l'Alberta affirmera sans aucun doute sa volonté de reconnaissance de sa primauté en matière de richesses naturelles (pétrole). Il va sans dire que d'autres provinces auront certes d'autres primautés différentes de celles du Québec et de l'Alberta.

Par conséquent, le gouvernement fédéral ne pourra accepter inconditionnellement l'affirmation du Québec en matière culturelle car ce serait ouvrir la porte à d'autres considérations de la part des provinces canadiennes sur des pouvoirs déjà exercés par le gouvernement fédéral.

## Le Parti québécois

Il va sans dire que pour le Parti québécois, il n'est pas question de modalités face au rapatriement constitutionnel mais bien de la Constitution elle-même.

Ainsi, pour le Parti québécois, il s'agit d'établir la souveraineté politique par voie démocratique i.e. par un référendum et d'en arriver à une association économique avec le Canada. Naturellement, la souveraineté politique implique le rapatriement de tous les pouvoirs exercés par le gouvernement fédéral au Québec et dès lors, l'instauration d'une nouvelle constitution pour le Québec.

Toutefois, il est important de revenir sur la question du référendum: ainsi, comme l'affirmait M. Lévesque s'il advenait qu'un référendum soit négatif à la séparation du Québec, il serait possible de tenir un second référendum sur l'idée indépendantiste. Effectivement, il est normal et justifié pour le Parti québécois de tenir un second référendum sur l'idée indélébile d'un refus de l'électorat au séparatisme et il suivrait alors la voie que Terre-Neuve a dû effectuer pour entrer dans la fédération canadienne i.e. face à un refus de l'électorat à l'idée fédéraliste, le gouvernement de Terre-Neuve avait dû tenir un second référendum qui s'avéra positif au principe fédéraliste. Mais, ce qu'il importe d'établir pour le Parti québécois suivant l'ordre de cette conception étapiste de l'indépendance, c'est les relations qu'entretiendrait un gouvernement pro-séparatiste encore lié à la fédération canadienne avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des autres provinces canadiennes.

## L'Union nationale

Pour l'Union nationale c'est une sorte de retour à la position de M. Johnson des années 66 à 69 à savoir un nouveau partage des pouvoirs partant du principe que les dix États membres sont souverains dans les domaines de leur juridiction et

basée sur une conception fortement décentralisée du fédéralisme canadien. De plus, pour ce parti, on doit donner aux États membres les pouvoirs qui ne sont pas expressément attribués au gouvernement central par la Constitution. Somme toute, cette conception est similaire à celle que l'Union nationale entend appliquer au Québec i.e. une décentralisation des pouvoirs et une régionalisation des services.

Toutefois, ce que l'Union nationale ne semble pas réaliser, c'est que la situation politique québécoise a considérablement changé depuis les années 60 particulièrement avec l'arrivée d'un parti indépendantiste; à cet effet, bien que tombant dans la spéculation, on peut certes affirmer que la position du Parti libéral du Québec se serait tout probablement raffermie n'eût été de la présence d'un parti indépendantiste. En effet, durant le mandat de M. Johnson, il n'existait au Québec aucun parti indépendantiste (exception faite du rôle marginal du RIN) ce qui facilitait grandement la tâche du Québec dans ses relations avec le gouvernement fédéral; en effet, le Québec pouvait toujours faire refléter le spectre de l'indépendance lors d'une position intransigeante du gouvernement fédéral. Mais, depuis la création du Parti québécois, les partis québécois fédéralistes (ou simplement non indépendantistes) ne peuvent exercer une telle position car dès lors, ce serait opter et favoriser la politique du parti indépendantiste. Par conséquent, les partis québécois fédéralistes sont limités dans leur marge de manoeuvre et ce, au grand profit du gouvernement fédéral. Donc, l'Union nationale aurait certes à s'ajuster à la situation politique québécoise.

De plus, l'Union nationale croit que les pouvoirs non inclus dans la Constitution devraient être attribués aux États membres (à titre d'information, il n'existe qu'un État au sein de la fédération canadienne et c'est le Canada) à moins d'être expressément attribués au gouvernement central; or, considérant que la Constitution (ou la loi parlementaire britannique) date de plus de cent (100) ans, il existe une foule de pouvoirs non-inscrits dans la Constitution que les Pères de la Confédération n'avaient pas, et avec raison, prévu. Mais, jusqu'à maintenant, les nouveaux pouvoirs non-inscrits à la Constitution ont été accaparés par le gouvernement fédéral et ce, de par les pouvoirs résiduels que lui, confirment la Constitution.

Donc, M. Biron, en plus de contester l'article de la Constitution, veut "rapatrier" les pouvoirs que le gouvernement fédéral exerce depuis nombre d'années; certes, le défi est de taille et loin d'être réalisé.

## Ralliement créditiste

Pour le Ralliement créditiste, la solution au problème constitutionnel réside



La survie de la garderie coopérative Saint-Jean-Baptiste est devenue un enjeu de la campagne électorale dans le comté de Jean-Talon. En fait, c'est la candidate du Parti québécois, Mme Louise Beaudoin, qui s'oppose à la démolition de l'immeuble qui abrite cette garderie, opérée en grande partie par des parents à faibles revenus. (Téléphoto CP)

dans une troisième voie i.e. un statut spécial pour le Québec; ainsi, ce statut spécial permettrait au Québec, en plus d'occuper et de récupérer tous les pouvoirs et juridictions garantis par l'AANB, de contrôler son crédit, sa fiscalité directe, son commerce et son immigration.

Il va sans dire qu'une telle tâche est de taille et de façon réaliste irréalisable au sein de la fédération canadienne car c'est porter le débat sur la raison d'être du gouvernement fédéral qui a toujours poursuivi une ligne de pensée centralisatrice. Nous pouvons alors douter du succès d'une telle volonté du Ralliement créditiste, s'il se veut naturellement toujours

anti-indépendantiste car c'est adopter une conception de type "Etat gendarme" pour le gouvernement fédéral et une conception de type "Etat bienfaiteur" pour le gouvernement provincial.

En ce qui concerne le Parti national populaire, nous croyons inutile d'en discuter car ce parti ne présente pas de candidats dans au moins 50% des circonscriptions électorales et de ce fait, ne peut aspirer à l'accession au pouvoir.

● *Étudiant en science politique à l'Université Laval, Jean Bélanger a scruté les programmes des divers partis politiques en ce qui touche l'avenir constitutionnel du Québec. Il en a tiré l'analyse suivante.*

Pour Jérôme Choquette

## Le PNP est le vrai parti libéral

QUÉBEC (PC) — Le Parti populaire national est le vrai parti libéral du Québec, affirme son chef, M. Jérôme Choquette, qui soutient que le parti dirigé par M. Bourassa est devenu le parti de l'argent et du patronage.

"Le premier ministre Bourassa a perdu le leadership qu'il avait en 1970 et n'a plus le dynamisme qu'il lui faudrait pour résister aux forces gauchistes et du désœuvrement qui menacent le Québec", dit-il.

Voix qui crie dans le désert, l'avocat d'Outremont, âgé de

48 ans, a répété inlassablement ces thèmes tout au long de la campagne devant des auditoires restreints, voire minuscules. Il admet que son parti nouvellement fondé n'est pas prêt à faire la lutte, qu'il n'a pas de caisse électorale, mais il ajoute du même souffle qu'il n'est pas gêné d'en être le chef.

Le PNP, affirme-t-il, représente une inspiration nouvelle au Québec.

Ce parti qui ne présente que 37 candidats est formé d'hommes qui se sont levés pour

prendre leurs responsabilités dans la société et qui oeuvrent dans un parti politique qui représente l'honnêteté et non pas la caisse électorale, dit l'ancien numéro deux du gouvernement Bourassa.

L'homme qui dénonce en termes aussi énergiques l'incurie du gouvernement, semble parler en connaissance de cause puisqu'il a appartenu à ce gouvernement durant cinq ans et que plusieurs de ses propres réalisations figurent parmi les plus importantes du gouvernement Bourassa.

M. Choquette n'avait que 38 ans, en 1966, lorsqu'il a été choisi par une majorité de 14,850 voix pour représenter à l'Assemblée nationale la forteresse libérale d'Outremont que venait d'abandonner l'ancien chef libéral Georges-Emile Lapalme.

L'Union nationale s'étant emparée du pouvoir lors de ces élections, le nouveau député, avocat renommé, associé de Mes Guy Favreau, Jean Martineau, Guy Desjardins et Claude Ducharme, docteur en sciences économiques de l'Université de Paris, a siégé durant quatre ans comme simple député de l'opposition.

Aux élections suivantes, en 1970, il conserve son siège et porte sa majorité à 18,660 voix. M. Bourassa devient alors premier ministre et fait

entrer M. Choquette dans son cabinet comme ministre de la Justice et ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives.

Il conservera ce deuxième ministère jusqu'en septembre 1970 et par la suite il accordera toute son attention aux problèmes de la justice.

En 1974, tout ministre de la Justice qu'il est il accepte d'aller témoigner devant la commission Cliche et ne craint pas d'y contredire publiquement le premier ministre Bourassa.

Les observateurs politiques ont tout de suite commencé à prédire une tempête qui n'a cependant éclaté que plusieurs mois plus tard.

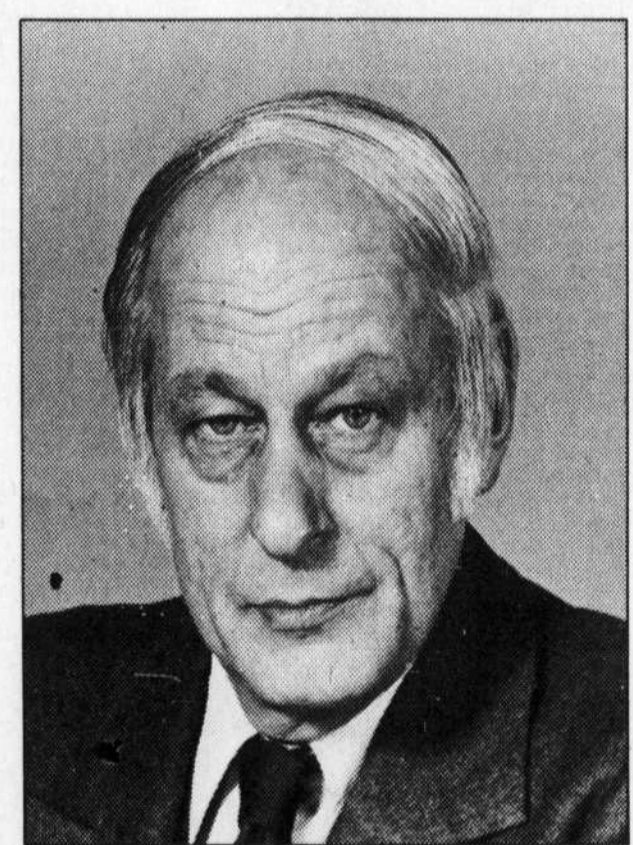
en librairie

Réjean Pelletier et collaborateurs  
**Partis politiques au Québec**  
Cahiers du Québec  
Coll. Science politique

éditions  
hurtubise hmh

380 ouest  
st-antoine  
montréal

## On a besoin d'un vrai gouvernement... et d'un chef



## votons Parti Québécois Le parti des Québécois



Annnonce payée par Jeanne Caron, 5307 Lamothé, Ville St-Laurent, agent officiel du Parti Québécois, dans St-Laurent.

Souple  
Moelleux  
Subtil...  
Le fin  
brandy de  
la vallée  
du Rhin

Asbach  
Uralt

Asbach Uralt est distillé de vins soigneusement sélectionnés. C'est un brandy issu d'un coupage fait avec tout le secret de l'art et de la tradition; puis amené lentement à maturité afin d'en développer l'unique cachet moelleux. Asbach Uralt, un brandy de fin connaisseur, tiré des vastes celliers situés à Rudesheim sur le Rhin.

Uralt: mot allemand signifiant "très vieux".

Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie française de Montréal  
"Sa QUALITÉ fait sa RENOMMÉE"

Veau extra, agneau frais de l'Ouest canadien, Boeuf marque rouge qualité A1, volailles, Lapins, canards, pintades, faisans, perdrix et cailles.

CHARCUTERIE FINE  
CHOUCROUTE GARNIE  
... Fabrication Maison exclusive ...

SPÉCIAUX D'AUTOMNE

Produits d'importation, fromages, pain français, bière

Livraison à domicile: 272-4065 - 272-4086  
807 est, rue Laurier, Métro: Station Laurier

PERSONNEL  
COMPÉTENT

ACCUEIL  
COURTOIS



Le premier ministre, M. Robert Bourassa, reçoit un baiser d'une admiratrice enthousiaste, à East Angus, l'une des nombreuses étapes quotidiennes de sa tournée électorale à travers le Québec. En arrière-plan, M. Omer Dionne, député libéral sortant et à nouveau candidat dans Mégantic-Compton, sourit d'aise. (Téléphoto PC)

## La presse anglophone

# Le cri de ralliement qui n'a pas fait l'unanimité

par **Gérald LeBlanc**

La presse écrite et parlée de la communauté anglophone de Montréal est divisée sur la nécessité de lancer le cri de ralliement national derrière Robert Bourassa, motivé par la peur d'un gouvernement péquiste que laissent entrevoir les derniers sondages, peur entretenue par les stratégies libérales.

● Le quotidien *The Montreal Star* ainsi que les stations de radio et télévision CFCF ont demandé hier aux anglophones d'oublier leur mécontentement et d'appuyer le gouvernement libéral par attachement à la Confédération canadienne.

● Le quotidien *The Gazette* ainsi que les stations radiophoniques CJAD et CKGM refusent cependant d'entrer pleinement dans le jeu. *The Gazette* réclame un vote fédéraliste mais pas nécessairement libéral et les deux stations de radio ne prendront pas position officiellement.

● Le directeur du *Westmount Examiner*, M. John Sancton, rejette même car-

rement le candidat libéral et se prononce en faveur de l'Alliance démocratique, dans un éditorial intitulé "We pick Nick", prénom de M. Auf der Maur, chef de l'Alliance et candidat dans Westmount.

Après avoir critiqué sévèrement le gouvernement Bourassa depuis trois ans, plus durement souvent que la presse francophone, les media de langue anglaise se retrouvent dans une situation de plus en plus difficile à mesure qu'approche l'heure H.

M. Donald W.G. Martz, le vice-président exécutif de Multiple Access Ltd, propriétaire du plus important groupe de radio-télévision de langue anglaise au Québec, a tranché le problème, mercredi soir, en faisant appel à la Confédération canadienne.

Dans un message télévisé, entre les informations nationales et locales, M. Martz a demandé aux anglophones de se rallier massivement derrière Bourassa, en soulignant qu'un vote pour l'Union nationale pourrait entraîner un gouvernement péquiste. Son message a été repris hier à la radio de CFCF.

La direction a cependant promis d'accorder la réplique aux organismes intéressés, ne voulant pas cette fois recevoir la réprimande du CRTC comme lors de la campagne contre le bill 22. L'Alliance démocratique et l'Union nationale ont promis d'envoyer des représentants réfuter sur les ondes de CFCF les arguments de M. Martz.

C'est un peu la même thèse qu'on retrouvait hier dans l'éditorial du *Montreal Star*, annoncé en bonne place à la une du quotidien. Rappelant le truisme que la peur du mal est plus forte que l'attrait du bien, l'éditorialiste demande à ses lecteurs de voter contre le "séparatisme" en appuyant le gouvernement libéral de M. Bourassa.

L'éditorialiste du quotidien *The Gazette* refuse cependant de jouer le jeu. Dans une conversation téléphonique, M. Tim Creery a expliqué au DEVOIR, hier, que le quotidien du matin ne céderait pas au chantage du Parti libéral de M. Bourassa.

"Nous ne disons pas, a-t-il précisé, que l'avenir de la Confédération dépend d'un vote libéral, ni au Canada, ni au Québec."

M. Creery a déjà écrit qu'il était opposé à la thèse du "parti unique" et il ajoutait hier qu'il était impossible de réclamer un appui massif pour un parti, dont la *Gazette* n'a cessé de relever les carences depuis trois ans.

Le quotidien de la rue Saint-Antoine n'est pas devenu péquiste pour autant. Au contraire, il demeure farouchement fédéraliste mais en soulignant que les candidats de l'Union nationale et de l'Alliance démocratique sont aussi fédéralistes.

Reprenant un éditorial du début de la semaine, *The Gazette* recommandera donc, lundi matin, de voter fédéraliste, en appuyant le Parti libéral uniquement dans les comtés où une division du vote pourrait faire élire un péquiste. L'éditorialiste a déjà souligné que tel était le cas dans les comtés à forte concentration des groupes ethniques dans le centre-nord de Montréal mais non dans les comtés du West Island.

Les dirigeants des deux autres stations de radio AM de langue anglaise, CJAD et CKGM, ont par ailleurs indiqué leur intention de ne pas imiter CFCF, qui est entré officiellement dans la campagne.

Le directeur de l'information à CKGM, M. Jerry Dixon, a été très déçu par l'attitude de CFCF de se prononcer durant la période des nouvelles. "C'est une gaffe, a-t-il ajouté, que nous ne ferons pas puisque la station ne prendra pas parti pour ou contre aucune formation."

A CJAD, M. Hope, vice-président de la station, a également indiqué qu'aucune position officielle ne serait prise sur les ondes. Il a cependant ajouté que les éditorialistes de la station se prononceraient comme ils l'ont déjà fait depuis le début de la campagne.

Commentatrice à la pige, Mme Leslie Robert, s'est déjà prononcée en faveur de l'UN mais l'éditorialiste principal de CJAD, M. Neil McKenty, a rejeté le parti de Rodrigue Biron pour réduire le choix à deux partis: le Parti libéral et l'Alliance démocratique. Encore hier, M. McKenty a dit, en éditorial, qu'il était encore indécis entre ces deux formations.

Rappels enfin que même à CFCF, le croisé de la campagne anti-bill 22, M. John Robertson continue à appuyer l'Union nationale et à un degré moindre l'Alliance démocratique, mais surtout à recommander à ses admirateurs de voter contre le gouvernement Bourassa.

## UN et AD cherchent à endiguer la peur chez les anglophones

(Par Gérald LeBlanc) — L'Union nationale et l'Alliance démocratique luttent désespérément pour conserver l'important vote anglophone, qui leur semblait acquis jusqu'à la publication des derniers sondages, qui ont permis aux stratégies libérales de réveiller la peur du "séparatisme".

Officiellement, les ténors de l'UN et de l'Alliance proclament que la stratégie de la peur a fait son temps, mais les organisateurs ne peuvent s'empêcher de faire état de "conversions" de dernière heure devant le "spectre de la brisure du Canada".

Les appels téléphoniques arrivent en effet aux comités de l'UN et de l'Alliance pour indiquer le "regret" de devoir appuyer le Parti libéral de M. Bourassa devant la situation d'urgence nationale.

Le chef de l'Alliance démocratique, M. Nick Auf der Maur, estime cependant que les dignes mises en place par son parti permettront de contenir la vague et de réduire les déflections. M. Auf der Maur soutient, par ailleurs, que l'intervention de CFCF et des libéraux pourrait devenir un boomerang.

De son côté, M. William Shaw, candidat unioniste dans Pointe-Claire et chef de file du parti dans le West Island, affirme ne pas avoir peur du séparatisme ou des sondages.

"L'épouvantail du séparatisme, ça ne marchera pas, cette fois-ci, avec les anglophones", a-t-il dit, hier au reporter de *La Presse*, précisant qu'un gouvernement péquiste ne pouvait être pire que celui de M. Bourassa.

M. Brian Gallery, organisateur du candidat unioniste de Westmount, M. Harold Fairhead, déplore l'impression laissée par les derniers sondages. Le PQ ne dépassera pas beaucoup, selon lui, les 30% des

électeurs qui l'appuient déjà, car les indécis se rangeront du côté des partis fédéralistes.

M. Gallery, tout comme les organisateurs de M. Auf der Maur, estime cependant que sa machine est assez bien huilée pour contrer l'offensive de dernière heure des libéraux. "Nous avons 150 responsables de poll et nous irons chercher le vote qui nous est acquis", a-t-il dit, en promettant des petits trucs de son cru, d'ici l'heure du scrutin.

L'UN du West Island a délégué M. Paul Kingwell, président de l'Union nationale de Mont-Royal, pour aller donner la réplique à M. Martz sur les ondes de CFCF. L'Alliance démocratique déléguera également un représentant.

L'offensive de dernière heure se fait encore plus pressante auprès des Néo-Québécois: M. Jean Bienvenue, ministre de l'Éducation et candidat libéral dans Cremazie, les met en garde contre la perte des pensions de vieillesse et des allocations familiales, advenant l'élection d'un gouvernement péquiste. Dans une lettre à ses électeurs, M. Bienvenue demande donc aux Italiens de se rallier au Parti libéral.

L'organisateur de M. Antonio Marciano, candidat unioniste dans Viau, estime cependant que la stratégie ne réussira pas auprès des Italiens. M. Jacques DiBlazio ajoute qu'il ne craint pas l'élection de 4 ou 5 péquistes par la faute de l'UN. Il est plus important, selon lui, de permettre l'implantation d'un autre parti fédéraliste.

L'élection du 15 novembre démontrera, selon lui, que le diction demeure vrai: "On peut tromper quelqu'un tout le temps; on peut tromper tout le monde un certain temps mais on ne peut tromper tout le monde tout le temps."

## Charbonneau est débouté en appel

La Cour d'appel du Québec vient de rejeter l'appel du journaliste Jean-Pierre Charbonneau, qui, en 1974, avait été condamné à une amende \$300 pour outrage au tribunal.

L'affaire remonte au 21 septembre 1973, alors que le jeune journaliste, qui était à ce moment à l'emploi du DEVOIR, avait écrit un article relatant les activités illégales du preneur au livre Gary Ball et déjà rendues publiques par la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Toutefois, au moment précis où le journaliste signait cet article, le même Gary Ball subissait un procès en Cour municipale de Montréal pour répondre à l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu.

Suite à cet écrit, Ball jugeait qu'il ne pouvait plus avoir droit à un procès juste

et équitable et demandait que le journaliste soit cité pour outrage au tribunal. C'est ainsi que, le 10 avril 1974, M. Charbonneau fut condamné à \$300 d'amende ou, à défaut de paiement, à 30 jours de prison.

En rendant sa sentence, le juge avait déclaré que la liberté de presse est un des principes les plus fondamentaux et les plus précieux de notre système de gouvernement, mais cette liberté ne saurait être exercée au point d'entraver la bonne administration de la justice et le droit d'un individu, également fondamental, d'être jugé par un tribunal impartial et libre de toute pression indue ou de toute atmosphère nocive.

En portant cette décision en appel, le journaliste Charbonneau fit valoir qu'il n'avait jamais été condamné antérieure-

ment pour la commission d'un acte criminel, que l'outrage au tribunal qu'on lui reprochait, selon le jugement de première instance, revêtait un aspect nettement technique, que ledit outrage n'a eu aucune conséquence quant à l'administration de la justice et que c'est en voulant combattre le crime organisé et dans l'intention de prôner le respect de la loi que ledit outrage a été commis.

Toutefois, les juges Kaufman, Dubé et Paré ont rejeté ces motifs et maintenu la sentence décriée par la Cour du banc de la reine.

Selon Me Philippe Gélinais, procureur du journaliste, ce jugement ne lui donne aucun casier judiciaire et ne l'empêchera nullement de poursuivre sa campagne électorale, à titre de candidat du Parti québécois dans le comté de Verchères.

# Le PQ dévoile ses politiques pour Montréal et la CUM

par **Bernard Morrier**

La décentralisation et l'autonomie financière, que le Parti québécois préconise dans sa politique municipale, sont pleinement applicables à Montréal et à la CUM et Montréal doit reprendre ses responsabilités dans les domaines du logement et du développement urbain et, à cette fin, disposer des moyens et des pouvoirs nécessaires.

C'est ce qu'a affirmé hier le candidat péquiste de Saint-Henri et ex-candidat à la mairie de Montréal, M. Jacques Couture, alors qu'entouré des autres candidats du PQ sur l'île de Montréal, il a rendu publiques les grandes lignes du programme de son parti pour la CUM.

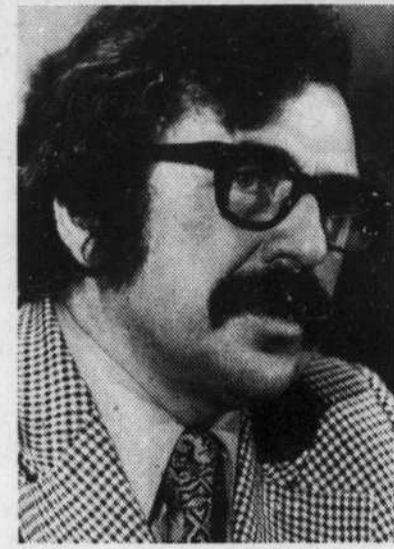
Soulignant que le PQ s'était déjà engagé à réaliser la réforme fiscale, tout en éliminant l'impôt foncier, l'un des principaux responsables de l'augmentation du coût de la vie, M. Couture a dit que le PQ mettrait au tout premier rang de ses priorités le problème du logement. "Une fois au pouvoir, nous nous engageons, a-t-il affirmé, à faire construire par le secteur public des logements à l'intention des personnes âgées et de celles à faibles revenus, en plus de constituer une banque de logements pour les sinistrés. Le PQ entend faire réduire aussi au strict minimum la démolition des logements tout en encourageant systématiquement leur restauration."

Le programme péquiste propose également de conclure une entente avec la Ville de Montréal pour réaliser un grand projet coopératif de logement dans le Domaine Saint-Sulpice, situé au nord du boul. Métropolitain et actuellement inutilisé. La même formule pourrait aussi s'appliquer aux terrains récupérés dans l'emprise de l'autoroute est-ouest, dont le prolongement, selon le PQ, n'est plus nécessaire.

M. Couture a en effet soutenu qu'un réaménagement de la rue Notre-Dame pourrait remplacer ce prolongement, sans compromettre la partie déjà construite de l'autoroute, tout en économisant une somme de \$200 millions. En échange pour l'est de l'île, le PQ prône comme moyen de transport en commun la construction en surface d'un métro ou l'usage d'un train rapide empruntant la voie du CN.

Revenant à sa politique du logement, le PQ estime que le contrôle du coût passe par le maintien de la Régie des loyers dans son rôle de protection des locataires contre les hausses inconsidérées et, également, par le contrôle de la spéculation foncière, au moyen d'une taxe confiscatoire des profits spéculatifs et par la constitution de banques municipales de terrains.

Quant au transport en commun, le PQ croit que les investissements à cette fin doivent recevoir la priorité par rapport au réseau routier et, dans la même optique, on doit éviter toute hausse de coût pour



Jacques Couture

l'usager et favoriser l'intégration régionale des réseaux de transport en commun.

D'autre part, le PQ se dit d'avis que l'environnement doit être protégé par une meilleure planification urbaine et par un contrôle efficace de la pollution, pouvant s'appliquer notamment aux raffineries de l'est et aux eaux environnant Montréal.

Le PQ estime par ailleurs que la relance de l'économie métropolitaine pourrait être assurée par une vraie promotion industrielle concertée, obtenue par une collaboration accrue et efficace entre les structures de planification régionale (Office de planification et de développement du Québec) et les municipalités de la région.

Comme principe de base d'une saine politique d'administration sur l'île de Montréal, il apparaît au PQ qu'on doit d'abord utiliser au maximum ce que nous avons déjà, comme les terrains, les habitations, les installations en place et éviter toute nouvelle dépense dont l'utilité pour

la population n'aura pas été clairement démontrée. "Du même coup, de préciser M. Couture, on se donne une chance de sauver Montréal de la défiguration que provoquent les transformations urbaines anarchiques."

Dans son programme, le PQ pense également qu'une vocation permanente devrait être définie pour Terre des hommes avant de consentir au renouvellement de la subvention annuelle du gouvernement du Québec.

Pour ce qui est des installations olympiques, avant toute nouvelle dépense, il faut en étudier leurs réutilisations et prendre les décisions en conséquence. "On pourrait, par exemple, étudier l'utilisation comme Centre municipal de congrès plutôt qu'd'investir ailleurs à cette fin. En somme, il s'agit de scruter toutes les dépenses pour éliminer celles qui sont inutiles et replacer les priorités là où elles doivent être dans la solution des problèmes sociaux de la population", de noter M. Couture.

Rappelant que les relations Québec-Montréal ont été marquées par une absence flagrante de vraie consultation, le PQ entend instaurer une vraie politique concertée entre les deux niveaux de gouvernement. Selon lui, si on considère les vrais problèmes, il y a lieu de revaloriser le débat démocratique au conseil municipal de Montréal en y adoptant des mécanismes parlementaires et en reconnaissant les partis. Il faut permettre aux conseillers de jouer pleinement leur rôle et d'associer la population aux décisions municipales.

En ce sens, le Parti québécois entend appuyer des modifications à la charte de la Ville de Montréal dans le but de rapprocher les citoyens du pouvoir, particulièrement au niveau des quartiers, par la création de conseils de quartier élus au suffrage universel et ayant juridiction sur les affaires locales. Le PQ croit que le principe, un quartier un conseiller, appliqué à Montréal, aiderait les conseillers municipaux à mieux répondre aux vrais besoins des citoyens.

**A M R C**

Le Tremblay  
27110 Le Neubourg  
FRANCE.

Vendredi, le 12 novembre 1976, se tiendra une soirée d'information sur l'Ordre Rosicrucien A.M.O.R.C. Il sera alors répondu à toutes les questions concernant l'origine, l'oeuvre et les buts poursuivis par cette organisation traditionnelle mondiale dont le Siège pour les pays de langue française est situé au:

Château d'Ormonville  
Le Tremblay  
27110 Le Neubourg  
FRANCE.

Pour information, écrire à: La Loge Atlas de Montréal  
C.P. 162  
Station R  
Montréal, Qué.  
OU  
Téléphone: 381-9087.

## Grâce aux nouveaux tarifs de vols nolisés de CPAir, il vous en coûte beaucoup moins cher de voyager au Canada. Profitez-en!

Pour calculer les tarifs aller-retour de vols nolisés, on ajoute \$31 aux tarifs simples ordinaires de vols en classe économique. Ces prix pour les vols intérieurs (sous réserve de l'approbation du gouvernement) seront en vigueur en tout temps à compter du 1er février 1977.

De Montréal à:	Tarif aller-retour ordinaire en classe économique:	Nouveau tarif aller-retour de vol nolisé. Seulement:
Winnipeg	\$220	\$141
Edmonton	\$326	\$194
Calgary	\$326	\$194
Vancouver	\$384	\$223

(Ces prix ne comprennent pas la taxe canadienne de transport jusqu'à concurrence de \$8 par personne)

Voici d'autres précisions:

- Nos nouveaux tarifs vaudront pour les voyages à l'extérieur d'une province et entre la plupart des villes canadiennes distantes de plus de 700 milles l'une de l'autre. (Nous ne pouvons en faire autant pour les courts trajets en raison des coûts élevés)
- Ces tarifs ne s'appliquent qu'aux séjours d'une durée d'au moins 10 jours et d'au plus 30 jours.
- Il vous faut compléter vos réservations 2 mois à l'avance. Pour certains de ces vols, vous devriez peut-être vous prendre plus de 2 mois à l'avance pour être bien certain d'avoir une place.
- Le montant intégral du billet doit être acquitté 2 mois à l'avance. Pour toutes réservations faites 68 jours ou plus avant le départ, vous devez régler ce montant dans les 7 jours qui suivent la date de réservations. Si vous n'utilisez pas tout votre billet ou n'en utilisez qu'une partie seulement, le transporteur exigera \$20 à titre de compensation.
- Les escales et les modifications d'itinéraire sont interdites.

Appelez votre agent de voyages ou CP Air dès maintenant.

Nos nouveaux tarifs en valent le coup.

**C'est l'Orange qui nous mène en haut**



# Lanza del Vasto, la non-violence engagée

par Claude Harmegnies

Lanza del Vasto, le grand apôtre de la non-violence, vient d'arriver au Québec pour un séjour de trois semaines. Trois semaines intenses de réflexions, de discussions, de rencontres.

Lanza del Vasto? Poète? Prophète? Philosophe? Tout cela à la fois. Depuis de nombreuses années, celui que Gandhi avait affectueusement nommé Shantidas, serviteur de paix, parcourt le monde pour faire entendre le grand message de la non-violence. Une non-violence active, engagée, faite d'amour, de paix, d'une spiritualité profonde et toujours en accord avec son temps.

Shantidas, comme l'appellent aussi ses proches, ses amis, a fondé dès 1948 un groupe, l'Arche, qui depuis a essaimé dans plusieurs pays. Au Québec, ils sont plus d'une centaine, actifs, à Montréal, à Québec, et ailleurs, à se réunir, à partager le même idéal.

À l'heure où des gourous nous arrivent tout droit de l'Orient dans un emballage de marketing, gourous de mass média, gourous à Rolls, gourous parfois de superficialité, Lanza del Vasto vient de France, de lui-même, du fond de toute une vie de recherche, d'écriture, d'enseignement.

Entouré de quelques fidèles, silencieux, attentifs, il nous parle de deux carrefours de rencontre qui auront lieu à la Maison Jeunesse Canada-Monde de la Cité du Havre les 26 et 27 novembre, et les 3 et 4 décembre.

Les jeunes voyagent, les moins jeunes s'interrogent sur l'avenir de ce monde de violence, de haine, et de guerre, dans lequel nous vivons. Shantidas, lui, est allié des années 30 en Inde, pays de tolérance et de paix, qui depuis en a attiré plusieurs. Il a rencontré Gandhi dans son ashram avant que

la non-violence ne soit inventée. Et depuis, ce grand andhien occidental a beaucoup fait pour la cause de la paix.

Il n'est pas l'homme-spectacle des aphorismes faciles, des formules toutes faites. Son message est contenu dans plusieurs livres. Sa vie est un engagement religieux, social, fondamental. Contre les guerres, contre la prolifération des armes nucléaires, il a jeûné, manifesté avec ses compagnons. Travail de conversion intérieure, de révolution spirituelle sur la voie de laquelle il a attiré plusieurs personnes.

Shantidas, très profondément impliqué dans son siècle, prophétise un peu pour nous secouer, nous réveiller. L'holocauste nucléaire, les guerres du racisme, les affrontements ethniques de toutes sortes. Comment éviter ces rendez-vous mortels avec l'histoire, sinon par l'amour, par la conversion des adversaires? Comment donner prise à l'homme sur les grands enjeux d'un avenir vers lequel le développement technologique semble le pousser aveuglément? La solution est au fond de nous-mêmes, de nos rencontres, de nos conversions, répondez-lui.

Un message politique? Une conception sociale? Lanza del Vasto se méfie des idéologies, sources d'intransigence. Dans la lutte pour la justice, il faut savoir respecter les autres. La logique est l'arme de ceux qui ont raison. L'amour celle de ceux qui veulent convertir. La première ne doit pas servir à justifier le mal, le crime. La deuxième doit servir à les combattre.

Shantidas est plutôt le symbole de cette utopie qu'est l'Homme. Et grand croyant, il rend témoignage. Pour lui, la société sans guerre, sans servitude sans exploitation, est possible.

(Photo Alain Renaud)

# Claude Forget souligne les contradictions du PQ

Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Forget, a souligné hier les contradictions qu'il perçoit entre d'une part, les programmes sociaux mis de l'avant par René Lévesque et, d'autre part, les déclarations de l'économiste péquiste Rodrigue Tremblay pour qui le Québec devra retarder la mise en place du programme de son parti compte tenu des limites budgétaires de la province. De la même façon, M. Forget a rappelé l'ancienne opposition des péquistes au projet hydro-électrique de la baie James et leur volte-face récente dans ce domaine.

Prenant la parole devant les invités du club Richelieu, M. Forget a accusé le PQ "d'offrir selon les endroits une facette différente de son action".

Ainsi, a-t-il dit, René Lévesque verse des "larmes de crocodile" sur les perturbations de services publics mais son parti a voté en troisième lecture contre la Loi sur les services essentiels après l'avoir appuyée en seconde lecture.

M. Forget a enfin rappelé que l'économiste Jacques Parizeau était l'un des artisans de la négociation centralisée dans les secteurs publics et para-publics, qu'il viendrait, à son avis, de ramener au niveau des institutions locales. Le ministre admet toutefois que cette négociation, aujourd'hui dénoncée par le parti ministériel à cause de ses effets, a eu pour avantage "de permettre un nécessaire rattrapage" entre les régions de la province.

Revenant à son idée d'un nouveau contrat social entre les partenaires sociaux du Québec, M. Forget a prêté qu'un retour aux négociations locales redonnerait à l'État son autorité morale.

Redevenu l'arbitre de conflits désormais dépolitisés, l'État pourrait imposer de nouvelles normes aux votes de grève et à la gestion des fonds des organisations syndicales de façon à faire droit "à l'évolution de la base syndicale" au

Québec, a poursuivi M. Forget.

Le nouveau champion des libertés syndicales au sein du Parti libéral explique qu'à son avis, les mandats de grève donnés par les syndiqués six mois avant le déclenchement des grèves ne constitue pas une mesure démocratique. De la même façon, dit-il, les états financiers actuellement fournis par les syndicats en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels sont "trop peu explicites" ainsi que ceux

tournés à l'Office de la construction.

En contrepartie de ces règles plus contraignantes pour les syndicats à propos des décisions de grève, M. Forget, émit l'avis qu'il conviendrait peut-être d'obliger les assemblées d'actionnaires à se prononcer de façon démocratique sur les décisions de lock-out au lieu de laisser carte blanche aux administrateurs dont les mandats sont examinés à l'occasion des assemblées annuelles seulement.

# Associer l'ouvrier à sa propre sécurité

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, s'est dit d'avis hier que les travailleurs devraient "être associés directement à leur sécurité".

C'est la première fois qu'un ministre du gouvernement Bourassa se prononce en faveur de cette thèse, défendue par les milieux syndicaux depuis plusieurs années, notamment dans la construction et dans l'amiante.

"Même si nous avons 10,000 inspecteurs de sécurité, nous n'atteindrons aucun objectif fondamental dans le domaine de la sécurité, si le syndiqué n'est pas associé directement à cette question qui le regarde en tout premier lieu", a ajouté M. Forget, qui a fait cette déclaration en marge d'un dîner-causerie du Club Richelieu, à Montréal.

Le ministre a en outre précisé que le Comité interministériel sur les ressources humaines était sur le point d'accoucher d'une importante réforme dans le domaine de la sécurité, n'eût été le déclenchement des élections.

Jusqu'ici, les politiques du ministère du Travail ont eu tendance à voir dans la sécu-

rite un prolongement des droits de gérance de l'employeur. Ainsi, le ministre donne-t-il des cours de sécurité à des inspecteurs patronaux sans accorder le même service aux agents d'affaires syndicaux de la construction, qui ont revendiqué sans succès le pouvoir d'arrêter au besoin les travaux en cas de danger grave.

en librairie!

**Québec 1960-1980**  
La crise du développement  
Matériaux pour une sociologie de la planification et de la participation  
en collaboration

éditions hurbtubise hmh

380 quest st-antoine montreal

## Conditionnement physique

# La Polyclinique médicale populaire met sur pied un programme pour le 3ème âge

par André Tardif

Une subvention de \$25,000 promise par le Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports a incité la direction de la Polyclinique médicale populaire à mettre sur pied un projet expérimental de conditionnement physique à l'intention de personnes à faible revenu âgées de 50 ans ou plus.

En faisant part de la nouvelle aux journalistes hier, le Dr Benoît Deshaies, directeur professionnel de la Polyclinique, une corporation sans but lucratif ayant pour but de dispenser des soins de santé et mettre de l'avant une médecine préventive, a dit qu'en s'impliquant ainsi, l'organisme voulait inciter les autorités gouvernementales à en faire autant en faveur des personnes âgées défavorisées.

"Les programmes existants de conditionnement physique sont hors de portée pour les personnes à faible revenu, a-t-il dit. Nous voulons par cette

expérience, montrer qu'elles sont aussi aptes que les autres à y participer et du même coup, leur procurer les bienfaits de la médecine préventive."

Le Dr Deshaies a précisé que la subvention gouvernementale permettrait de lancer le projet sous peu, au centre de la Polyclinique du 2275 boulevard Saint-Joseph est où, en collaboration avec la direction du Centre de développement physique (CDP) — initiateur au Québec de la méthode aérobie — ces personnes à faible revenu seraient intégrées aux adultes, hommes et femmes, qui y suivent déjà des cours de conditionnement, du matin jusqu'au soir.

"Nous ne voulions pas non plus créer un ghetto. Ces personnes auront même à payer une cotisation de \$21, soit \$7 par session, ce qui revient à 25 cents par séance. Cette petite contribution, symbolique (il en coûte habituellement \$400 par année) mais combien importante puisqu'elle élimine le

principe souvent néfaste de la gratuité, nous permet même d'en admettre 66 au lieu des 60 prévues par la subvention."

Il a expliqué que les personnes choisies — 30 s'inscrivaient hier à l'annonce du projet — devaient non seulement avoir un faible revenu et être âgées de 50 ans et plus mais également être en mesure de se rendre régulièrement au centre pour les séances.

"Elles subiront d'abord un examen médical rigoureux et complet incluant tous les examens complémentaires éventuels, de même qu'un test d'évaluation de la condition physique au laboratoire du CDP dont elles bénéficieront des services du personnel spécialisé, et elles auront leur programmation individuelle tout comme les professionnels, hommes d'affaires ou travailleurs qui y sont déjà inscrits."

Il a aussi souligné l'importance de tels programmes et le devoir des autorités gouvernementales, en l'absence de toute politique dans ce domaine, de donner aux citoyens moins favorisés les moyens de se prévaloir de leurs droits et privilèges quant à leur santé.

"C'est prouvé partout dans le monde que la médecine préventive est beaucoup moins onéreuse que la médecine curative. Il est temps qu'on en arrive à cette phase-là. L'expérience des pays scandinaves nous le rappelle d'ailleurs constamment, quand on sait

que l'espérance de vie y est beaucoup plus élevée qu'ici."

Le Dr Deshaies a ajouté que le programme serait conçu en fonction du respect de la personne humaine, principe auquel il est particulièrement sensible.

"Nous voulons que nos patients deviennent ensuite des animateurs dans leur milieu. Ils apprendront ici par exemple à prendre leur pouls ainsi qu'à équilibrer leur régime alimentaire. Nous aimerions qu'ils reflètent ensuite ces connaissances à d'autres. Je ne sais si ça marchera ou pas, mais on essaie de les impliquer, de les prendre à leur propre jeu."

"Nous croyons aux vertus du bénévolat ainsi qu'aux valeurs humaines. C'est ce que nous tentons de transmettre à nos patients, en clinique comme aux séances de conditionnement physique."

## L'AHPQ tiendra son 13e congrès à Québec

Le 13e congrès-exposition de l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) se tiendra les 18, 19 et 20 novembre à l'hôtel Hilton de Québec. Le thème retenu est le suivant: "Le dilemme des coûts croissants des services hospitaliers".

A cette occasion, de nombreuses discussions sont prévues sous forme de panels, avec la participation du monde hospitalier, syndicaliste, gouvernemental, médical, universitaire. L'ouverture des assises se fera par le président de l'AHPQ, M. Douglas MacDonald et l'exposé du thème par le président du congrès, le Dr Paul David. Il sera question du coût du per-

sonnel hospitalier, des activités professionnelles, de la planification inadéquate des services ainsi que du coût des activités de gestion.

**Le Baron Otard**  
L'aristocrate des cognacs

Vendu partout au Canada par Les Distilleries Scheniev du Canada Ltée.

# RENÉ LÉVESQUE UN VRAI CHEF

## A la télévision

Vendredi 12 novembre  
M. René Lévesque fait le bilan de la campagne électorale.

(Emission de 15 minutes)

CHAU Carleton	18 h
CKRN Rouyn	19 h 15
CJBR Rimouski	19 h 30
CKRT Rivière-du-Loup	20 h 15
Radio-Canada	21 h 30
CKTM Trois-Rivières	22 h
CFVO Hull	22 h 15
CKRS Jonquière	22 h 15
CFTM Montréal	22 h 15
CFCM Québec	22 h 15
CJPM Chicoutimi	23 h 40

## Samedi 13 novembre

Des Québécois de tous les milieux nous parlent d'un vrai chef.

(Film de 30 minutes avec Janine Sutto, Ovide Légaré, Lise Payette... et M. René Lévesque)

CKRN Rouyn	12 h 30
CKRT Rivière-du-Loup	12 h 30
CKRS Jonquière	13 h
CHAU Carleton	23 h
CJPM Chicoutimi	23 h
CFVO Hull	23 h
CFTM Montréal	23 h
CFCM Québec	23 h
CJBR Rimouski	23 h
CHLT Sherbrooke	23 h
CHEM Trois-Rivières	23 h

Université du Québec  
**Institut national de la recherche scientifique**  
INRS-Eau

**SESSION D'AUTOMNE 1977**  
**MAÎTRISE ÈS SCIENCES (EAU)**

**PROGRAMME:**  
L'INRS-Eau est le seul centre de recherche universitaire au Québec à décerner une maîtrise ès sciences dans le domaine de l'eau. Le programme multidisciplinaire assure les connaissances de base reliées à l'étude et à la gestion de cette ressource importante et permet la spécialisation dans les champs d'intérêt de l'étudiant.

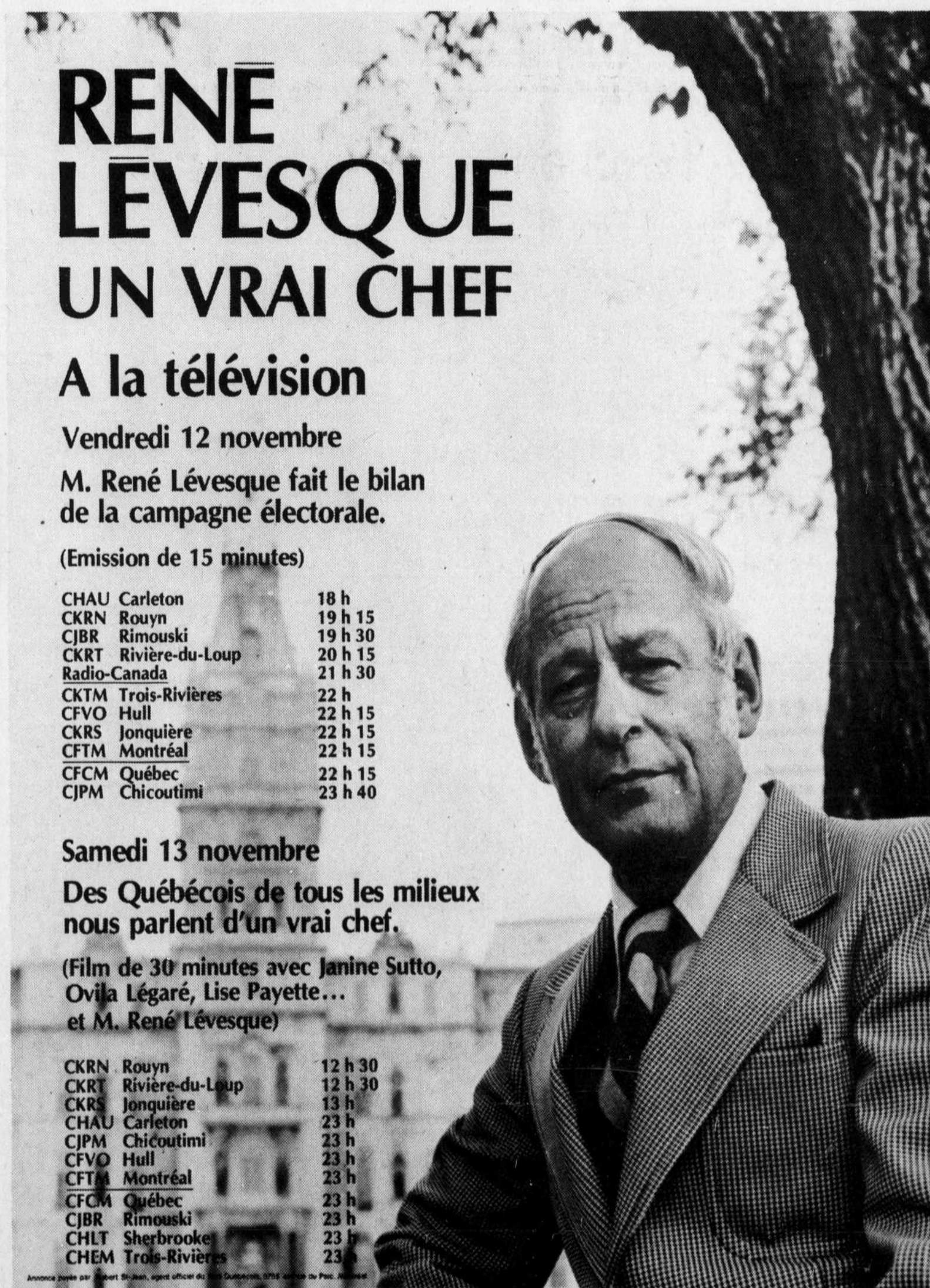
**ADMISSION:**  
Les candidats devront posséder un diplôme de premier cycle universitaire ou l'équivalent dans une des disciplines suivantes:

agronomie	mathématiques	foresterie	chimie
géologie	biologie	biochimie	génie
économique	physique	géographie	

**SOUTIEN FINANCIER.**  
Aide disponible sous forme de bourse. Cependant, on accordera la préférence aux candidats qui détiennent une bourse en vue d'études de 2e cycle ou qui en ont fait la demande.

**INSCRIPTION: Date limite: 31 décembre 1976**  
Pour obtenir les formulaires d'inscription et tout renseignement supplémentaire, s'adresser au:

Secrétariat général  
Institut national de la recherche scientifique  
Case postale 7500, Québec  
G1V 4C7  
Tél.: 657-2508



# L'exécution de Gilmore est remise

**SALT LAKE CITY (AFP)** — Le gouverneur de l'Utah a décidé hier d'ajourner de deux jours l'exécution de Gary Mark Gilmore, le condamné à mort qui avait obtenu la veille de la Cour suprême de l'Etat d'être passé par les armes dès lundi prochain plutôt que de vivre en prison.

Le gouverneur Calvin Rampton a demandé ce délai afin que le conseil chargé d'accorder les grâces (Board of Pardon) puisse se réunir mercredi prochain. Le conseil a immédiatement fait savoir qu'il pourrait ne pas se réunir avant jeudi.

Gary Gilmore, condamné pour meurtre, plaide depuis plusieurs jours afin d'obtenir le "droit de mourir comme un homme", avant que soient épuisés tous les recours légaux entrepris par ses avocats. Il avait d'abord réussi à se voir assigner un nouvel avocat pour remplacer ses deux défenseurs précédents parce que ceux-ci tentaient de faire reporter l'exécution.

L'intervention de son nouvel avocat, M. Dennis Boaz, avait amené mercredi la Cour suprême de l'Utah à décider d'accéder à sa requête. M. Boaz a déclaré jeudi que la décision du gouverneur était scandaleuse.

L'exécution de Gilmore serait la première aux Etats-Unis depuis 1967. Plusieurs années de controverses sur la peine de mort avaient alors suivi. Finalement la Cour suprême des Etats-Unis a décidé le 2 juillet dernier que la peine de mort constituait un châtiment "acceptable", au moins dans les cas de meurtre.

# Les partis oublient les enfants

L'Association des puéricultrices du Québec déplore le fait qu'aucun parti politique n'ait présenté un programme spécifique pour l'enfant et le maintien de services de puéricultrices dans les hôpitaux.

Devant le refus du gouvernement de reconnaître officiellement la profession de puéricultrice au même titre que les autres professionnels de la santé et à la suite de multiples démarches demeurées lettres mortes jusqu'à maintenant, l'Association décide, au début de l'automne, de se tourner du côté des parents leur demandant de les appuyer dans leurs revendications.

A cet effet, une pétition a circulé à travers toute la province: en un mois, l'Association a recueilli 37,000 signatures. L'offensive se poursuit toujours, souligne dans un communiqué remis à la presse la présidente du groupe, Mme Gabrielle Landry.

Dans une lettre adressée il y a déjà quelque temps à l'Association, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a invoqué comme motif de non reconnaissance des puéricultrices le fait qu'elles représentent un personnel trop coûteux dans les hôpitaux, parce que non polyvalent.

## ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

• Chaque perution coûte \$2.00, maximum 25 mots  
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun  
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

### APPARTEMENTS À LOUER

Si vous avez vu Paris et son Louvre, Grenade et son Alhambra, Venise et sa place Saint-Marc, vous devez voir Montréal et ses appartements LaCité.

### Du haut de LaCité vous aurez vu le tout Montréal

Un nouveau concept  
Quelques pas de votre appartement et vous êtes à l'hôtel ou sur la Promenade; centre commercial intérieur par excellence, composé de quatre-vingt-cinq boutiques, cinq restaurants, trois cinémas, saunas et salles d'exercice physique, piscines, courts de tennis et de squash, stationnement souterrain. Quelques pas de plus... et vous serez sur le Mont-Royal.

Seul ou avec d'autres  
LaCité vous offre en plusieurs répartitions: garçonniers, studios-alcôves et appartements d'une, deux, trois ou quatre chambres à coucher, dont plusieurs avec terrasses.

Pour le sommet du confort  
Autres bénéfices: planchers recouverts de moquettes, contrôle individuel du chauffage et de la climatisation, service de sécurité jour et nuit.



Entrée aux appartements modèles à l'angle de la rue Prince Arthur et de l'avenue du Parc. 845-4173  
13-11-76

### APPARTEMENTS À LOUER



EN FACE DU PARC LAPONTAINE...  
**OCCUPATION IMMÉDIATE**  
1 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2  
... à quelques pas du centre-ville

Grande piscine avec saunas au 27ème étage. Entrée et cuisine avec planchers de tuiles céramiques, tapis dans toutes les chambres. Magasins et services. Prix avantageux.

**BUREAU DE LOCATION SUR RENDEZ-VOUS**  
Mardi à samedi de 14h à 20h.  
Tél.: 522-1777  
3535 Papineau

SOUS-LOCATION: centre-ville, 3 1/2 luxueux, tapis mur à mur, \$260, par mois. Tél.: 525-7388 15-11-76

APPARTEMENT ROCKHILL: 15e étage, 4 1/2, sous-location du 1er janvier 1977 au 30 avril 1977. \$355, par mois. Tél.: 343-6088 ou 731-4392 15-11-76

WESTMOUNT: 400 Kensington, 5 1/2, moderne, ensoleillé, air climatisé, lave-vaisselle. Libre 1er décembre. Tél.: 288-6162 ou 487-2273; soir: 342-0857 ou 935-3443. 19-11-76

### APPARTEMENTS À LOUER

GRAND 1 1/2, à sous-louer, face parc Lafontaine, cablevision, piscine, sauna, concierge pour et nuit. Tél.: 527-0806 après 6 P.M. 15-11-76

ILE DES SOEURS: 3 1/2, 15e étage, \$294, par mois. Récemment décoré. Sous-location 1er décembre. Vue superbe, piscine sauna, stationnement intérieur. Tapis à vendre. Tél: soir: 766-6534 15-11-76

DIPLOMATE TRANSFÈRE SOUS-LOUE appartement, vue panoramique, angle Earncliffe-Reine-Marie, 2 salles-bains, 2 chambres, cuisinière réfrigératrice, chauffé. Libre 1er décembre, \$400, par mois. Tél.: 489-1932 18-11-76

### AUTOS À VENDRE

MASERATI MERAK 1975, toute équipée, parfaite condition, 5,300 milles. \$22,000. Tél: 334-5823. 13-11-76

CHRYSLER New Yorker, 1970, très bon état, très propre. Tél: après 6 p.m. 353-2873. 13-11-76

RENAULT 17, Gardini, 1974, 11,000 milles, comme neuve, \$3,200. Tél: après 6 P.M. 486-3382 15-11-76

RENAULT 16 TS, 1972, fonctionne bien, peinture neuve, appelez surtout le jour 525-6885, soir: 651-9008. Particulier 15-11-76

CHEVELLE Malibu Classic, 1975, 4 portes, 23,000 milles, excellente condition. \$3,800. Tél: après 6 p.m. 649-3049 15-11-76

CAUDE DÉPART: Toyota Corolla, 1975, 4 portes, comme neuve. Aussi Toyota Celica ST, 1972, excellente condition. Tél: après 6 p.m. 352-5845. 13-11-76

DIPLOMATE TRANSFÈRE VEND: Mazda, usage 4 mois, état neuf, automatique, pneus radiaux, antirouille, \$3,900, comptant. Tél.: 489-1932 18-11-76

## le bridge

Que faire avec vos cartes par Charles-A. Durand

de carreau et sur l'As qui suit Sud écarta 1 cœur. Alors Ouest joua le Valet de cœur.

Nord plaça son As et joua un autre cœur qu'il coupa d'un gros atout. Il fit atout avec le 10 qu'il fit prendre de l'As. Un troisième cœur fut coupé avec le Valet de Sud et celui-ci retourna atout le 6, le 9 du mort prit la levée et un quatrième cœur fut joué et coupé établissant ainsi le cinquième cœur du mort pour défausser l'trèfle perdant et accomplir son contrat. "Félicitations" dit Nord à Sud!

A une autre table 4 piques furent aussi déclarés.

Ouest et Nord ayant passé, Est après quelques considérations déclara 4 sans-atout. Un bon joueur ne sursaute pas en face de cette enchère inusitée, mais sait calmement passer; c'est ce que fit Sud et Ouest après mures réflexions déclara 5 carreaux et le contrat fut réalisé facilement avec une levée additionnelle. "Epatant" dit Est à Ouest!

D'autres joueurs déclarèrent 5 piques en position Nord-Sud. Quelques-uns coulèrent d'une levée, d'autres de 2 levées. D'autres joueurs contrèrent le contrat de 5 carreaux qui fut réalisé avec une levée additionnelle et à d'autres tables, Ouest atteignit 6 carreaux contrés et réalisés. "Fantastique" dit alors Est à Ouest!

Cette donne de bridge est très intéressante par la diversité des résultats que peuvent obtenir les joueurs de tournois. Elle est une main typique; et si les experts et les champions se classent toujours aux premiers rangs, c'est qu'ils vont toujours à la limite des possibilités que ces mains peuvent donner et ne gachent jamais leur contrat.

Entame: le Roi de carreau par Ouest  
Sud fit l'ouverture préemptive de 4 piques et tous passèrent.

L'entame d'Ouest fut le Roi de carreau suivi de l'As lequel fut coupé par Sud avec un gros atout; il avait des atouts à profusion! Sud joua un cœur, suivi d'un autre cœur dans le but d'établir cette suite. Il arriva qu'Est prit la main pour retourner la Dame de trèfle et le contrat coula d'une levée, 1 carreau, 1 cœur et 2 trèfles étant encaissés par les défenseurs. "Impossible", dit Sud à Nord!

Un autre joueur en Sud fit aussi l'ouverture de 4 piques et tous passèrent  
Ouest entama aussi du Roi

## ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361

## ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

• Chaque perution coûte \$4.20 le pouce  
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain  
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

### AMEUBLEMENTS À VENDRE

OFFRE DE LIQUIDATION: 250 lits pliants, avec matelas 4 pouces; ont servi 2 semaines durant les Olympiques. Livraison. Tél: 364-0600 4-12-76

PARTICULIER: meubles "Maison Danonise", un an, 5 fauteuils velours brun, table de coin, table à café (pin) tapis flokati neuf écru. Prix à discuter. Tél.: 731-6959 15-11-76

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

### ANTIQUITES À VENDRE

LOT DE VIEILLES CHOSES ET ANTIQUITES à vendre comprenant: vaisselle, porcelaine, vaisselle assortie, argenterie, lits, chaises, bureaux console, fixures électriques, sofas, armoires de coin, tables de salle à diner, bibelots de toute sorte. Tout doit être vendu à prix ridicules. Raison: édifice à vendre, 1668 rue Principale, Ste-Julie, Route 20 est, sortie 62 (à côté de l'église) ouvert de 2 à 6 p.m. le jeudi, vendredi, samedi, dimanche (20 minutes du centre-ville par la 20, et 10 minutes Tunnel Lafontaine). Tél.: 649-1211 13-11-76

### BUREAUX À LOUER

364 EST, SHERBROOKE, près St-Denis. Professionnels: \$100, par mois. Tél.: 684-6957 13-11-76

### CHALET À LOUER

BROMONT: 5 pièces, chauffé, eau chaude, foyer naturel, près des pentes de ski et autoroute. Location: saison. Tél.: 273-0198 13-11-76

STE-AGATHE: luxueux Bavarols, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison, semaines-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-12-76

VAL-DAVID: Domaine Chanteclair, chalet suisse de luxe, meublé, chauffé à l'électricité, laveuse-secousse, tapis. Quelques minutes pentes de ski. Saison d'hiver ou au mois. Tél.: 669-6112 ou 273-2835 13-11-76

LAC OUAREAU: St-Donat, joli et confortable chalet, 6 pièces, meublé, foyer, 2 pentes de ski à proximité, aussi ski de fond. Tél.: 731-3158 ou 1-819-424-5902 (frais virés) 13-11-76

### COMMERCES À VENDRE

CANTONS DE L'EST: grande exploitation porcine, avec équipement complet. Bâtiments en bonne condition, très bien situés. Contacter: Felipe Silva, agent immobilier bur: 1-819-569-9114. Rés.: 1-819-567-9512. Caisse d'Établissement de l'Estrie, courtier (460-76) 13-11-76

### COURS PRIVÉS

LE RUSSE, une plume dans votre chapeau, professeur, politicien, média. Cours rapide, privé objectif. Tél: 488-4741 16-11-76

### DEMANDES D'EMPLOI

HOMME AVEC EXPERIENCE en planification, administration et direction générale possédant doctorat en philosophie plus connaissance sur le plan social demande poste administrateur ou directeur de maison pour personnes de 3e âge. Salaire à discuter. Ecrire à Dossier 364, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9 20-11-76

### DÉMÉNAGEMENTS

ROUSILLE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service d'entreposage. Tél.: 725-2421 15-11-76

### ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

**ST-LAMBERT**  
Local à louer. Excellent site pour bureau professionnel. Chauffé, 450 pieds carrés. Occupation immédiate. Danielle Samson: 465-2510 ou 672-6928.

**IMMEUBLES A.E. LaPAGE & WESTMOUNT INC.**  
courtier 13-11-76

### FERMES À VENDRE

A 17 MILLES de Montréal, ferme d'équitation de 65 arpents. Maison-grange neuve. Appelez André Martineau: bur: 283-2418, rés: 474-0543 16-11-76

### FOURRURES

MANTEAU DE VISON pastel, grandeur 8 ans. Tél.: 279-8784 15-11-76

TRES BEAU MANTEAU de mouton de Perse, noir, fini swakara, grandeur 18 ans, longueur 42". Tél: 284-0137. 13-11-76

### LOGEMENTS DEMANDÉS

COUPLE plus un enfant de 2 ans, loueront logement ou maison meublée, pour décembre et janvier. Tél.: 737-9040 15-11-76

### LOGEMENTS À LOUER

VIAU-BELLECHASSE: 4 1/2 pièces, bas, chauffées, meublées, \$250, par mois. Tél.: 667-8850 15-11-76

ST-ANDRÉ-CHERRIER: 4 et 9 pièces, partiellement meublées, chauffées, \$160, et \$290, mois. Libre maintenant. Tél.: 525-4272 16-11-76

### LOGEMENTS À LOUER

VILLE MONT-ROYAL: 6 1/2, bas-duplex, chauffé, renové, à 2 minutes de la gare. \$375, par mois. Tél: après 5 p.m. et fin de semaine 341-5519 15-11-76

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: bas duplex, 3 chambres, salon, salle à diner, cuisine, grand hall d'entrée. Sous-sol aménagé: salle de jeux, salle de musique, chambre de lavage. Garage. Le tout chauffé. Libre immédiatement. Tél.: 667-8850 15-11-76

### MAISONS À LOUER

BOUCHERVILLE: maison neuve, 4 chambres, air climatisé, grande cuisine, beau terrain. Très polyvalente et centre civique. \$375. Tél: 655-9532 13-11-76

SPLENDEUR MAISON québécoise 18e siècle, en pierre, entièrement restaurée, poutres apparentes, foyer, chauffage électrique, tout confort, 9 pièces, cuisine et 2 salles de bains modernes, grand jardin potager, grange, proximité Mont Ste-Anne, Côte de Beaupré. Tél: après 18 heures 418-824-4038. 22-11-76

### CANDIAC

Parc Laurier, Bungalow 8 pièces, 4 chambres, garage double, foyer, piscine. Terrain clôturé, \$475 par mois. Jusqu'en septembre 1978. M.L.S. Raymond de Rajotte: 659-2961 ou 659-2825.

**IMMEUBLES A.E. LaPAGE & WESTMOUNT INC.**  
courtier 13-11-76

### MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

STE-ADELAÏDE: 1030 Quimet, maison tout confort. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, 2 boudoirs. Location: saison. Tél: 737-7275 ou 737-1477. 13-11-76

### PRÈS ST-SAUVEUR

Cottage canadien-français, de luxe à louer pour janvier, février et mars. Superbement et complètement meublé. Rez-de-chaussée, pièce des maîtres avec foyer, 4 chambres à coucher en haut. A une demi-heure de l'auto-route. Idéal pour exécutif. Références demandées. \$1,000, par mois.

Appeler Mlle Alice Kennedy: 842-8386 ou 935-9046.

### CROWN TRUST CO.

courtier licencié 13-11-76

### OFFRES D'EMPLOIS

SECRETARE LEGALE, steno dactylo, bilingue, 3 ans d'expérience minimum, dans le civil litigieux. Bureau de 3 avocats dans le nord de Montréal. Tél.: 381-3981 19-11-76

### RUE CHABOT

(près Rosemont)  
8 logements de 4 pièces, chauffage électrique individuel. Revenus: \$6,912. Prix ferme: \$40,000.  
Tél: 667-8850 15-11-76

### SECRETARE

Première qualité  
• Travail immédiat  
• Ville St-Laurent  
Tél: 336-9492 13-11-76

### SECRETARE JURIDIQUE

• 2 ans ou plus d'expérience  
• Bilingue  
Étude située Place Du Canada.  
Tél: 878-9381 16-11-76

### SECRETARE-COMPTABLE

Pour bureau de C.A. situé rue St-Jacques, près métro Victoria.  
• Bilingue  
• 3 ans ou plus d'expérience.  
Tél: 849-2238 13-11-76

### PENSIONS

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES, endroit propre et luxueux, service de garde-malade et médecin. Nourriture impeccable. Permis autorisés. Tél: 376-7689 13-12-76

### ANNONCES CLASSÉES

SERVICE... IMPECCABLE  
ATTENTION... SOUTENUE  
RÉSULTAT... ASSURÉ  
844-3361  
Compétence: Mme Turgeon

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**Montréal Trust**  
**LONGUEUIL**  
Triplex espagnol, 6 x 5 x 5, revenus: \$615, mensuel. Hypothèque fixe \$31,000, à 8 1/4%. Paiement C.I.T. \$453, mensuel. Information: Jeanne Merville: 651-1000 ou 653-5927.  
courtier en immobilier 15-11-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**A.E. LePAGE**  
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER  
**N.D.G.**  
Près de Villa Maria sur rue paisible. Jolie villa en brique, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, jardin, garage. \$65,000. M.L.S. Mme G. Tremblay: 935-8541, rés: 937-6597.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**OUTREMONT**  
Près collège Stanislas, cottage détaché de 10 pièces, cuisine moderne équipée, 5 chambres, 2 salles de bains, sous-sol, foyer, garage pour 2 voitures. Propriété en excellent état. M.L.S. Roland Audette: Tél: soir 334-0119.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**CANDIAC**  
Parc Laurier, Bungalow 8 pièces, 4 chambres, garage double, foyer, piscine. Terrain clôturé, \$475 par mois. Jusqu'en septembre 1978. M.L.S. Raymond de Rajotte: 659-2961 ou 659-2825.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**MAISON, 30 minutes de Montréal,** près de Berthier, 11 pièces, en très bon état, aqueduc, chauffage air chaud, grand terrain, garage. Pas d'agent \$25,000. Tél.: 1-885-3315 après 6 p.m. 15-11-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**ST-DENIS:** près Faillon, propriété 3 logements, 6 pièces, bas libre, sous-sol fini 8 pieds avec voûte 8' x 8', garage chauffé. Idéal pour commerce ou professionnel. Tél: 681-8458 ou 388-5466. 15-11-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**OUTREMONT:** 824 avenue Pratt, beau cottage semi-détaché, 7 pièces, idéal pour professionnel, système eau chaude. Galeries extérieures neuves ainsi que peinture. Tél: de 9 à 5 p.m. 849-3856 13-11-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**RIVE ST-LAURENT:** Résidence construite par architecte, superbe panorama. Très luxueux. Prix: \$175,000. Nicole Tremblay: 354-2950. DesRosiers, courtier 13-11-76

### PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852 et à Québec: 843-7037. J.N.O.

### SERVICES DIVERS

IMPRESSION DE T-Shirts de tous genres, chandails de sport, d'auto-collants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu, à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau de Noël original. J.N.O.

### TERRAINS À VENDRE

OKA: milieu naturel, attrayant, terrains de 5 acres, accès au lac des Deux-Montagnes. 2 milles du village. Tél: 487-7303 15-11-76

### TERRAINS COMMERCIAUX À VENDRE

**LAVAL**  
Rue Cartier, près autoroute du Nord.  
• 12,000 p.l.c.a.  
• 16,000 p.l.c.a.  
• 25,000 p.l.c.a.  
\$2.00 le pied.  
Particulier: 667-8850 15-11-76

### TRANSPORT

À BAS PRIX acceptables petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.

### VOYAGES

INVITATION à partager voyage en Floride, 3 semaines, Tél.: 323-6264 soir. 15-11-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**LONGUEUIL**  
Nous avons la maison de vos rêves. Secteur de choix, près transport CTCUM. Faites vite, occasion exceptionnelle. Jean-Pierre ou Marie-Andrée. 468-4238 ou 659-3370 ou 651-1000.  
**MONTRÉAL TRUST** courtier 13-11-76

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**A.E. LePAGE**  
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER  
**N.D.G.**  
Près de Villa Maria sur rue paisible. Jolie villa

### Washington veut éviter la hausse du pétrole brut

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont entrepris "des consultations d'urgence" avec les pays d'Europe occidentale et le Japon afin d'empêcher une hausse du prix du pétrole brut, a annoncé hier le département d'État.

Washington a également fait part de "sa forte opposition" à toute augmentation éventuelle à l'ensemble des pays producteurs qui doivent se réunir le mois prochain, a ajouté le porte-parole M. Robert Funseth.

"Nous sommes tout à fait opposés à une hausse du prix du pétrole. Elle ne serait pas justifiée économiquement et serait contraire aux intérêts des pays consommateurs comme de ceux des pays producteurs", a précisé M. Funseth.

Une augmentation de prix même mineure, a poursuivi le porte-parole, aurait "de sérieuses conséquences économiques". Ainsi, a-t-il fait remarquer, une hausse de 5 pour cent du prix du brut coûterait en un an six milliards de dollars aux pays importateurs.

M. Funseth n'a pas voulu dire si sa déclaration reflétait les vues de M. Jimmy Carter à ce sujet. Il a seulement indiqué que l'administration sortante, tout en étant consciente de la prochaine arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe, demeurait responsable de la conduite des affaires jusqu'au 20 janvier prochain.

Le porte-parole s'est également gardé de commenter les informations du New York Times selon lesquelles Washington ferait pression sur Téhéran et menacerait de suspendre les livraisons d'armes à l'Iran si ce pays se prononçait en faveur d'une hausse du prix du brut lors de la prochaine réunion de l'OPEP.

"Nous entretenons avec l'Iran des relations très étroites auxquelles nous attachons beaucoup de prix", s'est-il borné à déclarer.

A un mois de la réunion de Qatar qui devrait voir les pays de l'OPEP augmenter à nouveau les prix du pétrole, la consommation pétrolière américaine est en train d'augmenter assez rapidement, notent les milieux spécialisés aux États-Unis.

Dans la mesure où les États-Unis importent maintenant plus de 40 pour cent du pétrole qu'ils consomment (contre 29 pour cent en 1973), cette évolution risque de pousser les pays producteurs de pétrole à procéder sans scrupule à une forte hausse de prix.

La consommation américaine de produits pétroliers est estimée actuellement à quelque 16,8 millions de barils par jour, soit 4 pour cent de plus qu'il y a un an.

Pour l'ensemble de 1976, selon une estimation de la Petroleum Industry Research Foundation (organisme de l'industrie pétrolière), elle devrait atteindre en moyenne 17 millions de barils par jour, puis passer à environ 17,8 millions de barils par jour en 1977 (contre 17,3 millions en 1973).

La reprise économique américaine, malgré la "pause" enregistrée depuis quelques mois est à l'origine du redressement de la consommation, tandis que la baisse de la production pétrolière américaine contribuait cette année à la progression des importations. Et, selon les experts, la consommation américaine de pétrole devrait continuer à progresser rapidement au cours des prochains mois pour diverses raisons.

D'une part, la pause économique pourrait prendre fin prochainement, ce qui pourrait relancer la production dans plusieurs secteurs industriels gros consommateurs de pétrole.

D'autre part, une nouvelle pénurie de gaz naturel va se faire sentir cet hiver aux États-Unis, ce qui poussera de gros utilisateurs, et surtout les compagnies productrices d'électricité à se tourner vers des combustibles de rechange, principalement le pétrole. Selon une estimation rendue publique cette semaine par la commission fédérale de l'énergie, les approvisionnements en gaz naturel seront inférieurs de 18 pour cent aux besoins américains cet hiver.

Enfin, l'hiver 1976/77 s'annonce particulièrement rigoureux aux États-Unis. Le service météorologique national américain vient de prédire qu'il fera plus froid que de coutume dans la majeure partie du pays.

Ceci ne peut que contribuer à une augmentation de la consommation de produits pétroliers. Les Américains ont déjà connu un octobre très froid et selon certaines estimations la consommation de fuel-oil était le mois dernier supérieure de 13 pour cent à celle d'un an plus tôt dans le pays.

Les États-Unis étant de loin le plus gros "client" pétrolier des pays de l'OPEP, ces derniers risquent donc de ne pas hésiter à augmenter leurs prix de plus de 10 pour cent en décembre comme le prévoient déjà certains experts.

En ce qui concerne les États-Unis, une telle hausse aurait notamment pour conséquence une nouvelle augmentation de la facture pétrolière américaine déjà estimée pour cette année à 35 milliards de dollars contre 27 milliards en 1975.

### Malgré le déploiement des casques verts

## Tension au sud et combats à Beyrouth

BEYROUTH (d'après l'AFP) — Alors que de violents accrochages se déroulaient hier dans le centre dévasté de la vieille ville de Beyrouth, où les casques verts syriens pourraient se déployer dans les prochaines heures, la situation dans le Liban-sud est à nouveau préoccupante, les infiltrations palestiniennes se multipliant.

Des duels d'artillerie sporadiques opposent depuis plusieurs jours au sud-Liban des unités des "forces communes" palestino-progressistes à celles des "forces libanaises" (chrétiennes) confirmait-on hier soir à Beyrouth de source palestinienne bien informée.

On indique d'autre part de source bien informée à Saïda (35 kilomètres au sud de Beyrouth) que des unités palestiniennes qui faisaient face au front syrien à sept kilomètres à l'est de Saïda ont quitté leurs positions. Ces unités, précisément, auraient fait mouvement vers le sud et il ne reste "prati-

quement plus de forces armées visibles dans les rues du port de Saïda".

Toujours de même source, on fait état de difficultés rencontrées par certaines unités palestiniennes pour regagner avec leur matériel leurs "sanctuaires" du massif de l'Arkoub, en raison de l'existence d'une ceinture "de sécurité" discontinuée mise en place par les chrétiens, qui ont pris le contrôle de toute une série de villages et de routes dans la région.

Ces "verrous" chrétiens poseraient des problèmes aux Palestiniens qui tentent de regagner l'Arkoub, conformément aux résolutions de Riyad et du Caire. Cependant, les progressistes et notamment l'Armée du Liban arabe contrôlent des positions clés au sud notamment les villages de Nabatieh et Bint Jbeil.

On estime d'autre part très improbable que les forces arabes de dissuasion qui viennent à peine de prendre position

autour de la capitale puissent être dépêchées en profondeur dans le sud.

Israël a en effet indiqué à plusieurs reprises qu'il réagirait militairement à toute incursion d'une force arabe en deçà de ce qu'il considère comme la "ligne rouge" de sa sécurité minimale, et qui se situerait sur le fleuve Litani, à une quinzaine de kilomètres au nord de la frontière israélo-libanaise, bien qu'elle n'ait jamais été concrètement définie. L'accès à l'Arkoub est toutefois également possible par la plaine centrale de la Bekaa, actuellement sous contrôle syrien.

L'artillerie israélienne intervient au Sud-Liban, à partir de positions situées en Israël, soit pour porter aide à des villages attaqués par des fedayine, soit encore lorsqu'on signale la présence de ces derniers dans un secteur proche de la frontière, reconnaît-on dans les milieux israéliens informés.

On ajoute dans ces milieux

que ces jours derniers les interventions de l'artillerie israélienne sont devenues un peu plus fréquentes dans le secteur de l'Arkoub et dans la région de Bint Jbeil, des infiltrations de fedayine s'y étant produites. On ne saurait parler d'affirmation de bombardements systématiques, que la situation au Sud-Liban ne saurait justifier. On peut d'ailleurs en se déplaçant le long de la frontière se rendre aisément compte du caractère limité et sporadique de ces tirs.

En tout cas note-t-on dans ces milieux, ces bombardements ne visent nullement à empêcher les troupes syriennes de prendre position à proximité de la frontière. Damas, souligne-t-on, sait fort bien que la présence de ses troupes sur la frontière israélo-libanaise provoquerait des réactions autrement plus énergiques que quelques bombardements sporadiques. Rien d'ailleurs ne permet de croire

que dans les circonstances actuelles la Syrie veuille provoquer de telles réactions.

D'autre part, de violents combats se sont déroulés hier pour le contrôle de "l'immeuble Fattal", un bâtiment commandant l'entrée de la zone chrétienne, situé sur la ligne de front de Beyrouth, a annoncé hier soir la radio phalangiste.

Selon la radio, les affrontements ont éclaté à la suite d'une tentative d'infiltration des Palestino-progressistes, qui ont investi l'immeuble en fin d'après-midi. L'artillerie et les blindés sont intervenus dans le secteur, a poursuivi la radio phalangiste. On précise de source chrétienne bien informée que le bâtiment a été repris aux Palestino-progressistes à l'issue d'un assaut qui a fait un mort et deux blessés chez les chrétiens. La radio progressiste s'est bornée à indiquer que les "isolationnistes" provoquaient des accrochages près de l'im-

meuble Fattal".

Selon la radio phalangiste, d'autres affrontements ont eu lieu au sud-est de Beyrouth et dans la banlieue proche entre Tayouneh, contrôlé par les Palestino-progressistes, et un centre d'intendance de l'armée aux mains des chrétiens. Toujours selon cette radio, la ville de Zghorta, au nord, en secteur chrétien aurait subi de violents bombardements.

En outre, M. Raymond Eddé, personnalité politique chrétienne modérée, a échappé à un attentat hier après-midi, alors qu'il regagnait son domicile à Beyrouth-ouest (progressiste). Des inconnus ont ouvert le feu sur sa voiture. Il a été légèrement touché à la hanche. Son chauffeur a été blessé aux yeux. M. Eddé avait déjà échappé à un attentat, en mai dernier, alors qu'il revenait de sa circonscription électorale de Byblos (région contrôlée par les forces chrétiennes au nord de Beyrouth).

## Des appellations contrôlées? Oui madame. À prix très abordables? Oui monsieur.



Beaujolais  
Nuit St-Jean a.c.  
\$3.85 750 ml  
\$2.45 375 ml

Saint-Émilion a.c.  
\$3.55 750 ml  
\$2.15 375 ml

Bordeaux a.c.  
\$2.95 750 ml  
\$1.80 375 ml

Reservez pour vos réceptions des fêtes. Prix de groupes

**La Portugaise**  
Cuisine continentale • Spécialités portugaises

**HOMARD \$4.95 1 lb**  
du mardi au dimanche, 17 à 20h  
Le même spécial en haut CHEZ FERNANDO

FADO et FOLKLORE du mardi au dimanche  
avec ILDA MARQUES et FERNANDO MANUEL

MARGOT LEFÈVRE et GUY LÉVESQUE  
du jeudi au dimanche

RESTAURANT  
BAR DANCING

856 E. Ste-Catherine 844-3491 Stationnement gratuit à l'arrière

**LE 15 NOVEMBRE... ALLEZ-Y ET VOTEZ!**

De toutes les libertés démocratiques, la plus importante c'est le droit de voter.

Le 15 novembre, vous avez le droit de voter si votre nom est inscrit sur la liste électorale.

Il y a un bureau de votation tout près de chez vous, ouvert de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Allez-y et votez!

LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

**Honni soit qui mal y boit.**



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

# Les 14 du club des fournisseurs tentent d'harmoniser l'exportation du nucléaire

LONDRES (AFP) — Le Foreign Office a annoncé officiellement la réunion à Londres, hier et aujourd'hui des représentants de 14 pays fournisseurs de technologie nucléaire. Cette réunion a pour objet selon un communiqué "de s'assurer que les exportations de matériel nucléaire ne contribuent pas à la prolifération nucléaire".

Il s'agit, précise le communiqué, des pays qui "ont déjà harmonisé leur politique dans le domaine des exportations nucléaires". C'est la première fois, depuis que cette série de consultations a commencé à Londres, en avril 1975, qu'une réunion de ce genre fait l'objet d'un communiqué officiel détaillé. Le communiqué précise que

les 14 pays participants sont les suivants: Belgique, Canada, Tchécoslovaquie, France, République fédérale allemande, République démocratique allemande, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, Union soviétique, Suède, Royaume-Uni et États-Unis. Un quinzième pays est représenté par un observateur et bien que le communiqué ne le

confirme pas, on croit savoir qu'il s'agit de la Suisse. Cette réunion a pour objet d'améliorer les directives déjà adoptées par un accord conclu le 27 janvier 1976 en vue de réglementer les livraisons de matériel nucléaire à d'autres pays. Il s'agit notamment de soumettre à des mesures de contrôle encore plus rigoureuses — à défaut de pouvoir les

interdire — les livraisons d'uranium ou de transformation de ce minerai en plutonium, élément indispensable à la production de l'arme atomique. L'accord du 27 janvier avait été conclu à Bonn, par un échange de notes, entre les sept pays qui faisaient primitivement partie du "club des fournisseurs": les États-Unis, l'URSS, la France, la Grande-Bretagne, le Canada et le Japon. La discrétion sans précédent qui avait entouré l'accord et les délibérations des sept avait amené certains commentateurs à parler d'un "club des privilégiés" et même d'une "Sainte-Alliance des fournisseurs".

En juin dernier, lors d'une réunion à Londres, le club nucléaire a été élargi pour inclure six nouveaux pays: la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, la Suède, l'Allemagne de l'Est et la Tchécoslovaquie. Ultérieurement, la Pologne et la Suisse ont été invitées à y prendre part. Dans la mesure où ils abandonnent leur mutisme systématique, les diplomates britanniques assurent qu'il n'est plus uniquement question, comme au début des négociations, d'établir des règles uniformes pour la vente des matières fissiles afin d'éviter une concurrence aussi déloyale que dangereuse. Ils rappellent que la Grande-Bretagne avait annoncé pour sa part, le 31 mars dernier, qu'elle allait faire preuve de modération dans les exportations de matériel nucléaire "sensible" et avait exprimé le vœu que toutes les ventes soient soumises aux contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne.

# Indépendance de l'Ulster?

BELFAST (Reuter) — Les organisations paramilitaires protestantes, regroupées au sein d'un comité central de coordination loyaliste, proposent que l'Irlande du Nord devienne indépendante. Dans un document de travail sur les moyens de ramener la paix dans la province, rendu public hier à Belfast, les protestants loyalistes estiment que l'Ulster est devenu un sujet brûlant dont le gouvernement britannique aimerait bien se débarrasser et que le moment est donc mûr pour entamer des négociations en vue de l'indépendance de la province.

Le comité de coordination propose que l'Irlande du Nord ait son propre Parlement et sa propre armée. Celle-ci serait formée essentiellement d'éléments venus du régiment de défense de l'Ulster, une organisation militaire formée de supplétifs protestants. Le document estime que la Grande-Bretagne devrait fournir une aide de 300 millions de sterling au nouvel Etat pendant quinze ans.

Au cours d'une conférence de presse, M. John McKeague, co-président du comité, a déclaré que les propositions contenues dans ce document ne pouvaient être sérieusement considérées que si la violence cessait. Dans ce cas, a-t-il dit, les organisations paramilitaires protestantes seraient prêtes à discuter de leurs propositions avec les organisations républicaines (catholiques).

Le comité estime qu'ensuite le processus conduisant à l'indépendance de l'Ulster prendrait environ quatre ans. Le document ne fait aucune allusion à un éventuel retrait des troupes britanniques — exigence des républicains.

Pour M. McKeague, cette question ne saurait être examinée que dans le cas où la population nord-irlandaise se déclarerait favorable à l'indépendance de leur province et pas avant.

Seule une administration nord-irlandaise issue de la dévolution des pouvoirs peut faire sortir l'Ulster de la violence, a déclaré hier à Oxford le ministre des Affaires étrangères de la république d'Irlande, M. Garret Fitzgerald.

"Le seul moyen de stopper les apôtres de la violence, a estimé M. Fitzgerald, c'est un gouvernement autonome dans le cadre de la dévolution des pouvoirs, un gouvernement dans lequel les unionistes (protestants) auront nécessairement une claire majorité, mais dans lequel, a précisé le ministre, la minorité catholique sera également représentée".

# Belgrade relance le problème des minorités slaves en Autriche

BELGRADE (Reuter) — Va-t-on vers une "internationalisation" par la Yougoslavie du problème des minorités slaves en Autriche? La question est posée à la suite de la décision des autorités autrichiennes de procéder à un recensement linguistique dans toute l'Autriche le 14 novembre, mais dont l'objectif essentiel est de déterminer combien de Slavophones vivent dans le sud de la Carinthie. Le gouvernement de

Belgrade, qui se déclare protecteur des groupes minoritaires slaves ou qu'ils soient, affirme que ce recensement est illégal et contraire aux dispositions du traité de 1955 en vertu duquel l'Autriche a obtenu son indépendance complète après dix années d'occupation par les vainqueurs de la deuxième guerre mondiale.

Selon les Yougoslaves, ce traité établit les droits automatiques des minorités, sans spécifier qu'il faille recenser

les différentes communautés. La Carinthie, aujourd'hui province méridionale de l'Autriche, est habitée par des communautés slaves depuis treize siècles. La plupart des Slaves utilisent l'allemand dans leur vie professionnelle, mais ils continuent à parler le slovène chez eux, et les responsables locaux font tous leurs efforts pour préserver leur identité ethnique.

Dans le cadre du recensement, tout Autrichien de plus de quatorze ans devra répondre à un questionnaire demandant si sa langue maternelle est l'allemand, le croate, le slovène, le hongrois ou une "autre" langue. L'opération se déroulera dans les bureaux de vote comme pour une élection.

Le gouvernement autrichien a déclaré qu'il utiliserait les résultats du recensement pour savoir s'il convient de mettre en place dans certaines régions des poteaux indicateurs bilingues. Les régions où 25 pour cent de la population est constituée par des minorités pourront probablement bénéficier des poteaux bilingues.

En ce qui concerne la Carinthie elle-même, le chancelier autrichien Bruno Kreisky a déclaré qu'il était prêt à lui reconnaître ce bilinguisme, mais qu'il avait besoin de l'appui statistique du recensement en raison d'une vive opposition des nationalistes germanophones.

En 1972, le chancelier Kreisky était passé outre à cette opposition et avait ordonné l'érection de 205 poteaux indicateurs en allemand et en slovène. Ils furent arrachés par les nationalistes, parfois en l'espace de quelques heures.

Pour sa part, le maréchal Tito avait pressé l'an dernier le chancelier Kreisky de mettre en application tout un ensemble de privilèges pour les minorités, dont l'enseignement bilingue, sans avoir recours à un recensement controversé.

Mais le chancelier autrichien a jugé qu'il courait un risque sur le plan politique en ne répondant pas aux demandes d'un recensement. Il a ensuite essayé de convaincre les leaders de la communauté slovène d'accepter le recensement, mais sans y parvenir. Deux organisations affirmant représenter une cinquantaine de milliers de Slovènes ont demandé à leurs adhérents de le boycotter.

En fait, les Slovènes de la Carinthie sont pratiquement le seul groupe vraiment concerné. Les autres groupes slaves ailleurs en Autriche sont très petits et fragmentés et ne soulèvent généralement pas la question des droits des minorités.

En revanche, le gouvernement yougoslave subit les pressions sur la question slovène de la part des dirigeants de Ljubljana, la capitale de la Slovénie, l'une des républiques yougoslaves en bordure de la Carinthie qui compte près de deux millions d'habitants.

Un responsable du ministère yougoslave des Affaires étrangères déclarait récemment: "Je crains que nous n'approchions du moment où le problème devra être internationalisé... Nous ne pouvons pas laisser tomber notre minorité".

Quelle forme pourrait revêtir cette internationalisation? Une action aux Nations unies, un recours devant la cour internationale de justice de La Haye, ou une plainte du gouvernement de Belgrade aux États-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France, signataires du traité de la neutralité autrichienne.

Le porte-parole a ajouté: "Nous demandons simplement une existence normale pour notre minorité et qu'elle ne soit plus soumise à une germanisation constante".

De son côté, M. Petrovic-Sane, l'un des hauts responsables politiques yougoslaves qui préside l'alliance socialiste, a accusé l'Autriche d'être le premier pays à enfreindre directement les dispositions de la déclaration d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe en "légalisant la discrimination" contre les minorités slaves et en "violant" le traité de 1955. Les trente-cinq pays signataires de la déclaration d'Helsinki envoient des représen-

tants à Belgrade l'été prochain pour faire le point sur les progrès réalisés dans le cadre de la conférence européenne. Il serait évidemment assez mal venu pour l'Autriche d'être mise en accusation par la Yougoslavie, le pays d'accueil.

Bien que les diplomates doutent que le conflit ne dépasse le cadre de la guerre verbale, il y a eu deux incidents violents cette année en Carinthie: le plastiquage en juin d'un monument commémoratif à un leader politique d'expression allemande, et, le mois dernier, un attentat contre le monument à la mémoire des partisans yougoslaves.

# La population n'aura pas doublé en 2000

LONDRES (Reuter) — Les problèmes démographique dans le monde suivent peut-être la bonne direction, mais pas toujours pour les bonnes raisons. C'est l'impression que l'on a deux ans après la conférence sur la population mondiale qui s'est tenue à Bucarest.

Dans les années soixante, c'était la prise de conscience dans de nombreuses régions du monde, en particulier dans les pays en voie de développement, qu'une natalité incontrôlée risquait d'entraver sérieusement les efforts de développement économique, qui avait fortement encouragé les programmes de contrôle de la natalité.

Beaucoup de programmes de planification familiale furent mis en route pendant cette période, principalement en Asie et dans certains pays africains. Mais quand se tint la conférence de Bucarest, en 1974, on s'aperçut que très peu de ces programmes avaient atteint leur objectif: freiner l'expansion démographique.

Tout en reconnaissant que les taux de natalité baissaient dans presque tous les pays industrialisés, la conférence de Bucarest avait aussi lancé des mises en garde contre l'accélération de la croissance démographique mondiale, prédisant que la population du globe, qui était alors juste d'un peu moins de quatre milliards, aurait probablement doublé à la fin de ce siècle.

Mais le Worldwatch Institute, organisation de recherche privée dont le siège est à Washington, déclare aujourd'hui que cette sombre prédiction ne se réalisera sans doute pas.

Seulement, selon le Worldwatch, le moindre développement démographique par rapport aux prévisions est dû autant aux morts résultant de la famine qu'au succès du contrôle de la natalité.

Le président du Worldwatch, M. Lester Brown, déclare: "La baisse des taux de la natalité a stabilisé la croissance démographique dans de nombreux pays européens, tandis que la planification familiale conduit à des résultats impressionnants dans certaines parties d'Asie et dans quelques pays d'Amérique latine".

Mais, poursuit-il, dans beaucoup des nations les plus pauvres, c'est la pénurie alimentaire qui a freiné la croissance démographique en faisant augmenter le taux de la mortalité.

"Le manque de nourriture est tenu responsable d'au moins deux millions de morts supplémentaires, et qui auraient pu être évités, pendant la première moitié de la présente décennie", a ajouté M. Brown.

Les informations reçues du monde entier sur les problèmes démographiques montrent qu'il existe une très grande disparité tant en ce qui concerne les objectifs que l'efficacité dans le domaine du contrôle de la natalité.

En Afrique, en dépit d'un départ assez lent des activités de planification familiale, il y a maintenant une vague d'intérêt de la part de nombreux gouvernements. La fédération internationale de la planification familiale indique que onze gouvernements africains ont officiellement établi des programmes de planification et que dix-huit autres fournissent certains services ou apportent leur appui à des organisations ou des médecins en matière de planification.

Néanmoins, on évalue à 64 millions le nombre des Africains qui n'ont pas accès à des services organisés de planification familiale. La situation en Afrique se complique encore du fait que certaines régions souffrent de sous-population et que la planification familiale se heurte parfois aux oppositions tribales et religieuses.

Contrairement à l'Afrique, presque tous les pays d'Asie ont entrepris des programmes de planification dans un effort délibéré de freiner le taux d'expansion de leurs populations. Mais en Inde, où la planification familiale est l'une des grandes priorités du gouvernement, la seule immensité du problème rend sa solution très difficile. Malgré tous leurs efforts, les Indiens ont toujours à faire face à l'éventualité d'avoir un milliard de bouches à nourrir en l'an 2000.

Dans d'autres régions d'Asie, la situation est nettement moins menaçante. Après avoir connu des problèmes sérieux de population, des pays comme la Chine, le Japon et la Corée se rapprochent maintenant des statistiques des régions les plus développées du monde.

En chiffres absolus, cependant, c'est l'Asie qui contribue le plus chaque année à la croissance démographique mondiale. L'Amérique latine, en dépit de quelques succès très nets dans le freinage de la natalité, reste un continent à croissance démographique très rapide — situation que reflète le fort pourcentage de jeunes dans chaque pays latino-américain. Les installations scolaires sont mises à rude épreuve, et la demande dépasse largement les débouchés professionnels.

Bien que la natalité diminue progressivement dans certaines régions, le taux en demeure toujours très élevé. Le taux de la mortalité étant lui-même relativement faible, il en résulte l'un des taux de croissance démographique les plus élevés du monde. Il est de plus de 3 pour cent dans huit pays d'Amérique latine et de 2,5 pour cent et plus dans une dizaine d'autres.

**L'auto-examen des seins**  
5 minutes par mois...pour la vie!

Pour savoir comment s'y prendre, consultez votre médecin ou adressez-vous à la Société Canadienne du Cancer.

Dépister pour vaincre!  
Société Canadienne du Cancer

**CHAPLEAU BOARD OF EDUCATION**

demande pour le 3 janvier 1977 un

**PROFESSEUR DE FRANÇAIS**

pour école secondaire

*Carrières et Professions*

**Veillez envoyer vos demandes à:**

**M. G.B. Walsh**  
Directeur Chapleau High School  
C.P. 880  
Chapleau, Ont.  
POM 1K0

**AVOCAT CRIMINALISTE**

demandé avec quelques années d'expérience.

*Prière de nous faire parvenir votre curriculum vitae au:*

**Centre communautaire juridique de la rive-sud**  
1050, boul. Curé-Poirier Ouest  
Longueuil, Qué.

**LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR**

recherche pour le début de décembre:

**UN(E) ANIMATEUR(TRICE)**

pour la région de Labrador Cité-Wabush.

- La personne choisie devra être capable de travailler comme animateur dans les secteurs sociaux, culturels et économiques.
- La personne devra faire preuve d'initiative dans son travail et d'un intérêt marqué pour les communautés francophones en milieu minoritaire.
- La maîtrise du français et de l'anglais est essentielle.
- La préférence sera accordée aux personnes possédant des qualifications universitaires et de l'expérience dans le domaine de l'animation.

Le traitement sera en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat.

*Faire parvenir votre demande accompagnée du curriculum vitae complet et de tous les renseignements pertinents avant le 22 novembre 1976 à:*

**Jean-Guy L'Abbé**  
Association francophone du Labrador  
C.P. 253  
Labrador Cité  
Terre-Neuve

**COLLÈGE AHUNTSIC**

OFFRE D'EMPLOI

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

(Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes)

**Fonctions et responsabilités**

Principal administrateur du collège. Il est directement responsable auprès du conseil d'administration dont il est aussi membre. Il assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement à court et à long terme. Il veille à l'administration du collège, dont il assure également les relations internes et externes. Il exerce tous les autres pouvoirs qui lui sont conférés par le conseil d'administration.

**Conditions d'éligibilité**

- 1- Formation universitaire de 2ième cycle ou de 1er cycle avec une vaste expérience dans le domaine de l'éducation et de préférence dans le milieu collégial.
- 2- Expérience administrative suffisante pour diriger un collège regroupant un personnel de 625 employés et une clientèle étudiante composée de 5.000 étudiants réguliers à plein temps et de 2.500 élèves à l'éducation permanente.
- 3- Avoir occupé un ou des postes administratifs pendant au moins 5 ans dont au moins 3 à un niveau de cadre supérieur.
- 4- Avoir des antécédents qui démontrent une connaissance suffisante du milieu d'éducation et de préférence du milieu collégial.

**Traitement**

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

*Les personnes intéressées à occuper ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 15 novembre 1976 à seize (16) heures, à l'adresse suivante:*

**M. Louis Pronovost**  
Secrétaire général du COLLÈGE AHUNTSIC  
9155, rue St-Hubert  
Montréal, Qué.  
H2M 1Y6

**Projet Baie James**

Poste au chantier

**Adjoint technique - Mécanique de bâtiment**

**Fonctions:**

- Participer à la surveillance de travaux de mécanique de bâtiment:
  - chauffage
  - système d'eau potable
  - traitement des eaux usées
  - système de pompage et d'épuration

**Exigences:**

- Ingénieur mécanique avec minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente.
- Connaissance du français oral et écrit.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au service de recrutement en vous référant au dossier #9-03-3578.

**LALONDE, VALOIS LAMARRE, VALOIS & ASSOCIÉS, INC.**

EXPERTS-CONSEILS CONSULTANTS GROUPE LAVALIN

1130 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL, QUEBEC, CANADA H3A 2R5 TEL. (514) 288-1740

**OFFRE D'EMPLOI**

**LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPÉRY**

requiert les services d'un

**CHEF DE SECRÉTARIAT**

Salaire \$10,647 à \$14,385 (échelle 1976-1977)

**NATURE DU TRAVAIL:**

L'emploi de chef de secrétariat comporte l'exercice des fonctions de la gestion requises pour organiser, coordonner et contrôler le travail d'employés de secrétariat et pour diriger et évaluer ce personnel, compte tenu des systèmes et procédures approuvés. Le chef de secrétariat participe à l'élaboration de procédures et systèmes administratifs. Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

- Diplôme d'études collégiales avec option appropriée, notamment en technique de secrétariat;
- Trois (3) années d'expérience pertinente ou;
- Diplôme de secondaire V avec option appropriée;
- Six (6) années d'expérience pertinente;
- Toute combinaison de scolarité et/ou d'expérience jugée valable;

**AUTRES EXIGENCES:**

- Connaître parfaitement les méthodes et les usages propres à la tenue d'un secrétariat;
- Connaître parfaitement le français parlé et écrit;
- Le bilinguisme est un atout.

*Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 24 novembre 1976 à 16 h. 45 min. à l'adresse suivante:*

**Monsieur André Barrette**  
Directeur des services du personnel  
Commission scolaire Saint-Exupéry  
32, avenue Lorne  
Saint-Lambert, Québec  
J4P 2G8

# La victoire de Carter reflète l'importance croissante du Sud

AMERICUS Georgie (AFP) — La victoire électorale de Jimmy Carter reflète avant tout l'importance croissante du sud des États-Unis dans l'Union américaine, a exposé hier à Americus, Georgie, Patrick Caddell, le spécialiste des études d'opinion du président-élu, en tirant les leçons du scrutin du 2 novembre.

Il sera désormais difficile à tout homme politique d'être élu à la Maison-Blanche sans le soutien d'une majeure partie des électeurs des 11 États de l'ancienne confédération, a expliqué M. Caddell, 26 ans, qui est aussi un confident et un conseiller politique de Jimmy Carter. En 1960, par exemple, l'électorat des États du Sud avait représenté 14,5 pour cent du total des voix exprimées. Cette année, le poids politique du Sud a approché les 23 pour cent après seize années de "boom" démographique, de développement économique et de déségrégation. Paradoxalement, l'élection de Jimmy Carter, un Sudiste blanc, n'a été possible que grâce à l'octroi du droit de vote aux Noirs en 1965. Dans le "deep south", l'ancien gouverneur de Georgie n'a pas recueilli la majorité des voix des électeurs blancs et il ne l'a emporté facilement dans cette région que grâce à un véritable plébiscite de la communauté noire en s'assurant par endroits jusqu'à 94 pour cent de ses suffrages.

Pour M. Caddell, Jimmy Carter a triomphé du président sortant parce qu'il a réussi à cristalliser les diverses tendances, très mouvantes, du parti démocrate et à reconstruire la "coalition du New Deal" qu'avait assemblée Franklin Roosevelt en 1932. Bien que cet agglomérat disparate de Noirs, de "pauvres" Blancs, de Juifs, de catholiques, de syndicalistes, ne constitue plus une majorité absolue de l'électorat américain, ce fut une base exceptionnelle pour l'ancien gouverneur de Georgie qui n'avait plus alors qu'à capter le vote d'une forte minorité des électeurs se disant politiquement "indépendants" pour accéder à la Maison-Blanche.

Si Jimmy Carter ne doit rien à personne ni à aucun groupe particulier, selon l'expression que l'on répète dans son entourage, M. Caddell a cependant reconnu que les efforts déployés par les syndicats et la communauté noire ont constitué "un formidable coup de pouce".

La candidature d'Eugène McCarthy, par contre, a selon toute vraisemblance assuré la défaite de Jimmy Carter dans 4 États (Iowa, Maine, Oregon, Illinois), d'après les analyses de M. Caddell.

Les derniers sondages réalisés à la veille de l'élection ont révélé également qu'une majorité de l'opinion publique estimait que M. Carter était plus proche du peuple, de ses besoins et aspirations, que ne l'était M. Ford.

Enfin, selon M. Caddell, le choix du sénateur Robert Dole comme candidat républicain à la vice-présidence a nuï à M. Ford, alors que la cote de Walter Mondale n'a cessé de monter.

Patrick Caddell, tableau noir à l'appui et en égrenant des colonnes de chiffres, a fait cet exposé, alors que le président élu rentrait dans son village de Plains à l'issue de brèves vacances estivales au bord de la mer. M. Carter a aussitôt fait le tour du propriétaire de ses champs de cacahuètes. Les visiteurs de marque vont maintenant se succéder à Plains. Les premières nominations vont être annoncées. L'administration du démocrate Jimmy Carter va prendre forme.

M. Carter s'apprête à révéler les noms des 11 membres de son équipe de "transition", son premier "plénipotentiaire" à Washington a déjà pris contact avec les représentants de l'administration sortante.

Cette rencontre a eu lieu mardi à la Maison-Blanche, provisoirement abandonnée par le président Ford en vacances en Californie, entre M. Jack Watson, qui a commencé à préparer la "transition" au

début de l'été, avant même que Carter n'ait été investi comme candidat par le parti démocrate, et quelque 74 hauts fonctionnaires, représentant les divers ministères et agences fédérales. Chacun des principaux responsables de l'administration avait délégué son homme de confiance, généralement l'un des adjoints directs. Pour le département d'État, le sous-secrétaire d'État adjoint Lawrence Eagleburger, l'un des plus proches collaborateurs de M. Henry Kissinger, pour la CIA, M. Richard Lehman, l'un des "bras droits" de M. George Bush, etc.

Face à cet aéropage d'hommes d'âge mûr, sachant pour la plupart qu'il leur faudra, d'ici un peu plus de deux mois, se reconverter dans le secteur

privé, M. Watson, âgé de 37 ans, était venu seul.

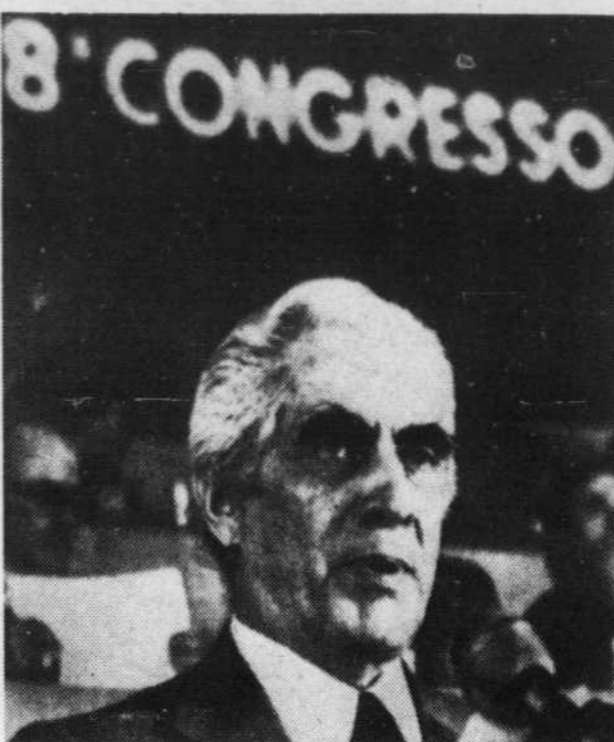
Dès la semaine prochaine, "l'administration Carter" déposera officiellement d'un bureau à Washington, dans les locaux du ministère de la Santé et de l'éducation (Department of health, education and welfare). Le président élu lui-même, lors des rares séjours qu'il compte faire dans la capitale d'ici son inauguration le 20 janvier, notamment pour rencontrer le président Ford et M. Kissinger, pourra descendre juste en face de la Maison-Blanche, dans un bâtiment fédéral situé sur Lafayette Square. Ironie des choses, c'est là également que M. Ford aura ses bureaux, payés par le budget fédéral, après l'entrée en fonction de son successeur.

# Callaghan restera au pouvoir et n'infléchira pas sa politique

LONDRES (Reuter) — Le gouvernement britannique, malgré l'humiliante défaite essuée aux premières heures de la matinée hier à la Chambre des communes, se propose de continuer à gouverner, et de sauver tout ce qu'il peut des législations socialistes à l'origine de la résistance ardente

de toutes les oppositions parlementaires.

Le chef du parti conservateur, Mme Margaret Thatcher estime que bientôt il "ne restera plus d'autorité au gouvernement", et lui reproche de ne plus être au diapason des vœux du peuple "comme l'op-



Alvaro Cunhal lors de l'ouverture du 8ème congrès du PC portugais. (Téléphoto AP)

# Cunhal adopte la ligne "dure"

LISBONNE (Reuter) — Réaffirmant sa loyauté à l'égard du Kremlin, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, a prononcé un discours qualifié de "dur" à l'ouverture hier à Lisbonne du huitième congrès du PCP.

Devant 12,000 délégués réunis pour le premier congrès ordinaire du parti depuis le renversement de la dictature en avril 1974, M. Cunhal a notamment accusé le gouvernement socialiste de M. Mario Soares d'encourager le capitalisme.

Il avait laissé entendre au cours d'une conférence de presse mardi que les nouvelles directives politiques soumises au Congrès réserveraient des surprises. Mais son discours, qui a duré deux heures et demie, ne contenait aucune indication d'un changement de la ligne politique du PCP.

Il a fermement défendu le rôle de sa formation dans le processus révolutionnaire ces deux dernières années et condamné le programme d'austérité que le gouvernement a mis au point pour remettre à flot une économie boiteuse.

M. Cunhal a préconisé un renforcement de l'économie par la participation accrue des travailleurs plutôt que par une politique "de récupération capitaliste" qui est, selon lui, celle du gouvernement.

Le parti communiste portugais, a-t-il clairement indiqué, n'aura rien à voir avec "l'eurocommunisme" adopté par certains PC ouest-européens — allusion au PC italien qui prône une politique d'indépendance à l'égard de l'Union soviétique et la coopération tactique avec les partis "bourgeois".

"Nous ne céderons pas aux pressions de ceux qui veulent que nous adoptions une ligne anti-soviétique", a-t-il dit. "Nous ne céderons pas aux menaces, au chantage ou aux ingérences de l'impérialisme étranger ou de la social-démocratie européenne".

Le parti communiste portugais, a souligné M. Cunhal, reste fidèle à l'internationalisme prolétarien — attitude orthodoxe prônée par les dirigeants du Kremlin.

Pour le secrétaire du PCP, les travailleurs portugais ne sauraient accepter l'austérité aux dépens des acquis de la révolution. Si la "récupération capitaliste" se poursuit, ils ont le droit de recourir à la grève et aux manifestations, a-t-il dit.

Prénant la défense des prises de contrôle "sauvages" d'entreprises et de fermes par leurs employés, M. Cunhal a déclaré que l'économie portugaise était maintenant fermement engagée sur la voie du socialisme.

# Les étudiants de Soweto cherchent à quitter le pays

JOHANNESBOURG (AFP) — Les étudiants de Soweto, la grande cité africaine proche de Johannesburg, cherchent en grand nombre à fuir le pays pour demander l'asile politique à l'étranger. En quelques jours, environ 150 étudiants de Soweto sont arrivés en Botswana et au Swaziland en particulier où certains sont décidés à rejoindre les camps d'entraînement à la guérilla de mouvements clandestins comme l'ANC (Congrès national africain).

La police sud-africaine a d'ailleurs arrêté hier huit étudiants africains de Soweto qui se rendaient en voiture au Botswana pour y demander l'asile politique, a annoncé le chef de la police, le général Mike Geldenhuys.

À Soweto, les étudiants craignent les arrestations de la police et beaucoup sont déçus par le manque de résultats concrets de leurs actions de

puis cinq mois contre l'apartheid.

Plusieurs dirigeants du mouvement des étudiants de Soweto, dont Tsietzi Mashinini, "l'homme le plus recherché d'Afrique du Sud", ont quitté le pays pour se réfugier à l'étranger. D'autres, en particulier M. Khotso Seathlo, vivent dans la clandestinité.

D'autre part, un dirigeant africain, le révérend Manas Buthelezi président de l'Association des parents noirs (BPA), a rejeté les offres de dialogue de la police, tant que les "enfants risquent d'être arrêtés à la maison".

Le chef de la police de Soweto, le général Jan Visser, avait offert il y a quelques jours de rencontrer des dirigeants de Soweto pour discuter de la situation dans la cité qui compte plus d'un million d'habitants.

Le président de la BPA, une

association créée au lendemain des premières émeutes anti-apartheid, a suggéré des étapes pour améliorer les relations avec la police:

— La levée des inculpations contre les jeunes et une amnistie;

— Des assurances du ministre de la Justice et de la police, M. Jimmy Kruger que les étudiants ne seront pas arrêtés dans les écoles, à leur domicile ou à des funérailles;

— La fin des "rafles" de police dans la rue.

Par ailleurs, le ministre de la Police et de la justice, M. Kruger, a déclaré hier qu'il attendait la coopération du public pour le maintien de l'ordre, mais que cela ne signifiait pas que les gens devaient organiser des groupes de vigilance et patrouiller dans les rues. "De telles actions ne peuvent qu'amener de la violence inutile, créer la confusion et rendre plus difficile la tâche de la police", a-t-il dit.

position et la Chambre des lords".

De cette dernière assemblée, dite chambre haute, proviennent les modifications législatives qui ont débouché sur la récente défaite gouvernementale. Elle compte une majorité de conservateurs. Elle a apporté à des projets de loi socialistes chers au gouvernement des amendements qui rendent certains d'entre eux presque méconnaissables.

Ainsi un amendement apporté à un projet de loi tendant à favoriser l'emploi des dockers prive le texte de son principal objet. Sous sa forme initiale, le projet de loi prévoyait de réserver la manipulation des marchandises dans une limite de huit kilomètres des côtes britanniques aux seuls membres du syndicat des transports et secteurs connexes, qui inclut les dockers. L'amendement réduit cette limite à un peu plus d'un demi-kilomètre.

Les conservateurs et les petits groupes d'opposition ont tous voté pour l'amendement, et deux membres de l'aile droite du parti travailliste au pouvoir, en s'abstenant, ont-

assuré la défaite du gouvernement. Celui-ci dispose d'une majorité absolue d'un siège seulement à la Chambre des communes depuis les élections partielles de la semaine dernière qui ont tourné à sa déconfiture.

Le projet de loi en cause avait d'autant plus d'importance pour le gouvernement qu'il entrait dans le contrat social entre le gouvernement et les syndicats. Mais le syndicat intéressé en l'occurrence, bien qu'exaspéré, a réaffirmé son appui au gouvernement, tout en avertissant qu'il emploiera tous les moyens constitutionnels pour tenter de rétablir la situation concernant le projet de loi.

Les deux députés qui se sont abstenus lors du scrutin sur le texte ont précisé à leur tour que leur geste était exceptionnel, parce qu'ils entretenaient de sérieux doutes sur l'efficacité d'un tel projet de loi dans le contexte des problèmes économiques de la Grande-Bretagne. Ils restent loyaux à l'égard du gouvernement sur les autres chapitres en cause, ont-ils affirmé.


**LE 15 NOVEMBRE... ALLEZ-Y ET VOTEZ!**

De toutes les libertés démocratiques, la plus importante c'est le droit de voter.

Le 15 novembre, vous avez le droit de voter si votre nom est inscrit sur la liste électorale.

Il y a un bureau de votation tout près de chez vous, ouvert de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Allez-y et votez!



LE PRESIDENT GENERAL DES ELECTIONS DU QUEBEC.

**VIA vous a promis du NEUF...**



**FORFAIT D'AFFAIRES POUR TORONTO À MOINS DE \$100**

Ce forfait comprend:

- L'aller-retour Montréal-Toronto en voiture club
- Les repas dans le train
- Une nuit à l'hôtel Royal York\*, relié directement à la gare.
- Tout ça, à \$99. Si deux personnes partagent la chambre, le prix est réduit à \$88 par personne.

L'offre vaut dans tous les Turbo et tous les Rapido. Vous pouvez prendre le train à Dorval où le stationnement est gratuit. Moyennant ajustement, vous pouvez choisir un autre hôtel ou prolonger votre séjour.

**Une excellente affaire...**



No de permis: 75-01-50369

**“Un retard pourrait compromettre toute l'affaire. Je l'appelle par l'interurbain.”**

**Bell Canada**



# Alexander Calder

## Décès du créateur des "mobiles" et des "stables"



Le sculpteur américain Alexander Calder est décédé hier à l'âge de 78 ans. (Téléphoto AP)

NEW YORK (AFP) — Le sculpteur Alexander Calder, l'un des plus importants artistes américains du vingtième siècle, est mort hier à New York à l'âge de 78 ans.

Alexander Calder, qui travaillait u.s. grande partie du temps à Sache en France, était en particulier célèbre pour ses "mobiles". Calder a succombé à une crise cardiaque à six heures du matin hier, a précisé un porte-parole du musée Whitney, le musée new-yorkais consacré à l'art américain, où venait récemment de s'ouvrir une exposition des oeuvres de l'artiste.

Calder avait entrepris d'intégrer dans ses sculptures formes et mouvements, d'où les "mobiles", connus et exposés dans le monde entier. Il avait également conçu des "stables", des sculptures immobiles, qu'il combinait aussi aux "mobiles".

Calder avait aussi introduit l'art dans la vie de tous les jours. Il dessinait des jouets, des objets pour la cuisine et avait peint le fuselage de deux avions à réaction d'une compagnie aérienne américaine. "L'origine" des formes qui est à la base de son oeuvre, c'est le système de l'univers, ou une partie du système", avait déclaré Calder lors du vernissage de son exposition au musée Whitney.

Calder combinait avant tout ingéniosité, art et sens de l'humour. Il était né le 22 juillet 1898 dans une famille d'artistes de Pennsylvanie. Son père, Alexander Sterling Calder, était déjà sculpteur et sa mère Nettie était peintre. Une statue de William Penn sculptée par son grand-père Alexander Milne Calder orne l'hôtel de ville de Philadelphie.

Enfant, Calder, qui vivait soit en Californie soit sur la côte est, montrait déjà des goûts pour le bricolage artistique et avait la manie de refaire ses jouets.

Il avait fait des études d'ingénieur à l'Institut Stevens de technologie dans le New Jersey, ce qui devait lui être utile pour parvenir par la suite à équilibrer ses "mobiles". Il fut successivement ingénieur, marin et bûcheron avant de venir étudier les arts à New York.

En 1926, il vient à Paris et expose dans son atelier son "cirque miniature". Ses célèbres marionnettes en fil de fer, bois et bouchons, d'un réalisme saisissant, attirent l'attention de Cocteau, de Mondrian et Léger.

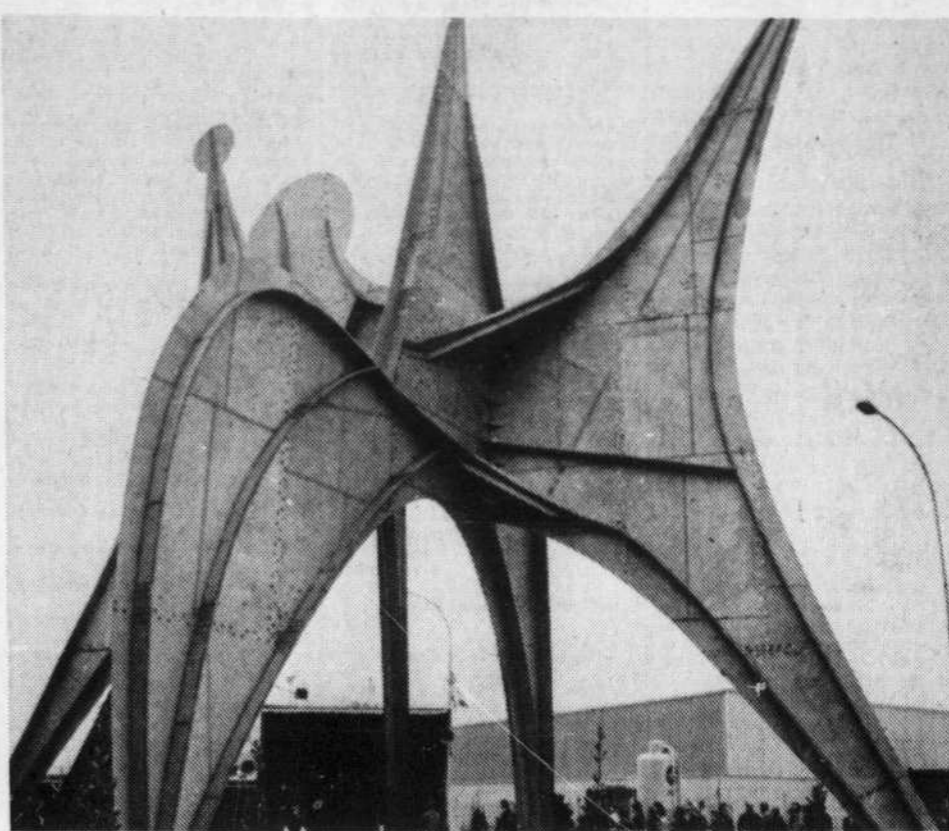
L'année suivante, il expose au "salon des humoristes" le "cirque" et des portraits silhouettes en fil de fer — en particulier celui de Josephine Baker — en 1929, il expose à la galerie Percier des sculptures abstraites en métal, auxquelles le sculpteur Hans Arp donnera plus tard le nom de "stables".

Mais c'est au mouvement qu'il s'intéresse surtout à cette époque. Enthousiasmé par l'oeuvre de Mondrian, il "veut faire du Mondrian qui bouge". Après avoir animé ses sculptures abstraites au moyen d'un moteur, il présente en 1932 ses premiers "mobiles" — nom trouvé par Marcel Duchamp — animés seulement par le souffle du vent.

En 1950, Calder choisit de s'établir en France et se fait construire un immense atelier à Sache, en Touraine.

Mobiles et stables sont les deux pôles de l'oeuvre de Calder, mais toutes les formes de l'art lui sont familières: il façonne des bijoux, des objets usuels, illustre les fables d'Esoppe, crée des décors de ballets et de théâtre et expose ses tapisseries à Bordeaux en 1975.

Grandprix de la biennale de Venise en 1952, il obtient le grand prix national français de la culture en 1974. De nombreuses expositions lui ont été consacrées, notamment en 1965 au Musée d'art moderne de Paris. En février 1975, il a exposé à la galerie Maeght à Paris. Ses dernières inventions seront les "criters", grandes figures étranges, découpées à l'emporte-pièce dans les plaques de métal.



"L'Homme", plus important stable d'Alexander Calder, fut créé pour Expo 67 par des ingénieurs français de Tours. D'acier inoxydable et de nickel, l'imposante sculpture a bravé tous les temps, surplombant le bassin des Cygnes à l'île Sainte-Hélène. Créateur de deux des expressions les plus dynamiques de l'art moderne, Alexander Calder a disséminé ses "mobiles" et "stables" à travers les cinq continents.

## Le Met met l'art à la portée de tous

NEW YORK (AFP) — Le Metropolitan Museum of New York abritera d'ici 1980 un nouveau centre d'arts visuels qui cherchera à mettre l'art à la portée de tous.

La création du centre des beaux-arts est financée par M. Walter Annenberg, ancien ambassadeur des États-Unis en Grande-Bretagne, qui s'est engagé à une contribution de 20 millions de dollars, et par l'École Annenberg de communications, dont le siège est à Radnor, Pennsylvanie.

Le centre offrira des programmes éducatifs à l'intention des conservateurs de musée et des professeurs et étudiants en histoire de l'art. Des diplômés en communications y seront décernés.

Le centre produira en outre

des films éducatifs, des programmes audiovisuels, des livres et des reproductions d'oeuvres d'art. Il comprendra un théâtre de 500 sièges et des salles de montage.

## la boîte à échos

L'atelier de théâtre la Grosse valise présentera un spectacle de mime créé par ses quatre membres, intitulé *Fantascope*, ce soir à 20 h 30 au centre d'Essai de l'Université de Montréal. Il s'agit selon ses concepteurs d'un spectacle qui explore une nouvelle dimension du mouvement, de l'imagination et du théâtre fauleux.

Une nouvelle maison d'édi-

tions québécoises, les Éditions artichaut, voyait le jour cette semaine avec la publication d'un premier ouvrage de son directeur Jean Francoeur, intitulé *La panique... et la Manic*. Par les orientations qu'elle entend prendre, cette maison québécoise désire offrir à ses lecteurs des oeuvres où se recroisent le piquant, le tendre et le digestible...

## télévision

### CBFT

- 9.10 Ouverture et horaire
- 9.15 Les 100 tours de Centour
- 9.30 Les Oriens
- 9.45 En mouvement
- 10.00 Clak
- 10.15 Les Chiboukis
- 10.30 Conseil-express
- 11.00 Mon coin de pays, c'est le Québec
- 11.30 Les aventures de Tom Sawyer
- 12.00 Tourmal
- 12.30 Les coqueluches
- 1.30 Téléjournal
- 1.35 Femme d'aujourd'hui
- 2.30 Cinéma: "Charlie Chaplin: les temps modernes" (comédie — Américain 1936)
- 4.00 Bobino
- 4.30 Pico
- 5.00 Madame et son fantôme
- 5.30 L'heure de pointe
- 6.00 Ce soir
- 7.00 Les Pierrefeu
- 7.30 Marcus Welby, M.D.
- 8.30 Concert populaire: Judith Forst mezzo — soprano
- 9.30 Les élections provinciales du Québec
- 11.05 Téléscopie
- 11.30 Cinéma: "La cité de la violence" (aventures — Indo-Français 1970)
- 1.30 Cinéma: "Le duel dans la boue" (western — Américain 1959)

### CFTM

- 7.55 Horaire Bienvenue
- 8.00 Les p'tits bonhommes
- 8.30 Fantan Dédé
- 9.00 A la bonne heure
- 10.30 Pour vous mesdames
- 12.00 Les p'tits bonhommes
- 12.30 Le 10 vous informe
- 12.30 Les tannants
- 1.30 Ciné-vidéotexte: "Tiens bon la barre matelot" (comé-

## cinéma

- ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Two minute warning" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30
- ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Le sauvage" 7.20, 9.30
- AVENUE: 1224 ave Green Westmount 937-2747 "Le Ritz" 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15
- BEAVER: 5117 Ave du Parc 844-1932 (à climax of Blue Power" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Rosebud" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00)
- BEZIER: 1280 St-Denis 388-2115 "Josée wales hors la loi" 1.15, 5.20, 9.25 et "Frissons d'outre-tombe" 3.30, 7.40
- CARRÉFOUR: 318 rue Ste-Catherine 866-8057 "Police python 357" 12.30, 2.30, 4.50, 7.15, 9.30
- CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Les hommes du président" 12.20, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30 (Salle II) "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25
- CHEVALIER: 1580 St-Denis "Les mal partis" 1.40, 5.35, 9.30 et "La ville accusée" 12.05, 4.00, 7.55
- CINÉMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-9933 "La kermesse des anges" 7.45 et "L'autre versant de la montagne" 9.35
- CLAREMONT: 5048 Sherbrooke ouest 248-7395 "Marathon man" 12.40, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50
- CINÉMA 7E ART: 2180 Bélanger E. 722-0202 "Jonathan Livingston le goéland" 7.30 et "Harold et Maude" 9.35
- COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "L'excrécite" 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30 (Salle II) "Cosmos, cosmos" 12.30, 2.30, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40 (Salle III) "Muhammad Ali the greatest" 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50 (Salle IV) "L'impromptu c'est d'aimer" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20
- CREMAZIE: 861 St-Denis 288-4210 "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 7.00, 9.15
- DAUPHIN: 1296 Daubert E. 721-6960 "Le Renouir" "Le sauvage" 7.20, 9.30 (Salle McLaughlin) "L'argent de poche" 7.30, 9.30
- ELYSEE: 35 Milton 0 842-0563 (Salle Resnais) "La marquise d'O" 7.30, 9.30 (Salle Eszenstein) "L'incorrigible" 7.30, 9.30
- KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "The man who skyed down everest" 7.00, 9.00
- MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-4116 "L'autre versant de la montagne" 9.15 et "La kermesse des anges" 7.30
- MERCIER: 4246 Ste-Catherine E. 255-6224

### Emissions en noir et blanc

- 3.00 die — Américain 1959
- 3.00 Le Parti créditiste du Québec
- 3.15 Droits de parole
- 4.00 Patof voyage
- 4.30 La famille Stone
- 5.00 Pour tout l'monde
- 5.55 Le Parti Liberal
- 6.00 Les élections provinciales 1976
- 6.15 Le Parti Liberal
- 7.00 Le dix vous informe
- 7.30 Medecins d'aujourd'hui
- 8.30 Nouveaux talents
- 8.50 Qui dit vrai
- 9.30 Qu'en pense le Québec
- 10.00 La corne d'abondance
- 10.15 Le Parti québécois
- 10.20 Les nouvelles TVA
- 11.00 Le Parti Liberal
- 11.15 Le Parti créditiste du Québec
- 11.30 La couleur du temps
- 11.40 Cinéma: "Bien joué Matt Helm" (comédie — Américain 1967) "La maison du diable" (drame d'horreur — Américain 1963)

### RADIO-QUÉBEC

- 13.30 Parloirs Français III
- 13.45 Les Oriens
- 14.00 Les 100 tours de Centour
- 14.15 Théâtre tragique et vous
- 14.30 Intermedia musical
- 15.30 Dossier Afrique: "Entre deux Afriques"
- 16.00 Horizons
- 17.00 Le sens de la vie
- 18.00 A vrai dire
- 18.30 Au coeur des mots
- 18.45 Autonomisme: "La suspension Un p'tit coup de coeur Le Volleyball Déjà demain L'évolution rapide de notre société met en péril l'équilibre psychologique. Les gros sous Le travail — les petits sous La vie qu'on mène à l'assemblée nationale. Quels moyens le député employé-il pour maintenir le contact avec les citoyens.

### Les grands chefs d'orchestre

- 21.00 Raphaël Kubelik
- 22.00 Cher Eugène: Police

### CBMT

- 8.00 The Friendly Giant
- 9.15 Les Ami
- 9.30 Québec School Telecasts
- 10.00 Canadian School Telecasts
- 10.30 Mr. Dressup
- 11.00 Sesame Street
- 12.00 The Bob McLean Show
- 12.55 CBC News
- 1.30 Low American Style
- 2.00 All in the family
- 2.30 The edge of night
- 3.00 Take 30
- 3.30 Celebrity Cooks
- 4.00 It's Your Choice
- 4.30 Pencil Box
- 5.00 Friday after school
- 5.30 Room 222
- 6.00 The City at Six
- 7.00 The Bob Newhart Show
- 7.30 The Diane Staples Show
- 8.00 The Mary Tyler Moore Show
- 8.30 Chico and the Man
- 9.00 Tommy Hunter Country
- 10.00 Police Story
- 11.00 The National
- 11.22 Special Assignment
- 11.30 The City Tonight
- 12.00 Mary Hartman
- 12.30 Cinéma: "Fragment of fear" (Drame — 1971)
- 2.10 Station closing

### CFCF

- 5.50 Sign-on
- 6.00 University of the air
- 6.30 Pots and pans
- 7.00 Canada A.M.
- 8.00 Romper Room
- 9.30 Karen's Yoga
- 10.00 The Community
- 10.30 McGowan and Co.
- 11.00 The Art of Cooking
- 11.30 Definition
- 12.00 The Flintstones
- 12.30 Cinéma: "How sweet it is" (Comédie — 1968)
- 2.30 The Alan Hamel Show
- 3.30 Another World
- 4.30 The Flintstones
- 5.00 First impressions
- 5.30 The price is Right
- 6.00 Pulse
- 7.00 Holmes and Voyo
- 7.30 The David Steinberg Show
- 8.00 Donny and Marie
- 9.00 The Rockford Files
- 10.00 Serpico
- 11.00 National News
- 11.21 Pulse
- 11.51 Perfecta 6/36
- 12.00 The Twelve Midnight Movie: "Gig" (Comédie musicale — 1958)
- 2.00 Sign-off

## sur scène

- PIERROT: 1590 St-Denis "La dernière femme" 12.00, 2.15, 4.35, 6.50, 9.10
- PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4596 "The front" 7.15, 9.15
- PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 "Petit cinéma" "The Omen" 1.05, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20
- PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Alex and the gypsy" 12.20, 4.40, 8.55, 9.10
- PUSSEYAT: 4015 St-Laurent 845-5213 "Parlor games" 12.00, 3.00, 5.45, 8.30 "These pleur games condemned" 1.20, 4.00, 7.00, 9.45
- SNOWDON: 2552 Decarie 842-1322 "All screwed up" 7.20, 9.30
- VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-4243 "Lies my father told me" 7.15, 9.15
- VERDUN: 8841 Wellington 768-2092 "Josée wales hors la loi" 9.15 et "Frissons d'outre-tombe" 7.30
- VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Josée wales hors la loi" 9.10 et "Frissons d'outre-tombe" 7.30
- WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "2.001 space odyssey" 12.30, 3.15, 6.00, 8.45
- YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978 "Burnt offerings" 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.15
- CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734 "Le moment" (de V. Chahine — Algérie 1973) 7 h 30 et "La bataille d'Alger" (de G. Pontecorvo — Algérie 1965) 9 h 30
- CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4369 "La Symphonie pastorale" (de J. Delannoy et Françoise 1946) 7.00 et "I dood it" (de V. Minelli — Américain 1943) 9.00

SALLE RESNAIS POUR TOUS

**élysee**  
35 MILTON 842-6053  
HORAIRE: LUN, AVEN. 7.30, 9.30  
SAMEDI: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30  
DIM.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

## CRITIQUE UNANIME !

### de NEW YORK à PARIS :

Drôle, amusant...un film magnifique!

NEW YORK TIMES  
Fantastique! La carrière de Rohmer atteint un nouveau sommet.

VILLAGE VOICE  
Majestueux, drôle, un enchantement!

CUE  
Un film plein d'éclat et de fraîcheur

LE MONDE  
Un conte de fées...

LE CARREFOUR  
La Marquise d'O rend heureux. On s'amuse avec Rohmer. Une grande réussite!

LE NOUVEL OBSERVATEUR  
Eric Rohmer mérite à coup sûr le prix de la plus exaltante correspondance!

COMBAT

INSTITUT DU PROGRAMME FILM

**PRIX SPECIAL DU JURY CANNES 76**

Après:  
Ma nuit chez Maud  
Le genou de Claire  
L'amour l'après-midi

**LE DERNIER CHEF-D'OEUVRE D'ERIC ROHMER LA MARQUISE D'O...**

EDITH CLEVER BRUNO GANZ EDDA SEIPEL PETER LUHR OTTO SANDER SALLE EISENSTEIN

**Drôle Brillant Etourdissant**

Jean-Paul Belmondo Genevieve Bujold dans **l'incorrigible**

SALLE WILFRID PELLETIER/ Les grands ballets canadiens — 20 h 30  
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-2111: "Un pays dont la devise est je n'oublie" de J.C. Germain. Tous les soirs à 20 h 30. Relâche lundi.  
THEATRE MAISONNEUVE: Relâche.  
523-2111: "Un pays dont la devise est je n'oublie" de J.C. Germain. Tous les soirs à 20 h 30. Relâche lundi.  
THEATRE PORT-ROYAL: "Medium sanguis" de Françoise Lorange — 20 h 30.  
THEATRE DU RIDEAU VERT: 355 Gifford 845-0287 "Le lion en hiver" de James Goldman. du mardi au samedi: 20 h 00 Dim.: 19 h 00. Relâche: lundi.

"Chapeau bas à Claude Fournier qui a compris tous les mécanismes de l'humour!"

Gilbert Moore - Montréal-Matin

"Avec Claude Fournier, le cinéma québécois rétro a acquis ses lettres de noblesses!"

Luc Perreault - La Presse

"Un grand événement... Un film extrêmement chaleureux; humain, subtil et émouvant!"

Suzanne Lévesque - CKAC

"Les comédiens sont tous excellents et très bien dirigés!"

Francine Grimaldi - Radio-Canada

"Un des films les plus prenants et touchants que j'ai vus!"

Danielle Ouimet - CFGL

"Une soirée merveilleuse!"

Edward Rémi - CJMS

"Bravo Dominique, Denise et Claude. Allez-vous ce film, il est excellent..."

Jean Morin - Télé-Métropole

Une sélection des Films Mutuels

ENFIN, pour la PREMIÈRE FOIS RÉUNIES au GRAND ÉCRAN

POUR TOUS

**DOMINIQUE MICHEL** **DENISE FILIATRAULT**

Elles perdent amis, amants, fiancées!...

Comment feront-elles pour ne pas se retrouver «vieilles filles»?...

Pierre David et Marie-Josée Raymond présentent

## Je suis loin de toi Mignonne

une comédie sentimentale de

### CLAUDE FOURNIER

avec Juliette Huot Denis Drouin Gilles Renaud

PARISIEN: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. SAM. DERNIER PROGRAMME COMPLET 11.30  
RIVOLI: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15  
LAVAL: SEMAINE 7.20 et 9.25. SAMEDI ET DIMANCHE 1.10, 3.15, 5.15, 7.20, 9.25. SAMEDI DERNIER PROGRAMME COMPLET 11.20  
VERSAILLES: SEMAINE 7.15 ET 9.15. SAMEDI ET DIMANCHE 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15  
GREENFIELD: SEMAINE 7.10 ET 9.15. SAMEDI ET DIMANCHE 1.00, 3.00, 5.00, 7.10, 9.15

2e SEMAINE! Le PARISIEN 1 VERSAILLES 1  
486 STE-CATHERINE O. 866-3856 PLACE VERSAILLES 353-7880

RIVOLI 2 LAVAL 1 GREENFIELD PARK 1  
ST DENIS ET BELANGER 277-3125 CENTRE LAVAL 688-7776 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

MASKA GALERIES CAPITOL REX GEORGES JOLIETTE  
(St-Hyacinthe) de GRANBY (St-Jean) (St-Jérôme) (St-Thérèse) (Joliette)

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR DU BIEN-ETRE SOCIAL NO: 500 43-0462-76

Requérants AVIS A: RONALD BARRID, présentement d'adresse inconnue. PRENEZ AVIS qu'une REQUETE EN ADOPTION pour l'enfant NATACHA MAGALIE BAIRD...

MONTREAL, ce 9 novembre 1976 378 boul. Cartier Laval des Rapides (Laval) QUE.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC TRANSFERT - REGLEMENT 2 (1976) article 2.59.1

PRENEZ AVIS que JOHN V. JOHNSTON, Kinkora, Ile du Prince Edouard, permis no 22441-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisé à céder son système de transport à H.M. TRANSPORT LTD.

1ère publication: 11 novembre 1976 2ème publication: 12 novembre 1976 3ème publication: 13 novembre 1976

SIGNE: ADRIEN R. PAQUETTE C.R. PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC TRANSFERT - REGLEMENT 2 (1976) article 2.59.1

PRENEZ AVIS que GERARD HAMEL 4489 Boul. L'Éclair, St-Vincent-de-Paul, Laval, permis no 30909-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisé à céder son système de transport à Jacques Clermont homme d'affaires, faisant affaires à 101 Rose de Lims, Laval.

1ère Publication: Jeudi, 11 novembre 1976 2ème Publication: Vendredi, 12 novembre 1976 3ème Publication: Samedi, 13 novembre 1976

SIGNE: ADRIEN R. PAQUETTE C.R. PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE (Division des divorces) NO: 500 12-064392-768

MARIA ANGELOTTA TORRES MUNOZ, résidant et domiciliée à Dollard des Ormeaux, district de Montréal. REQUERANTE

MANUEL RODRIGUEZ, autrefois résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue. INTIME

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé MANUEL RODRIGUEZ est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 (soixante) jours de la dernière publication.

MONTREAL, ce 9 novembre 1976 A. BEAULIEU Régistrateur-adjoint

Mes YANOFKY KAHN DURAND & Ass., 1 Pl. Ville Marie, suite 154, Montréal, QUE. PROCUREURS DE LA REQUERANTE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL C.T.O. TRANSFERT REG. 2 (1976)-ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE le requérant-cédant, M. Marcel St-Jean, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer, céder et/ou transporter tout système de transport, y compris tous les droits, titres, intérêts, et privilèges qu'il détient, en vertu des clauses a) et b) du permis portant le numéro 15477-V, des dossiers de la C.T.O., ainsi que tous les véhicules servant à l'exploitation desdites clauses et de la clientèle s'y rattachant, en faveur du Cessionnaire, les Citernes du Nord Ltée.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke - Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 11 novembre 1976 2e publication: 12 novembre 1976 3e publication: 13 novembre 1976

200 ouest, St-Jacques, suite 900, Montréal, P.Q. Notre dossier: acc-945

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14ème octobre, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CLIX FASTENER CORPORATION a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 20 jour de octobre 1976, sous le numéro 2732805

Avis est donné par les présentes que Karen Gal Prosterman, modeste, résidente et domiciliée au numéro 3450 rue Drummond, appartement 1024, dans la ville et le district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec, afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Karl Van Dyck.

MONTREAL, ce 9 novembre 1976 378 boul. Cartier Laval des Rapides (Laval) QUE.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO: 500-05-02187-760

MARY PRESCOTT, couturière, épouse contractuellement séparée de biens de Gérard Dupont, résidant et domiciliée au 2890 de Repentigny, dans les villes et district de Montréal. DEMANDERESSE

GERARD DUPONT, d'adresse inconnue, DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur Gérard Dupont est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.

MONTREAL, ce 8 novembre 1976 (S) CLAUDE DUFOUR Prototaire, C.S.M.

Mes Hargraves, Monette, Trudel, Leduc 8850 est, Sherbrooke, suite 350 Montréal

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE NO: 500-02-02994-763

OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 5530 Ouest, rue Jean-Talon, dans les cités et district de Montréal. DEMANDERESSE

CONSTRUCTION ROLAND EMOND INC., autrefois du 29 Legault, Ile Bizard, Province de Québec et maintenant de lieux inconnus. DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR: L'EST ENJOINT à CONSTRUCTION ROLAND EMOND INC., à l'intention de laquelle des copies du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, ce 28 OCTOBRE 1976 CLAUDE DUFOUR Prototaire

Mes Bergeron, Hamelin & Turcotte, 3530 Ouest, rue Jean-Talon, Montréal, P. Qué. Procureurs de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 500-12-064392-768

JEAN LOUIS BOUTHILLETTE Requérant

HUGUETTE LEGAULT Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimée Huguette Legault est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 (soixante) jours de la dernière publication.

MONTREAL, ce 8 novembre 1976 REGISTRAIRE A. BEAULIEU

Mes Bourgeois & Legault, avocats 3380 Notre-Dame st 1 Grosse Pointe, Montréal, P.Q. Tél.: 634-5811 No: 271-775

Société d'énergie de la Baie James APPEL D'OFFRES SEBJ 76-2647

DATE DE FERMETURE: pour 15 h 30 HEURE DE MONTREAL, Mardi, le 30 novembre 1976.

Traitements des données perforation de cartes pour informati- que.

POUR PROJET BAIE JAMES Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 08 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Direction de l'approvisionnement SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES 800 est, boul. De Maisonneuve 19e étage Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er novembre, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CLIX FASTENER CORPORATION a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 3 novembre 1976, sous le numéro 2736311

"Avis est par les présentes donné conformément à l'article 157(10) du Code qu'un acte de transport de toutes les créances présentes et futures de Construction G. Loranger inc., ayant sa seule place d'affaires en la Cité de Laval, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 7 février 1976, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Laval, le 18 février 1976, sous le no 373810.

MONTREAL, ce 9 novembre 1976 Me JACQUES BACHAND avocat Procureur

PRENEZ AVIS que Sherbrooke Express Inc., en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, rest, à Sherbrooke s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer les clauses a) et b) de son permis, à M. Roduth Gauthier, ayant sa place d'affaires au 905, Belvédère Sud, Sherbrooke, Québec.

MONTREAL, ce 9 novembre 1976 1ère publication 10 novembre 1976 2ème publication 11 novembre 1976 3ème publication 12 novembre 1976

CORBAIL & DUFRESNE Procureurs

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO: 500-05-019745-757

DAME SUZY BUSTROS, ménagère, des cités et district de Montréal. DEMANDERESSE

JEAN LEPORE, autrefois résidant et domicilié à 7749 rue St-Gérard, cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue. DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur JEAN LEPORE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

MONTREAL, le 9 novembre 1976. CLAUDE DUFOUR Prototaire

Mes Cartwright, Holden, Gossack & Desgagnais, 850 ouest, St-Jacques, Suite 1210, Montréal, Québec.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 705 12-000 352-76

DAME GEORGETTE LAVALLEE, demeurant et résidant au 87 A, Petit Bois d'Autry, Lanoraie, district de Joliette. partie requérante

JEAN-PAUL ST-JACQUES, d'adresse inconnue, partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR: La partie intimée, Jean-Paul St-Jacques, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

MONTREAL, ce 12 novembre 1976. SIGNE: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU, 200 ouest, St-Jacques, suite 900, Montréal, P.Q.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimée, Jean-Paul St-Jacques, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

MONTREAL, ce 12 novembre 1976. SIGNE: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU, 200 ouest, St-Jacques, suite 900, Montréal, P.Q.

ROUTE D'ACCÈS AU POSTE LA VÉRENDRYE Comté de Maskinongé

L'Hydro-Québec désire informer les entrepreneurs en construction de routes qu'elle prévoit publier bientôt un appel d'offres pour la construction d'une route donnant accès au poste La Vérendrye qui sera située dans le comté de Maskinongé, près de la rivière Mitchinanicus.

Cette route aura une largeur de 28 pieds et sera construite sur une longueur de 15.8 milles dans une direction nord-ouest depuis le point kilométrique 78 de la route Mont-Laurier-Parent. Cette route comprendra un pont d'une longueur de 130 pieds et d'une capacité de 300 tonnes. La route et le pont feront partie d'un même appel d'offres.

Tenant compte de l'imminence de chutes importantes de neige, les entrepreneurs intéressés à présenter une offre sont priés de visiter les lieux au plus tôt. A cette fin, une visite est organisée le jeudi 18 novembre 1976.

Veuillez communiquer avec: Monsieur Yvan Hardy, ing. Directeur des contrats, Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Téléphone: (514) 285-1711 Poste: 609

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec seront admis à soumissionner.

Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU

Le secrétaire M.-A. Demers

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 octobre 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATTRES FOURREURS DE MONTREAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 2 jour de novembre 1976, sous le numéro 2735784

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25ème octobre, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATTRES FOURREURS DE MONTREAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2 jour de novembre 1976, sous le numéro 2735945

MONTREAL, ce 9 novembre 1976 Me JACQUES BACHAND avocat Procureur

PRENEZ AVIS que BERTHIAUX Express Inc., en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, rest, à Sherbrooke s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer les clauses a) et b) de son permis, à M. Roduth Gauthier, ayant sa place d'affaires au 905, Belvédère Sud, Sherbrooke, Québec.

MONTREAL, ce 9 novembre 1976 1ère publication 10 novembre 1976 2ème publication 11 novembre 1976 3ème publication 12 novembre 1976

CORBAIL & DUFRESNE Procureurs

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE NO: 500 02-034967-765

COMPACT RENT-A-CAR LTD., un corps politique et constitué, étant incorporé selon la loi, et opérant en affaires sous le nom de "Budget Rent-A-Car System of Montreal" ayant son bureau et principale place d'affaires au 1460 rue Guy, dans les Cités et District de Montréal, Province de Québec, demanderesse vs. JEAN TREMBLAY, autrefois résidant au 6120 des Angévines, Ville d'Anjou, dans les Cités et District de Montréal, Province de Québec. PAR ORDRE de la Cour, le défendeur, JEAN TREMBLAY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la date de la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au bureau de la Cour Supérieure de Montréal, Montréal, ce 2ème jour de novembre 1976. CLAUDE DUFOUR, Prototaire C.S.M. Mes Gamaroff, Rankin, Kesteven, Kugler & Kay, avocats, suite 2204, 800 Carré Victoria, Montréal, Québec.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL C.T.O. TRANSFERT REG. 2 (1976) - ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE DAME HUGUETTE QUENNEVILLE détentrice du permis no. M204529 D-001 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but de transférer tout son système de transport y compris tous ses droits, titres, intérêts et privilèges rattachés à son permis M204529 D-01 de la catégorie "ORDINAIRE" pour l'agglomération A-14 St-Eustache, à la corporation LES PLACEMENTS BENGOLIS INC. La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de règle interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke - Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: jeudi, le 11 novembre 1976 2e publication: vendredi, le 12 novembre 1976 3e publication: samedi, le 13 novembre 1976

SIGNE: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU, 200 ouest, St-Jacques, suite 900, Montréal, P.Q.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimée, Jean-Paul St-Jacques, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

MONTREAL, ce 12 novembre 1976. SIGNE: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU, 200 ouest, St-Jacques, suite 900, Montréal, P.Q.

ROUTE D'ACCÈS AU POSTE LA VÉRENDRYE Comté de Maskinongé

L'Hydro-Québec désire informer les entrepreneurs en construction de routes qu'elle prévoit publier bientôt un appel d'offres pour la construction d'une route donnant accès au poste La Vérendrye qui sera située dans le comté de Maskinongé, près de la rivière Mitchinanicus.

Cette route aura une largeur de 28 pieds et sera construite sur une longueur de 15.8 milles dans une direction nord-ouest depuis le point kilométrique 78 de la route Mont-Laurier-Parent. Cette route comprendra un pont d'une longueur de 130 pieds et d'une capacité de 300 tonnes. La route et le pont feront partie d'un même appel d'offres.

Tenant compte de l'imminence de chutes importantes de neige, les entrepreneurs intéressés à présenter une offre sont priés de visiter les lieux au plus tôt. A cette fin, une visite est organisée le jeudi 18 novembre 1976.

Veuillez communiquer avec: Monsieur Yvan Hardy, ing. Directeur des contrats, Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Téléphone: (514) 285-1711 Poste: 609

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec seront admis à soumissionner.

Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU

Le secrétaire M.-A. Demers

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 octobre 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATTRES FOURREURS DE MONTREAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 2 jour de novembre 1976, sous le numéro 2735784

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25ème octobre, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATTRES FOURREURS DE MONTREAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2 jour de novembre 1976, sous le numéro 2735945

MONTREAL, ce 9 novembre 1976 Me JACQUES BACHAND avocat Procureur

PRENEZ AVIS que BERTHIAUX Express Inc., en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, rest, à Sherbrooke s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer les clauses a) et b) de son permis, à M. Roduth Gauthier, ayant sa place d'affaires au 905, Belvédère Sud, Sherbrooke, Québec.

MONTREAL, ce 9 novembre 1976 1ère publication 10 novembre 1976 2ème publication 11 novembre 1976 3ème publication 12 novembre 1976

CORBAIL & DUFRESNE Procureurs

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO: 500 05-015968-769

RENE BUBILLARD, résidant et domicilié en la cité de Longueuil, district de Montréal. DEMANDEUR

JEAN-PIERRE ROZON, autrefois résidant et domicilié à St-Hubert, district de Montréal présentement d'adresse inconnue & AI DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur JEAN-PIERRE ROZON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

MONTREAL, ce 9 novembre 1976 (S) A. BEAULIEU Régistrateur adjoint, C.S.M. (S) MONGEAU SIMARD HEBERT & HENRI, Procureurs des demandeurs

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC TRANSFERT-REGLEMENT 2 (1976) article 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE GERMAIN LECUYER de GERALD TRANSPORT CHAMLY INC. à 3730 Grand Ligne, Chamby, P.Q. permis no 17724-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisé à transférer à son fils 97 actions communes de la compagnie Gerald Transport Chamly Inc. ce qui confère à ce dernier le contrôle de la compagnie. Le même Germain Lécuyer transfère également une action à son fils Michel Lécuyer. Le père de la compagnie sera donc, comme suit: Germain Lécuyer 98 actions communes, Rigeon Lécuyer 1 action commune, Michel Lécuyer 1 action commune.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke - Place du Cercle, Montréal.

1ère Publication: 11 novembre 1976 2ème Publication: 12 novembre 1976 3ème Publication: 13 novembre 1976

SIGNE: ADRIEN R. PAQUETTE C.R. PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Permis: 331-V MCRUM TRANSPORT LTD 785 Main Cowansville, P.Q.

PRENEZ AVIS que le requérant, MCRUM TRANSPORT LTD, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de prendre à louage à court terme (moins d'un an) de Caravan Trailer Rental (Québec) Ltd, les véhicules suivants: Deux (2) semi-remorques: 1972 Trailmobile, Série: 107212310035019. Licence: RZ-7260 1972 Trailmobile, Série: 1212316006007. Licence: RZ 7980

Tout intéressé désire s'opposer à la présente demande doit le faire dans les cinq (5) jours qui suivent la dernière parution de cet avis.

Durée: 364 jours 1ère publication 11 novembre 1976 2ème publication 12 novembre 1976 3ème publication 13 novembre 1976

Corbell & Dufresne Procureurs de la requérante

Société d'énergie de la Baie James APPEL D'OFFRES SEBJ 76-2465

DATE DE FERMETURE: pour 15 h 30 HEURE DE MONTREAL, Mardi, le 30 novembre 1976

Fourniture de câbles d'acier de différentes dimensions. POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 08 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Direction de l'approvisionnement SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES 800 est, boul. De Maisonneuve 19e étage Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada

Un dépôt de soumission au montant de DEUX MILLE CINQ CENT DOLLARS (\$2,500.00), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une banque à charte du Québec, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU

Conrad Gérard St-Louis ou Richelieu, M-500637, André Mèthé C.P. 25 Henryville, M50724, Pierre Choinière 3747 Grand Ligne St-Luc, M-504002, Laurier St-Jean R.R. 7 Sabrevois, M-505389 demandant à la Commission des Transports du Québec de lui émettre un permis additif région 10 pour le transport de la neige durant la saison hivernale 1976-77.

Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les cinq jours suivant la troisième parution de cet avis. 1ère parution 11 novembre 1976 2ème parution 12 novembre 1976 3ème parution 13 novembre 1976

JEAN-PAUL DUSAULT, résidant et domicilié au 50 Prairie Drive, Beaconsfield, District de Montréal. Demandeurs

CLAUDE PAQUETTE, domicile inconnu et JACQUES BOUCHER, résidant et domicilié au 50 Prairie Drive, Beaconsfield, District de Montréal. Défendeurs conjoints et solidaires

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur, Claude Paquette, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication.

MONTREAL, ce 9 novembre 1976 (S) A. BEAULIEU Régistrateur adjoint, C.S.M. (S) MONGEAU SIMARD HEBERT & HENRI, Procureurs des demandeurs

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO: 500 05-015968-769

RENE BUBILLARD, résidant et domicilié en la cité de Longueuil, district de Montréal. DEMANDEUR

JEAN-PIERRE ROZON, autrefois résidant et domicilié à St-Hubert, district de Montréal présentement d'adresse inconnue & AI DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur JEAN-PIERRE ROZON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

MONTREAL, ce 9 novembre 1976 (S) A. BEAULIEU Régistrateur adjoint, C.S.M. (S) MONGEAU SIMARD HEBERT & HENRI, Procureurs des demandeurs

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC TRANSFERT-REGLEMENT 2 (1976) article 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE GERMAIN LECUYER de GERALD TRANSPORT CHAMLY INC. à 3730 Grand Ligne, Chamby, P.Q. permis no 17724-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisé à transférer à son fils 97 actions communes de la compagnie Gerald Transport Chamly Inc. ce qui confère à ce dernier le contrôle de la compagnie. Le même Germain Lécuyer transfère également une action à son fils Michel Lécuyer. Le père de la compagnie sera donc, comme suit: Germain Lécuyer 98 actions communes, Rigeon Lécuyer 1 action commune, Michel Lécuyer 1 action commune.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke - Place du Cercle, Montréal.

1ère Publication: 11 novembre 1976 2ème Publication: 12 novembre 1976 3ème Publication: 13 novembre 19

La réforme des sports au Québec

Phaneuf se fait l'écho de Bourassa

par Gilles St-Jean

Au cours d'une conférence de presse intime, le ministre d'Etat responsable du haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, M. Paul Phaneuf, a conféré avec ses invités, une dizaine de journalistes, de la véritable réforme des sports au Québec annoncée mardi par le premier ministre, M. Robert Bourassa.

M. Phaneuf, qui, avant d'être élu député de Vaudreuil-Soulanges, était directeur des sports dans un polyvalente, a expliqué les mesures annoncées avant-hier par M. Bourassa: l'entrée en fonctions, la semaine prochaine, de l'Institut des sports du Québec, qui prend la relève de Mission Québec 76, le programme proposé par le gouvernement libéral sortant quant à la promotion de la santé publique par le sport obligatoire à l'école élémentaire, et l'aide aux organismes qui propagent le conditionnement physique et ses bienfaits.

Cette batterie de mesures fera l'objet d'un projet de loi, advenant la réélection du gouvernement Bourassa. Par ailleurs, dans sa conférence, mardi, le premier ministre a annoncé un autre projet de loi qui réaliserait la fusion administrative du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche avec le haut commissariat créant ainsi le ministère du Tourisme, des Loisirs et des Parcs.

Il va sans dire que pour l'heure, seule l'entrée en scène de l'Institut des sports (ISQ) est chose assurée. L'ISQ aura

pour tâche de superviser et aider les athlètes d'élite du Québec, ceux qui sont appelés à participer à des compétitions de niveau international.

M. Phaneuf a démontré, en répondant aux questions de la dizaine de journalistes qu'il a reçus à dîner, que le gouvernement Bourassa a l'intention de favoriser le sport de masse, par l'implantation de programmes de développement qui s'adressent à la clientèle des écoles élémentaires surtout.

Le ministre, dont les connaissances pratiques dans la pédagogie sportive sont assez étendues, a mentionné que lui-même, ainsi que le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, ont donné leur plein accord au projet d'éducation

physique dès la première année.

Ce programme coûterait \$5 millions par année. Cette somme couvre l'embauche de professeurs d'éducation physique ainsi que l'achat du matériel qui permettrait, selon le premier ministre, de développer le goût des Québécois pour la pratique sportive.

On a aussi discuté avec le ministre d'Etat du projet annoncé par M. Bourassa d'utiliser à leur maximum les installations du complexe olympique de Montréal. Le projet vise à permettre, tant par les athlètes de pointe que par la population en général, l'utilisation de ces installations dont le gouvernement est propriétaire.

Dans cette perspective, M. Bourassa a déclaré que son

gouvernement a demandé à la Régie des installations olympiques de travailler de concert avec l'ISQ et le haut commissariat à la concrétisation de la démocratisation du parc olympique.

Quant au programme destiné aux adultes, baptisé TRIMM en mémoire du rapport Beauregard, qui a constaté il y a quelque temps que les Québécois ne sont pas "en trim", il consiste, en premier temps, à inciter les gens à s'occuper de leur corps par ensuite aider les associations et maisons reconnues compétentes dans le domaine du conditionnement physique.

En outre, M. Phaneuf évoque la possibilité, afin de rendre l'éducation physique plus sérieuse, de limiter l'é-

mission des permis d'opération de salons privés de culture physique, si ceux-ci ne soumettent pas leurs "clients" à des examens médicaux et à la surveillance de moniteurs compétents.

Enfin, soulignant que cette réalisation serait une première, M. Phaneuf a parlé de l'ouverture de centres de plein air en milieux urbains. M. Phaneuf, faisant écho à M. Bourassa, a rappelé que des centres sont en voie d'inauguration, à Sherbrooke, Bellevue et Longueuil. On a discuté (avec une nuance d'espoir) l'installation de pistes de jogging à la suédoise bordées de stations d'exercice, où sur des panneaux, sont illustrés des exercices de culture physique simples.



La gymnastique n'est pas que manœuvres de force sur des appareils. Ça peut être aussi l'exécution de mouvements où prédomine surtout la grâce, l'harmonie. En voici un exemple, que donne Shirley Lehtinen, avec un ruban de tissu, au cours d'une démonstration faite à Toronto. (Téléphoto CP)

Orr de retour dans 10 jours

Le Junior affrontera les Selects

Le Junior de Montréal, de la LHJMQ, disputera le 18 décembre prochain, au Forum, une partie contre les Selects de Moscou. Face à la puissante formation soviétique, le Junior opposera une équipe jeune qui compte cependant trois joueurs qui seront vraisemblablement repêchés par les clubs professionnels l'an prochain. Il s'agit du défenseur Robert Ricard, de l'ailier gauche Normand Dupont, et du gardien de but Robert Holland.

LONDRES (AFP) — Les États-Unis et la Grande-Bretagne sont à égalité une victoire partout à l'issue de la première journée de la coupe Wightman de tennis. En effet, après que Chris Evert eut remporté une victoire sur la Britannique Virginia Wade, 6-2, 3-6, 6-3, l'Américaine Rosemary Casals a été battue en trois manches 6-1, 3-6, 2-6 par Sue Barker.

Chuck Taylor. Il s'agit du gaucher Shane Rawley, 22 ans, qui a conservé une fiche de 11-7 en 25 matchs avec les Metros de Québec (AA), et du droitier Dave Gronlund, 22 ans également, qui a présenté un dossier de 10-3 en 19 parties avec les Bears de Denver (AAA).

EDMONTON (PC) — Le président de la Fondation des Jeux du Commonwealth croit que la majorité des pays de l'Alliance britannique participera aux jeux de 1978, malgré les rumeurs d'un boycott africain.

"Les jeux auront lieu", a affirmé le Dr Maury Van Vliet, qui présentait mercredi un bilan des progrès réalisés jus-

qu'à maintenant dans l'organisation de cette rencontre sportive aux membres de la Chambre de commerce d'Edmonton.

TORONTO (CP) — Le poids lourd torontois George Chuvalo a annoncé hier qu'il avait la ferme intention de reprendre le titre canadien de la catégorie avant de prendre sa retraite. Chuvalo, qui avait été déchu de son titre il y a plus d'un an parce qu'il ne l'avait pas défendu depuis 1973, a précisé qu'il y aura sûrement un match d'ici deux mois à Sudbury ou dans l'ouest canadien. Il affronterait alors vraisemblablement George Jerome de Vancouver.

Les Islanders font match nul à Boston

BOSTON (AP) — Jean-Paul Parisé a marqué sur un tir de 50 pieds au début de la troisième période, hier soir, et il a permis aux Islanders de New York de faire match nul 2-2 avec les Bruins. Grâce à ce but, les Islanders ont porté à sept leur nombre de matches consécutifs sans défaite.

Parisé a pris Gilles Gilbert en défaut, à 4:45, pour son sixième filet de la campagne. Les Bruins avaient pris les devants 2-1, au deuxième vingt, grâce au deuxième filet de la saison de Dave Forbes.

Les Bruins, qui avaient remporté leurs six premiers matches à domicile, ont maintenant une fiche de 12-3-1.

Par ailleurs, à Philadelphie, un but de Bill Barber lors d'un avantage numérique, en deuxième période, a brisé une égalité et finalement conduit les Flyers à une victoire de 6-4, contre les Canucks de Vancouver.

Le but de Barber a été préparé par Bobby Clarke. Moins d'une minute plus tard, Bob Kelly a déjoué Curt Ridley à nouveau, pour enlever toutes chances aux Canucks. Ce gain a permis aux Flyers de mettre fin à une série de quatre matches sans victoire.

Islanders 2, Bruins 2  
1-BOSTON: Sheppard (10), O'Reilly, Cashman  
2-ISLANDERS: D. Potvin (9), J. Potvin

Bill Goldsworthy passe aux Rangers

L'entraîneur des Rangers de New York, John Ferguson, n'a pas tardé à mettre ses menaces à exécution. En effet, Ferguson, furieux de la défaite que les Rangers ont subie mercredi contre les Capitals de Washington, a échangé hier l'ailier droit Bill Fairbairn et le défenseur Nick Beverley aux North Stars du Minnesota contre le vétéran ailier droit Bill Goldsworthy.

Goldsworthy, âgé de 32, détient la majorité des records offensifs de North Stars avec lesquels il évolue depuis l'entrée de l'équipe dans la Ligue nationale en 1968.

Fairbairn, qui a subi les foudres de son entraîneur mercredi, et Beverley sont des spécialistes de la défensive. Déjà Brad Park, Jean Ratelle, Ed Giacomin, Gilles Villeneuve, Ted Irvine, Gilles Marotte et d'autres encore ont quitté les Rangers depuis que Ferguson a pris la direction de l'équipe.

Ferguson a laissé entendre qu'il utilisera Goldsworthy à l'aile gauche en compagnie de Phil Esposito et Ken Hodges.

SAINT-GALL, Suisse (Reuters) — Le champion automobile autrichien Niki Lauda a subi une opération de chirurgie esthétique mercredi pour remédier à un défaut musculaire qui empêchait la fermeture normale de son œil droit, depuis son accident au Nuerburgring. L'opération, qui a duré plusieurs heures, a parfaitement réussi, a déclaré la clinique de Saint-Gall où Lauda est soigné. Il devra maintenant rester au repos complet pendant au moins deux semaines mais espère reprendre dès que possible l'entraînement.

football

Ligue Canadienne  
Samédi (Demi-finale de l'Est) Montréal à Hamilton, 14h  
Dimanche (Demi-finale de l'Ouest) Edmonton à Winnipeg

LIGUE CANADIENNE

Section Est						
	pj	g	p	pp	pc	pts
OTTAWA	16	9	6	1	411	346
HAMILTON	16	8	8	0	269	348
MONTREAL	16	7	8	1	305	273
TORONTO	16	7	8	1	289	354
Section Ouest						
	pj	g	p	pp	pc	pts
SASKATCHEWAN	16	11	5	0	427	238
WINNIPEG	16	10	6	0	384	316
EDMONTON	16	9	6	1	311	367
C-BRITANNIQUE	16	5	9	2	308	336
CALGARY	16	3	12	2	316	442

LE 15 NOVEMBRE... ALLEZ-Y ET VOTEZ!

De toutes les libertés démocratiques, la plus importante c'est le droit de voter. Le 15 novembre, vous avez le droit de voter si votre nom est inscrit sur la liste électorale. Il y a un bureau de votation tout près de chez vous, ouvert de 9 heures du matin à 7 heures du soir. Allez-y et votez!

LE PRESIDENT GENERAL DES ELECTIONS DU QUEBEC.

hockey

Ligue Nationale					
Mercredi					
Montréal 2, Atlanta 2	Washington 7, Rangers NY 5	Philadelphie 2, Chicago 2	Minnesota 3, Pittsburgh 2	Boston 6, Detroit 4	Buffalo 5, St-Louis 0
Cleveland 2, Colorado 1					
Hier soir					
Islanders NY 2, Boston 2	Philadelphie 6, Vancouver 4	Cleveland à Atlanta			
Ce soir					
Chicago à Washington					

LIGUE NATIONALE						
Section Lester Patrick						
	pj	g	p	pp	pc	pts
ISLANDERS NY	16	11	2	3	63	33
PHILADELPHIE	17	8	6	3	62	53
ATLANTA	17	6	7	4	51	56
RANGERS NY	16	6	8	2	66	63
Section Connie Smythe						
	pj	g	p	pp	pc	pts
ST-LOUIS	16	9	7	0	51	63
CHICAGO	17	7	8	2	58	59
MINNESOTA	16	5	10	1	42	70
VANCOUVER	18	5	12	1	46	73
COLORADO	16	4	11	1	37	51
Section Charles Adams						
	pj	g	p	pp	pc	pts
BOSTON	16	12	3	1	68	50
BUFFALO	14	8	5	1	44	33
TORONTO	16	5	7	4	57	60
CLEVELAND	15	5	7	3	47	48
Section James Norris						
	pj	g	p	pp	pc	pts
MONTREAL	18	13	3	2	95	39
LOS ANGELES	18	8	5	5	62	53
PITTSBURGH	16	4	7	5	49	63
WASHINGTON	15	5	8	2	43	62
DETROIT	15	4	9	2	41	53

ASSOCIATION MONDIALE						
Section Est						
	pj	g	p	pp	pc	pts
QUEBEC	14	11	3	0	74	48
CINCINNA	15	9	4	2	80	56
N-ANGLETERRE	12	5	6	1	38	43
BIRMINGHAM	17	5	11	1	64	78
INDIANAPOLIS	14	4	8	2	38	64
MINNESOTA	15	3	10	2	39	57
Section Ouest						
	pj	g	p	pp	pc	pts
WINNIPEG	15	10	5	0	76	44
HOUSTON	16	8	6	2	57	47
SAN DIEGO	14	7	5	2	52	48
PHOENIX	15	7	7	1	56	75
CALGARY	13	6	6	1	45	41
EDMONTON	14	5	9	0	39	57

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC						
Section Est						
	pj	g	p	pp	pc	pts
CHICOUTIMI	20	12	7	1	118	95
QUÉBEC	20	12	7	1	103	90
TROIS-RIVIERES	21	10	7	4	128	85
SOREL	22	5	14	3	90	138
SHAWINIGAN	19	2	14	3	65	117
Section Ouest						
	pj	g	p	pp	pc	pts
SHERBROOKE	23	12	9	2	129	116
CORNWALL	20	12	7	1	95	82
MONTREAL	21	11	8	2	98	89
HULL	20	9	9	2	90	83
LAVAL	22	8	11	3	96	117

**COMPTABLES AGRÉÉS**  
Ordre des comptables agréés du Québec  
Constitué en 1880  
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif  
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal, P.Q. H3A 2S3  
Tél.: (514) 288-3256

<p><b>AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Roman Audet, L.S.C. C.A. Michel Gosselin, M.S.C. C.A. Robert Moreau, M.S.C. C.A. Carole Lapointe, C.A. 50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700 Montréal 351 — 382-3080</p>	<p><b>COOPERS &amp; LYBRAND</b> Comptables Agréés 630 ouest, boul. Dorchester Montréal H3B 1W6 514-875-5140 et à travers le monde</p>	<p><b>MacGILLIVRAY &amp; CIE</b> LLOYD, COUREY, WHALEN &amp; BRUNEAU Comptables Agréés Montréal, Toronto, Hamilton, Brantford, St. Catharines, Port Colborne, Lindsay, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et autres grandes villes à travers le monde 1155 O., boul. Dorchester Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8630</p>	<p><b>ROBERT SAINT-DENIS &amp; CIE</b> Comptables Agréés 700, Avenue du Parc, Suite 301 Montréal 15 — 274-2797</p>
<p><b>BASTIEN, NORMANDIN, BARRIERE &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Incorporated: Bergeron, Souchereau, Hotte, Tremblay &amp; Associés, comptables agréés. R. Barrière, C.A. J.G. Beaulac, C.A. J.M. Durost, C.A. G.H. Hôte, C.A. G.R. Normandin, C.A. J.L. Richard, C.A. G. Souchereau, C.A. A. Tremblay, C.A. F. St-Aubin, C.A. G. Souchereau, C.A. J.P. Durette, C.A. M. Gagné, C.A. R. Lavoie, C.A. G. Langlois, C.A. M. Paron, C.A. Édifice F.-M. Marcotte, 225 ouest, rue Notre-Dame Montréal, Québec H2Y 1T4 Tél.: 844-4445 et 842-9433</p>	<p><b>COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE &amp; CIE</b> Comptables Agréés Guy Charette, C.A., Hubert Charette, C.A. Raymond Proulx, C.A., Jean-Paul Bérubé, C.A., Normand Bostiver, C.A., Raymond Proulx, C.A. 1, Place Ville-Marie Suite 2220 514-866-9911 Montréal H3B 3M4</p>	<p><b>MALLETTE, BENOIT &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés 1, Complexe Desjardins, Bureau 1800 281-1850 420, Place du Marché, St-Jérôme 430-4610 Société nationale affiliée Ward, Mallette &amp; Cie Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver REPRÉSENTATION INTERNATIONALE</p>	<p><b>SAMSON, BELAIR &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Saguenay Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal H4Z 1H8 — 861-5741</p>
<p><b>BERNIER &amp; BISSON</b> Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A. 60 St-Jacques, Suite 601 Montréal — 845-0209</p>	<p><b>CAZELAIS, LAVOIE &amp; ASSOCIÉS</b> MONTRÉAL-NORD 3737, rue Montsieur 321-3832 ST-DONAT 444 rue Principale Poste Lussier, C.P. 30 424-2363</p>	<p><b>DELOITTE, HASKINS &amp; SELLS</b> Comptables Agréés 1, Place Ville Marie 861-8512 Montréal, Québec H3B 2W3 Bureau au Canada et cabinets associés à travers le monde</p>	<p><b>THORNE, RIDDELL &amp; CIE</b> Comptables Agréés BUREAU Terrebonne, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Régions des Caraïbes Représentation dans le monde entier 2500-630, Boul. Dorchester E. 866-7351</p>
<p><b>CLARKSON, GORDON &amp; CIE</b> Comptables Agréés R.V. Barnett, C.A. J.C. Bonycastle, C.A. R.M. Caron, C.A. G. Chamberland, C.A. S.R. Gagné, C.A. J.B. Goss, C.A. J.P. Gréville, C.A. G. Lavoie, C.A. M.A. Mackenzie, C.A. J.D. Morrison, C.A. J.J. Pascoe, C.A. W.L. Smith, C.A. C.W. Bissette, C.A. M. Camirand, C.A. L.J. Carrière, C.A. J.P. Desjardis, C.A. R. German, C.A. G. Gingras, C.A. R.E. Lavoie, C.A. D.G.B. Lindsay, C.A. R.J. Messier, C.A. R.K. Palmer, C.A. R. Pean, C.A.</p>	<p><b>ERNST &amp; ERNST</b> 1080, côte du Beaver Hall 861-9984 Montréal - Sept-Îles - Toronto - Ottawa - Hamilton - Kitchener - London - Winnipeg - Calgary - Edmonton - Vancouver - Victoria - Abbotsford - Langley Et bureaux associés dans les principales villes des États-Unis du Royaume-Uni et autres pays.</p>	<p><b>JEAN-PAUL DIRY &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés Édifice Chertier Suite 207 3500 rue du Parc Lafontaine Montréal H2L 3M2 (514) 527-4557</p>	<p><b>TOUCHE, ROSS &amp; CIE</b> FORTIER, HAWEY &amp; CIE Comptables Agréés Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Windsor, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, New Brunswick, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau, St. Pierre et Miquelon, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et partout dans le monde 1, Place Ville-Marie 861-8531</p>
<p><b>GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Roger Gauvin, C.A. Bernard Dumais, C.A. Roger Fortier, C.A. Claude Boyer, C.A. Guy Viens, C.A. Jean-René Charette, C.A. Michel Duquette, C.A. Etienne Lamonde, C.A. 561 est, boul. Crémazie Montréal 354 — 384-1430</p>	<p><b>KENDALL, TRUDEL &amp; CIE</b> Comptables Agréés 866 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988</p>	<p><b>MESSIER, BOURGEOIS &amp; CIE</b> NADEAU, PAQUET &amp; CIE Comptables Agréés Guy Messier, L.S.C. C.A. Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A. Robert Houde, B.A. C.A. Guy Durost, C.A. Jacques Desjardins, L.S.C. C.A. André Montmarin, L.S.C. C.A. Yvon Marquis, C.A. Gilles Blondin, C.A. Rea Manville, C.A. 50 Place Crémazie suite 921 Montréal 351 — 384-1020</p>	<p><b>LUCIEN VIAU &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Charles A. Gauvreau, C.A. Fernand Réault, C.A. Yves Charbonneau, C.A. 210 ouest, boul. Crémazie 388-9251</p>
<p><b>RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 17ème étage La Tour de la Bourse Place Victoria Montréal H4Z 1G9, Québec 514-878-2691 Société nationale affiliée Raymond Campbell &amp; Cie Montréal, Rouyn, Toronto, Ottawa</p>	<p><b>RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 17ème étage La Tour de la Bourse Place Victoria Montréal H4Z 1G9, Québec 514-878-2691 Société nationale affiliée Raymond Campbell &amp; Cie Montréal, Rouyn, Toronto, Ottawa</p>	<p><b>PRICE WATERHOUSE &amp; CIE</b> Comptables Agréés Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria</p>	<p><b>VIAU, ROBIN &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Lucien Viau, C.A. Armand Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Wagim Boulos, C.A. L. Lorne Robit, C.A. Jean-Jacques Ouellet, C.A. Jacques R. Chagnon, C.A. Jacques Joly, C.A. Richard Bernier, C.A. Louis Barré, C.A. 4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3 7708 rue Edouard, LaSalle, HNP 1T2 55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4 769-3871 — 435-4691</p>

FONDATION DU COEUR

Toronto

Hausse des cours

La Bourse de Toronto a renversé la tendance à la baisse constatée au début pour terminer la journée sur une hausse fractionnelle dans un marché léger.

L'indice des industries a monté de 0.17 à 173.30 et les métaux communs de 0.37 à 81.07. L'indice des aurifères est tombé de 8.76 à 300.11, alors que l'or en lingot faisait une chute de près de \$3 l'once sur le marché international. L'indice des pétroles de l'ouest a reculé de 1.09 à 205.03.

Sur 543 titres observés jeudi, 121 étaient en avance, 192 en recul et 230 inchangés. La veille, sur un total de 636 valeurs, on en notait 139 en hausse, 245 en baisse et 252 n'avaient pas varié.

Jeudi, le volume des transactions totalisait 1.36 million d'actions évaluées à \$12.97 millions, ce qui constitue une baisse par rapport à 1.76 million de titres d'une valeur globale de \$14.51 millions, la veille.

Cinq des 16 compartiments des valeurs industrielles ont enregistré des gains et dix ont subi des pertes. Le compartiment des communications n'a pas bougé.

Les sidérurgiques, les raffineries de pétrole, les banques, les boissons et les minières ont pris du mieux, tandis que les secteurs de la fabrication générale, de la construction et du commerce ont été les plus gros perdants.

Sur le marché des options 94 contrats ont été transigés, ce qui représente un recul par rapport à 153, mercredi.

La plus grosse transaction a été opérée sur 35 blocs d'actions d'Alberta Energy Co. Ltd., au cours de laquelle 30,000 actions ont été vendues à \$11.34 l'unité. Une deuxième bloc de 10,000 actions a été écoté au même prix unitaire.

Monsieur Marc Y. Bruneau, c.a., a été nommé président pour la prochaine année de la Fondation du Québec des maladies du cœur, à la dernière assemblée annuelle de l'organisme. Les autres membres nommés au bureau de direction sont: M. W.F. Shrier, président sortant; M. J. Adrian Chabassol et Me Raymond Croley, vice-présidents; M. G. Mosley, trésorier honoraire; M. Martin Levine, secrétaire honoraire; M. André Brousseau, directeur du Comité d'éducation du public; M. Harold Cummings, le Dr Jean D. Gratton et M. John C. McMillan.

les devises

Table of exchange rates for various currencies including Rand, Deutsche Mark, Argentine, etc.

Cours de l'or

Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains: Londres \$134.00; Paris ferme; Francfort \$132.20; Zurich \$134.00; Hong Kong \$135.34.

montréal

Activité moyenne

Les cours ont baissé quelque peu sur un marché modéré hier à la Bourse de Montréal. Le volume transigé au cours de la journée s'établit à 415,600 actions, comparativement à 473,200, mercredi.

L'indice composé a monté de 1.78 à 175.01. Les industrielles ont gagné 2.83 à 175.53. Les services publics ont reculé de 0.87 à 138.65, les banques de 0.26 à 237.38 et les papiers de 0.20 à 107.55.

Trizec a mené les industrielles avec une baisse de 1-3 cent à \$105.8 et 75,100 titres ont été transigés. Acroll Ltd a pris la tête des minières avec une hausse de un cent à 52 cents et 26,000 actions ont changé de mains.

Imperial Oil a gagné 5-8 à \$20.12 mais Northern Telecom a cédé 1-4 à \$32.38. British Columbia Forest Product a reculé de 3-4 à \$22.14, IU International Corp. de 1-4 à \$10.12 et Canadian Pacific Ltd de 1-4 à \$15.34. Calgary Power Ltd a monté de 1-2 à \$30.14. Consolidated Bathurst A de 1-8 à \$28.58 et Moore Corp. de 1-4 à \$33.

Parmi les valeurs spéculatives, Troilus Mines Ltd était en hausse de 1-2 cent à 3 cents et 10,000 actions ont été transigées.

fonds mutuels

Table of mutual fund performance including AGF Group, Investors Group, Universal Group, etc.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies like Abitibi, Alcan, Algoma, etc.

les options

Table of options trading data including call and put options for various stocks.

NOMINATIONS C.I.D.



Michel F. Bélanger

Monsieur Jean-Marie Ouellet, président de la Société d'investissement Desjardins et président de Crédit Industriel Desjardins Inc. a le plaisir d'annoncer les nomination suivantes:

Monsieur Michel-F. Bélanger, au poste d'administrateur de Crédit Industriel Desjardins Inc. Monsieur Bélanger est président de la Banque Provinciale du Canada qui détient 10% du capital-actions ordinaire et privilégiés de cette entreprise.

Monsieur Raymond Beaugrand, ing., au poste de vice-président exécutif de Crédit Industriel Desjardins Inc. Monsieur Beaugrand, actuel vice-président exécutif de la Société d'investissement Desjardins, en a été le premier directeur général et dirige les destinées de la SID depuis le début des opérations, soit janvier 1974. Il est président de Magnétisme Digital Ltée et administrateur de l'Institut de Recherches Cliniques de Montréal.

Monsieur Gilles Handfield, au poste de directeur général de Crédit Industriel Desjardins Inc. Monsieur Handfield apporte à ses nouvelles fonctions vingt ans d'expérience dans le domaine du financement à terme.

Table of stock prices for various companies including Cominco, BHP, Alcan, etc.

new work

Plus sept points

Bonne reprise des cours, hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé en hausse de plus sept points, à l'issue d'une séance peu active en raison de la commémoration dans l'Etat de New York du "Veteran's Day".

La cote en baisse à l'ouverture a commencé à se redresser à midi. Il s'agit de la première séance de hausse de la semaine et de la seconde depuis l'élection de Jimmy Carter à la présidence, il y a 10 jours.

Les analystes estiment que le niveau très déprimé de certaines valeurs de croissance, qui étaient à leur plus bas niveau depuis la hausse l'empresse en clôture sur celui des baisses: 784 contre 553 et 492 titres inchangés.

Le volume transigé à la Bourse portait sur 13.23 millions de titres, soit une baisse par rapport à 18.89 millions mercredi, et est le total plus faible depuis le 4 octobre, où 12,63 millions de titres avaient changé de mains. L'indice composé était en hausse de 0.39 à 53.29.

Parmi les titres canadiens cotés à la Bourse de New York, Alcan a monté de 1-4 à 23-7/8 et Massey-Ferguson de 1-4 à \$22.38. Bell Canada a flechi de 5-8 à \$48.78, Campbell Red Lake de 1-2 à \$25.14 et Inco a reculé de 1-4 à \$30-7/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF Inc, Alcan, Algoma, etc.

NOMINATION A LA CIL

Table of stock prices for various companies including Liberton, L.L. Inc, Livingstone, etc.

T.C.L. Jacob

Ex-directeur de la division des explosifs de la CIL, M.T.C.L. Jacob a été nommé directeur de la division des munitions, située à Brownsburg, M. Jacob, qui a occupé ce poste de 1971 à 1975, retourne dans ses anciennes fonctions afin de s'occuper des modalités de transfert du secteur des munitions de la CIL aux Industries Valcartier Inc. Il aura de plus la responsabilité du secteur de fabrication des détonateurs de la CIL à cet endroit.

M. J.E. McGill, ex-directeur de la division des munitions, lui succède au poste de directeur de la division des explosifs.

Table of stock prices for various companies including Alcan, BHP, Inco, etc.

obligations

Peu de changement

La plupart des cours n'ont pas varié et l'activité a été calme, jeudi, sur le marché canadien des obligations.

Le marché a coté sur terme, de même que les titres à moyen et à long terme. Les obligations des provinces ont monté de un huitième de point tandis que celles des sociétés n'ont pas varié. L'argent au jour le jour n'était pas disponible, les banques étant fermées.

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of government bonds and securities including 10-year, 5-year, etc.

PROVINCIALES

Table of provincial bonds and securities including Ontario, Quebec, etc.

Des budgets de plus en plus élevés

# La propagande idéologique inquiète le CRTC

OTTAWA (PC) — La grande entreprise consacre une part de plus en plus grande de ses budgets de publicité à des messages de caractère idéologique. A tel point que le Conseil de la Radio et de la Télévision, le

CRTC, commence à craindre que le juste équilibre qu'il a la charge de maintenir sur les ondes ne soit menacé. Le CRTC étudie actuellement le phénomène, et la croissance de ces publicités dites "institutionnelles", ou de

propagande, pourrait mener à des audiences publiques. "Ce genre de publicité, selon M. Rod Chiasson, directeur du groupe de travail chargé d'étudier la question, véhicule un point de vue mais ne cherche pas à vendre un produit".

Cette publicité, à caractère franchement idéologique, s'est multipliée depuis deux ou trois ans. Ce sont des compagnies, souvent attaquées par les médias, qui y ont eu recours: celles du secteur du pétrole, de la forêt et de l'assurance.

Imperial Oil, par exemple, avait l'habitude de "vendre" son essence, ses huiles et autres produits. Désormais, ses campagnes de publicité parlent d'exploration, insistent sur la nécessité de réaliser des profits pour faire face à tel difficile et coûteux projet qu'est la recherche de nouvelles ressources dans le grand Nord.

MacMillan Bloedel, qui s'était souvent fait reprocher de contribuer au gaspillage des ressources par les écologistes, produit maintenant une série de petits documentaires montrant combien elle est soucieuse de protéger les ressources forestières du Canada. Cette campagne de publicité insinue subtilement que le gouvernement devrait être

plus prudent lorsqu'il réglemente les activités de l'industrie forestière canadienne.

Selon M. Terry McDowel, gérant de la publicité de MacMillan Bloedel, "Ces publicités veulent simplement aider le public à mieux comprendre qui nous sommes. Cela aide ensuite l'entreprise à faire valoir son point de vue devant les gouvernements".

Car tel est bien le premier motif de ces nouvelles publicités: la crainte des entreprises de voir les médias ne plus communiquer le point de vue de l'entreprise privée. "Les milieux d'affaires sont préoccupés de se voir constamment attaqués dans les médias", confirme M. Bob Oliver, du Conseil consultatif canadien de la Publicité. "Si vous avez une histoire à conter, ajoutez-la, vous faites mieux de la raconter en achetant de la publicité".

Ces millions de publicité, aux limites de la propagande idéologique, inquiètent cependant le CRTC. "Il est en effet difficile de répliquer à ce genre de publicité de l'entreprise privée, en raison du coût très élevé", déclare M. Chiasson. Les ventes totales de toutes les formes de publicité au Canada atteindront cette année les \$1,5 milliard. Il y a toute une quantité de règles écrites auxquel-

les les annonceurs doivent se conformer avant d'être autorisés à acheter de la publicité, mais il n'y a que les deux réseaux de Radio-Canada qui aient émis une directive quant à ce nouveau genre de publicité.

Un pamphlet, distribué par le réseau CBC à toutes les agences de publicité, précise que le réseau d'Etat "ne vend pas de temps d'antenne pour diffuser des opinions prêtant à controverses".

La publicité institutionnelle, selon Radio-Canada, "doit éviter d'offrir un point de vue sur un sujet controversé ou incitant le public à adopter une attitude particulière sur des sujets de caractère économique, social ou politique".

C'est à cause de ces règlements que le réseau français de Radio-Canada fut le seul au Québec à refuser une campagne de publicité conjointe du ministère des Consommateurs et des Caisses populaires sur le crédit. Plus récemment, le réseau d'Etat décidait de refuser toute la campagne de publicité du gouvernement fédéral sur les mesures contre l'inflation. Il n'y a que les stations privées de radio et de télévision qui diffusent cette campagne pour laquelle le gouvernement canadien veut dépenser \$1,2 milliard.

Le réseau d'Etat a égale-

ment refusé une publicité du Bureau d'Assurances du Canada faisant la promotion de l'entreprise privée. CBC a prétendu que cette publicité ne présentait qu'un aspect d'une question fort complexe et fort controversée qu'il vaut mieux laisser traiter par ses services d'affaires publiques!

La publicité du BAC a cependant été diffusée par les réseaux privés CTV et Global Television, ainsi que sur les ondes des stations privées de radio et dans les principaux journaux canadiens. La campagne, qui durera six semaines à l'automne, et reprendra en février, sous le thème général, "Let's free enterprise", veut convaincre les Canadiens que le gouvernement devrait moins s'intéresser à l'industrie de l'assurance générale. Cette industrie inclut l'assurance automobile qui a été nationalisée par les gouvernements de Manitoba, de Saskatchewan et de Colombie-Britannique.

Cette campagne du Bureau d'Assurance du Canada devrait coûter \$500,000 aux compagnies d'assurances. Cette industrie a investi des sommes importantes en Colombie-Britannique pour aider à la défaite du gouvernement NPD. Elle négocie maintenant avec le Premier ministre créditiste pour obtenir un retour en arrière de la Colombie sur cette question.

Le réseau CTV a un comité qui visionne toutes les annonces publicitaires, de même que Global Television et la plupart des stations privées de télévision. Cependant, ces comités n'ont pas de règles strictes en ce qui concerne la publicité institutionnelle. Le coordonnateur du comité de CTV a par exemple reconnu que la campagne du BAC frisait la propagande "mais qu'il l'a finalement acceptée parce qu'elle était "de bon goût".

Par contre, le même réseau a refusé une publicité de l'Association des consommateurs de pétrole, une publicité qui, sur le réseau CFCF-TV à Montréal, devait contraindre la publicité qu'Imperial Oil fait pendant les périodes de hockey.

L'impact de telles publicités sur le public est difficile à évaluer. Cependant, M. Damov, le nouveau président du BAC, prétendait hier que la campagne "Let's free enterprise"

October 14th is not "a day of protest" it is a day of mourning

A very sad day for Canada

Most working Canadians do not belong to a union. They, along with many union members will continue to work as hard as usual on October 14th. Perhaps in fact, a little harder.

Because they are working, not only for themselves, but for a principle as well. The principle is: we are to be governed by law or by the whims of a few union leaders. The vote will be counted - October 14th.

The majority of Canadians may or may not support the A.B. That's not really the issue. In the struggle between big unions, big business and big government, most Canadians are in the middle, being squeezed and battered on all sides. Yet they are in the majority.

It is a sad day for democracy. It is an even sadder day for Canada.

The political action of a general strike, for that's what it is no matter what label is placed on it, has been imported from abroad where it has had disastrous results for both workers and government and the vital business in between. It cannot help. It can only destroy.

We appeal to all Canadians to join the majority and work to help elect on October 14th - let your conscience be your guide. Your vote for Canada will be counted.



avait été bien accueillie et qu'elle avait suscité de nombreux témoignages d'appui à l'industrie de la part de consommateurs. Une tentative effectuée depuis plusieurs mois par la Chambre de Commerce de la Province de Québec, avec le canal 10 à Montréal, pour produire une série de documentaires sur le système économique, ne semble pas encore avoir abouti.



# L'ambiguïté de la doctrine économique de Jimmy Carter inquiète Wall Street

NEW YORK (AP) — Désorienté par le flou et les ambiguïtés de la doctrine économique de M. Jimmy Carter, Wall Street a réagi avec prudence à la victoire électorale du candidat démocrate.

Ainsi, dans la semaine qui a suivi le 2 novembre, l'indice Dow Jones des 30 valeurs industrielles a accusé une baisse de 42 points. Hier il a cependant repris un peu du terrain perdu avec une hausse de 7 points. Certes, cette chute libre s'explique par le traditionnel attachement des mil-

lieux financiers américains au Parti républicain.

"La défaite du président Ford a provoqué une réelle déception chez un grand nombre de gens de la rue", observe un cambiste. "Ici, nombreux sont ceux qui pensaient que M. Ford avait adopté la bonne approche face à l'inflation".

La plupart des observateurs conviennent toutefois que l'incertitude de Wall Street ne s'explique pas totalement par la défaite du "Grand Old Par-

ty". L'élection de M. Carter, soulignent-ils, est intervenue dans un climat de grande nervosité à propos d'une économie qui semble s'essouffler.

Jamais, en outre, la "corbeille" n'a été mise en présence avec un président sur lequel elle sait si peu de choses. Le flou de l'ex-gouverneur de la Georgie en matière économique fait l'objet d'un débat ouvert mais ce qui inquiète le plus Wall Street est le fait que M. Carter est perçu par les financiers comme un "inconnu".

Le cambiste dresse toutefois une longue liste d'inconvénients. "Il présente les plus grands risques en matière d'inflation, estime-t-il. Il n'a aucune expérience des affaires nationales et internationales. Une partie de sa campagne populiste a déplu à ceux qui croient que l'emploi provient de l'entreprise privée et non de programmes gouvernementaux".

"En fait, estime un économiste de la firme Merrill Lynch, premier investisseur

américain, nous ne sommes pas convaincus qu'il se produira des changements importants à l'arrivée de l'administration Carter".

Enfin, dans un article intitulé "Les démocrates sont aussi des investisseurs", M. William Lefebvre note que les cours de bourse ont toujours augmenté durant le mandat des cinq précédents présidents démocrate — Wilson, Roosevelt, Truman, Kennedy et Johnson. En revanche, les cours ont baissé durant toutes les présidences républicaines — Taft, Hoover et Nixon.

# Des pertes accumulées de \$73 millions menacent la santé d'American Motors

DETROIT (AFP) — American Motors, le quatrième constructeur automobile américain, connaît actuellement de sérieux problèmes qui ne vont pas sans rappeler ceux rencontrés l'année dernière par Chrysler, que certains

croyaient alors au bord de la faillite.

Le constructeur vient d'annoncer une perte record de \$51,1 millions pour le dernier trimestre de son année fiscale 1976, terminée le 30 septembre dernier. Cette année s'est soldée par une perte totale de \$46,3 millions; l'année dernière, American Motors avait déjà perdu 27,5 millions.

Cette mauvaise performance contraste avec les résultats record annoncés récemment pour le troisième trimestre par deux autres constructeurs américains, General Motors et Chrysler, tandis que Ford prévoyait publier également d'excellents résultats pour cette période avant la grève générale qui paralysa ses usines à partir du 14 septembre.

C'est qu'American Motors, qui se spécialise dans les voitures de petite taille et dont la gamme est plutôt réduite, n'a pas profité en 1976 comme les autres constructeurs du redressement du marché américain de l'automobile.

Ses ventes de voitures aux Etats-Unis ont en effet chuté d'environ 24% depuis le début de l'année (à 206.825 unités) alors que celles des trois "grands" constructeurs ont progressé au total d'environ

27%. Sa part sur le marché des automobiles américaines est retombée en octobre à 2,9% contre 5,8% par exemple en avril 1975.

Les acheteurs américains préfèrent maintenant les voitures de taille moyenne ou de grande taille. Et ceux qui achètent des petites voitures se tournent plutôt vers les automobiles japonaises qui sont à la fois moins chères et plus économiques.

American Motors avait placé de grands espoirs l'année dernière dans sa nouvelle subcompact, la "Pacer", dont la forme originale avait au début attiré les regards et les acheteurs. Mais cette voiture s'est révélée moins économique que prévu et ses ventes n'ont pas tardé à baisser.

Le constructeur a dû prendre, ces derniers temps, des mesures draconiennes pour tenter de redresser la situation. Plusieurs de ses lignes d'assemblage sont fermées actuellement ou vont être fermées dans le courant du mois de novembre afin de réduire les stocks d'inventures.

La semaine dernière le prix de base de sa subcompact "Gremlin" a été réduit d'environ 9% à 2,995 dollars pour tenter de stimuler les ventes et, cette semaine American Motors a lancé un programme de rabais destiné aux retraités américains et prévoyant des remboursements de 25 à 225 dollars à tout acheteur de ses voitures entrant dans cette catégorie.

Le président de la com-

pagne, M. Roy Chapin, espère que ses ventes se redresseront d'ici la fin de l'année et en 1977, surtout si les pays producteurs de pétrole annoncent une forte hausse des prix en décembre. D'autre part le constructeur va équiper l'été prochain sa "Pacer" d'un nouveau moteur Audi (fabriqué sous licence accordée par Volkswagen) qui devrait améliorer les performances de cette voiture.

Enfin, d'une façon générale, les responsables d'American Motors constatent que leurs ventes de jeeps, que fabrique la compagnie, se situent à un niveau record et placent leurs espoirs à moyen terme sur la prochaine introduction d'une nouvelle petite voiture à traction avant.

**STEINBERG**  
LIMITÉE

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de quinze cents (15¢) l'action sur les actions ordinaires et classe "A" de la compagnie a été déclaré, payable le 2 décembre 1976 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 18 novembre 1976.

Par ordre du Conseil d'Administration  
Le secrétaire,  
**JAMES N. DOYLE**  
Montréal, le 24 septembre 1976.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**MEUBLES DE BUREAUX**  
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX  
STATIONNEMENT  
Canada Dactylographe Inc.  
7035 AVE. DU PARC  
270-1141

Brevets d'invention  
MARQUES de COMMERCE  
**Robic, Robic**  
ET ASSOCIÉS  
2100, rue DRUMMOND  
Montréal H3G 1X5 288-2152

**VERMETTE, RYAN, DUNTON & CIACCIA**  
Avocats et Procureurs  
Tour de la Bourse,  
800, Square Victoria, Suite 2104  
Montréal H4Z 1H1, Québec  
Clément Vermette, C.A. Gérard J. Ryan, C.R.  
John W. Dunton John Ciaccia, M.A.R.  
Jean-Louis Tétrault Alain Grigore  
Jean-Pierre Sainthomme Françoise Marcoux-Jacques  
M.P.J. Husko  
Emilien Brin, C.F. - Conseil  
Téléphone: 866-6743  
Adresse télégraphique: RIVERDIN  
Télex: 01-26407

ANNONCEZ  
DANS LE DEVOIR,  
QUELQU'UN  
VOUS LIRA

**AVIS DE DIVIDENDE CANADA MALTING Co LIMITED**  
ACTIONS CLASSE A ACTIONS CLASSE B  
AVIS est par les présentes donné que les dividendes trimestriels de trente cinq cents (35¢) par action sur les actions ordinaires convertissables de Classe A et vingt-neuf cents et trois-quarts (29 3/4¢) par action, sur les actions ordinaires convertissables de Classe B, ont été déclarés payables le 15 décembre 1976, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 19 novembre 1976. Le dividende de Classe B est payable à même le surplus en main non distribué libéré d'impôt.  
Par ordre du Conseil d'Administration  
**CHARLES T. CLEGG,**  
Secrétaire  
Daté à Toronto  
3 novembre 1976

**hec**  
ADMINISTRATION  
PROGRAMMES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES  
1<sup>er</sup> ET 2<sup>e</sup> CYCLE  
COURS DU SOIR  
CERTIFICATS — DIPLÔMES — BACCALURÉATS  
• Marketing • Production  
• Administration • Comptabilité  
• Approvisionnement • Gestion financière  
• Gestion du design • Gestion d'entreprise  
• Gestion du personnel • Relations patronales-ouvrières  
DEMANDEZ LE PROSPECTUS  
CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION  
École des Hautes Études Commerciales  
5255 avenue Decelles, Montréal  
Tél.: 343-4440  
INSCRIPTION PAR COURRIER  
du 1<sup>er</sup> novembre au 4 décembre 1976

**Ça ne peut plus continuer comme ça.**

**Le patronage... le gaspillage... la corruption...**

**On a besoin d'un vrai gouvernement. votons**

**Parti Québécois**  
Le parti des Québécois

Annoncez payée par Jeanne Caron, 5307 Lamothie, Ville St-Laurent, agent officiel du Parti Québécois dans St-Laurent.

*Excelsior... la Super s'améliore*

# Super Loto

**1<sup>er</sup> PRIX**

**\$1 1/2 MILLION\***

\*\$100,000 COMPTANT ET \$100,000 PAR AN  
PENDANT 14 ANS

2 <sup>e</sup> PRIX	\$200,000
3 <sup>e</sup> PRIX	\$100,000
4 <sup>e</sup> PRIX	\$50,000
5 <sup>e</sup> PRIX	\$50,000

6 <sup>e</sup> PRIX	\$10,000
7 <sup>e</sup> PRIX	\$10,000
8 <sup>e</sup> PRIX	\$10,000
5 derniers chiffres des 8 gros lots:	\$2,000
3 derniers chiffres des 8 gros lots:	\$100

*la Super c'est Superbe*

**\$5<sup>00</sup>**

TIRAGE: 30 DÉCEMBRE



loto-québec